

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

M. Chevardnadze voit jaune

L'arrivée de M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères hier matin à Tokyo, marque l'inauguration d'une ère nouvelle dans les relations soviéto-nippones.

Cette visite consacre l'importance accrue du Japon sur la scène politique internationale, sans doute, mais son contenu reste essentiellement économique.

Elle n'a du reste rien de surprenant, en décembre déjà, la «Pravda» adoptait une attitude neuve vis-à-vis de Tokyo, en confirmant la nécessité d'un renouveau dans des relations qui ne répondaient plus ni au poids politique, ni surtout au potentiel économique des deux pays.

A l'Institut d'économie Plekhanov de Moscou, on rappelait récemment que le Japon avait pour objectifs de dépasser l'URSS d'ici 1990 et les USA avant l'an 2000, tout en constatant que c'était chose pratiquement faite pour le premier objectif: le produit national brut japonais ayant été calculé - en Russie - à 1,1 trilliard de dollars, contre 1,2 trilliard de dollars pour l'URSS. Pour un pays ne disposant pratiquement d'aucune ressource propre en matières premières en comparaison aux richesses soviétiques, c'est un score considérable. Et Moscou l'a considéré à son juste niveau.

La revitalisation des échanges (misérables entre les deuxièmes puissances ex æquo de l'économie mondiale: moins de 4 milliards de dollars en 1984-1985), passerait pourtant, dans l'esprit japonais par un effort politique de la part de l'URSS: la fin de l'occupation ensuite de la Seconde Guerre mondiale, des quatre îles nippones de Eterofu, Habomai, Kunashari et Shikotan, dont aucun traité de paix n'a encore réglé le sort. Japonais et Russes sont toujours en état d'armistice! Dans l'immédiat, il apparaît clairement qu'une telle concession en début de règne n'est guère possible au nouveau maître du Kremlin. Il faudra donc composer.

Autre considération politico-économique obstacle aux échanges: les restrictions sur les exportations de haute technologie vers le bloc socialiste, imposées par le comité de contrôle ad hoc, dont font partie quinze pays industrialisés occidentaux. Or, ce qui intéresse au premier chef l'économie soviétique en phase de modernisation et de redéploiement, c'est évidemment l'accès assez large aux technologies japonaises.

Le Japon a donc beaucoup à offrir à l'URSS. Par contre, il a peu à lui acheter. Peu prodigue en devises fortes, la Russie pourra tout de même traiter sur la base de fournitures de matières premières et énergétiques. Des négociations sont du reste en cours pour l'exploitation de gisement de gaz naturel.

Pour l'instant donc, il ne faut pas attendre de résultats spectaculaires ensuite de la visite que l'on peut tout de même qualifier d'historique, de M. Chevardnadze. Elle se profile au départ comme un simple round d'observation, mais tout de même pas comme une perte de temps.

Roland CARRERA

Paris - Dakar sans phare

Thierry Sabine, Daniel Balavoine et François-Xavier Bagnoud se tuent



Thierry Sabine (à gauche), donnait il y a quelques jours le départ du rallye. A droite, le chanteur Daniel Balavoine, très concerné par les problèmes liés au tiers monde. (Belino AP)



Thierry Sabine, organisateur du rallye Paris-Dakar et quatre autres personnes, parmi lesquelles le ressortissant suisse François-Xavier Bagnoud, ont été tués dans un accident d'hélicoptère, mardi soir, à proximité de Gourma, au Mali.

Les autres victimes sont le chanteur français Daniel Balavoine, Nathalie Odent, journaliste qui suivait l'épreuve pour le Journal du dimanche et un technicien radio, Jean-Paul le Fur.

L'accident s'est produit vers 19 h. 00 (heure locale) à huit km. du bivouac installé à la fin de

l'étape Niamey-Gourma-Rharous, «alors qu'un fort vent de sable avait soufflé toute la journée sur le parcours du rallye».

«Dans des circonstances encore inexplicables, l'hélicoptère a percuté une dune et s'est écrasé», ont indiqué les organisateurs. «Conformément à la volonté de Thierry Sabine, le rallye poursuivra sa route jusqu'à Dakar». (ats, reuter)

● LIRE ÉGALEMENT L'«ENTRE AUTRES» EN PAGE 2, AINSI QU'EN PAGE 14

Yemen du Sud: situation toujours confuse

Deux jours après la tentative de coup d'Etat visant à renverser le président Ali Nasser Mohamad les combats semblaient avoir baissé d'inten-

sité, hier au Yemen du Sud. Malgré les accrochages sporadiques qui se poursuivaient à Aden, et en dépit de la situation confuse, le gouverne-

ment semblait avoir repris l'avantage dans la lutte qui l'oppose à une faction rivale de sa hiérarchie marxiste pour le contrôle du pouvoir.

A Londres, le Foreign Office a confirmé que des combats se poursuivaient hier dans la capitale sud-yéménite. Un navire non identifié au large d'Aden continuait à bombarder la ville. ▶ Page 2



Le port d'Aden. Très bien situé stratégiquement. (Bélino AP)

Malgré l'accord de paix récemment signé Sac de nœuds libanais

La situation était très confuse hier dans les combats qui opposaient depuis 48 heures des fractions chrétiennes rivales dans Beyrouth-est et nord-est, alors qu'un cessez-le-feu devait entrer en vigueur dans l'après-midi.

Le chef du parti Kataeb (phalangiste) Elie Karamé a négocié un accord de cessez-le-feu qui, selon des sources phalangistes, a été accepté par toutes les milices et devait entrer en vigueur à 15 h. (hec). On ne pouvait préciser, en fin d'après-midi, si le cessez-le-feu était respecté.

De source politique, on indiquait que le chef du comité exécutif des Forces libanaises (FL, chrétiennes) Elie Hobéika était encerclé à Beyrouth par les partisans du chef d'état-major des FL

Samir Geagea, eux-mêmes encerclés par des miliciens fidèles à Hobéika.

Dès hier à l'aube, les positions d'Elie Hobéika ont été attaquées conjointement par les hommes de Samir Geagea et les forces phalangistes fidèles au président Gemayel. Les combats étaient signalés notamment à Beyrouth-est, à Jounieh (nord de la capitale) et à Bikgaya (nord-est), résidence d'été d'Amine Gemayel.

Dans la soirée, on apprenait que les «Forces Nationales» (coalition des partis de gauche libanais) avaient lancé une offensive en direction du Haut-Metn, fief du chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, a annoncé «La Voix de la montagne» (contrôlée par le Parti Socialiste Progressiste, PSP-druze, de M. Walid Joublat). (ats, afp, reuter)

Westland (GB) Mme Thatcher sur la sellette

Le gouvernement de Mme Margaret Thatcher a exercé des pressions pour favoriser une prise de participation du fabricant d'hélicoptères américain Sikorsky dans la firme britannique Westland, au détriment d'une alliance avec un consortium européen, a affirmé le président de British Aerospace (BAe) dans une lettre publiée hier par le 10 Downing Street. Dans sa lettre, adressée au Premier ministre, le président de BAe, Sir Austin Pearce, regrette que le Ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Leon Brittan - dont l'opposition demande la démission - soit intervenu personnellement pour demander au constructeur aéronautique britannique de «se retirer» du consortium européen. Selon Sir Austin, M. Brittan a déclaré au directeur général de British Aerospace, Sir Raymond Lygo, que la campagne menée par BAe en faveur d'une «solution européenne» était «contraire à l'intérêt national». Tout au long de l'affaire Westland, qui secoue les milieux commerciaux et politiques britanniques depuis six semaines, Mme Thatcher et M. Brittan ont répété que le gouvernement n'interviendrait pas dans la bataille sur l'avenir du seul constructeur d'hélicoptères britannique. (ats, afp)



M

météo

Nord des Alpes et Alpes: le temps sera variable, de brèves éclaircies alterneront avec des périodes très nuageuses accompagnées d'averses tombant sous forme de neige jusqu'en plaine. La température restera voisine de 0° au cours de la journée. Les vents souffleront du nord, forts en montagne, du nord-ouest, modérés en plaine.

Sud des Alpes et Engadine: hormis des passages nuageux accompagnés d'averses de neige le long de la crête des Alpes, le temps sera en général ensoleillé.

Evolution probable vendredi et samedi: au nord, souvent très nuageux avec quelques chutes de neige. Samedi, réchauffement en montagne et pluie en plaine. Au sud, assez ensoleillé vendredi, nuageux samedi.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Jeudi 16 janvier 1986
3e semaine, 16e jour
Fête à souhaiter: Marcel

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	8 h. 13	8 h. 13
Coucher du soleil	17 h. 10	17 h. 11
Lever de la lune	11 h. 21	11 h. 71
Coucher de la lune	—	0 h. 10

	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	752,14 m.	752,59 m.
Lac de Neuchâtel	429,06 m.	429,11 m.

S

sommaire

Arrêté de 1948 sur les orateurs étrangers
Merci M. Le Pen!

SUISSE Page 4

Rééchelonnement d'un impayé
Varsovie en appelle à la solidarité

ECONOMIE Page 9

R

région 2e cahier

Clinique Montbrillant à La Chaux-de-Fonds
Opération ou faillite

PAGE 17

PELLE A NEIGE



LOUE-MOI

Service de location de véhicules toutes catégories, machines-outils

Av. Léopold-Robert 163 - La Chaux-de-Fonds

MONDE

E

entre autres

Mais d'aventure...

Pour avoir partagé le pas lent des caravanes et goûté à la splendeur spirituelle du désert, je n'ai jamais rien compris à l'ouragan mécanique qui déferle entre Paris et Dakar au début de chaque année.

Ca, l'aventure?

Débouler dans le désert, pétarader à travers les dunes, lever un simoun éphémère dans le sillage des pneus, se courater ainsi sur 12.000 kilomètres... pour promener le sigle publicitaire de quelques grandes marques sur les écrans de télévision.

Ca, l'aventure?

La mâle camaraderie à l'étape, une fois évacués les blessés, enterré le mort, rapatriés les abandons et abandonnés les carcasses de voitures au bord de la piste comme des ossements de fer et de plastique.

Le prix d'une étape permettrait de faire vivre durant des mois, des ans les habitants de la région.

Ce mépris-là est aussi une aventure.

Au fil des ans, en regardant de temps à autre défiler les images de cette course insensée à travers le Sahara, je me suis dit qu'un jour il y aurait des morts. Non pas la mort de ceux qui ont acheté le frisson de l'aventure au kilomètre et qui, crevés, aveuglés de poussière, aurait terminé le parcours la tête contre une pierre, non, les morts de l'aventure insupportable de ceux qui sont condamnés, malgré eux, à la vivre, les Algériens du grand sud, les Nigériens et Tchadiens, Maliens, Mauritaniens, Guinéens ou Sénégalais, tous ceux qui, au bord de la piste regardent, pensifs, passer la fortune.

J'ai toujours pensé qu'un jour il s'en trouvera parmi eux d'assez exacerbés pour tirer sur la caravane des fantômes mécaniques qui transportent tant de richesses dans le vide du désert avec un indécent tapage. Un jour, il faudra, peut-être, courir le Paris-Dakar avec des véhicules blindés en tête, pour laisser passer ces drôles d'aventuriers que sont les mercenaires des sponsors...

Peut-être que cela n'arrivera pas car, hier, le destin a tiré le premier contre celui qui voulait toujours plus, toujours plus fort, toujours plus dur.

D'avoir abusé du désert, le marchand d'aventure est mort sur la dune.

Gil BAILLOD

Yemen du Sud: situation confuse

Page 1

L'aéroport a également été soumis dans la journée à des tirs d'obus, comme cela avait déjà été le cas la veille.

De source diplomatique occidentale à Aden on semblait toutefois confirmer que le gouvernement paraissait avoir le dessus dans la lutte apparemment déclenchée par l'ancien président Abdoul-Fatah Ismail.

La radio d'Etat, qui a repris ses émissions interrompues lundi vers minuit, a

La visite du ministre soviétique des AE au Japon «La guerre des étoiles» en préambule

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a mis en garde hier le Japon contre une participation à l'Initiative de défense stratégique (IDS, ou «guerre des étoiles») américaine, qui impliquerait Tokyo dans une escalade de la course aux armements, ont déclaré des responsables du ministère japonais des Affaires étrangères.

Par ailleurs, M. Chevardnadze a accepté la reprise de consultations régulières entre ministres des Affaires étrangères des deux pays, après un gel de huit ans.

«L'URSS ne s'attend pas que le Japon critique l'IDS mais nous souhaitons qu'il prenne sérieusement en compte son propre intérêt», avant de répondre à la demande de participation de Wash-

ington, a déclaré M. Chevardnadze, cité par les responsables japonais.

M. Abe a répondu que le Japon déciderait s'il participera à l'IDS dans le cadre de ses accords de défense avec les Etats-Unis. Tokyo n'a pour l'instant apporté qu'un soutien de principe au programme d'armement dans l'espace du président Ronald Reagan.

Les entretiens ont été qualifiés de «seriens, francs et sérieux» du côté japonais. Mais l'URSS, ont ajouté les officiels, a demandé de limiter les informations communiquées à la presse.

FIN DE LA CRISE

M. Chevardnadze avait souhaité à sa descente d'avion une «amélioration et un rapprochement» des relations entre les deux pays voisins. Sa venue marque la fin d'une crise symbolisée par le refus de son prédécesseur, M. Andreï Gromyko, de se rendre au Japon pendant dix ans.

M. Abe s'est déclaré inquiet du renforcement de la flotte soviétique dans le Pacifique et du déploiement de missiles nucléaires «SS-20» en Extrême-Orient. Il a demandé à l'URSS de réduire sa présence militaire dans la région et de parvenir à un accord sur les missiles à moyenne portée (INF). (ats, afp, reuter)

Annnonce d'une tentative de putsch, et démenti Lesotho: entre fiction et réalité

Une vive tension régnait hier à Maseru, capitale du Lesotho, où une tentative de coup d'Etat a été annoncée par certaines sources gouvernementales pour être ensuite démentie officiellement, tandis que l'Afrique du Sud continuait de bloquer les frontières du petit Etat.

Pendant cinq heures, une unité de la police para-militaire spéciale a pris position autour des bureaux du premier ministre, le chef Leabua Jonathon, a constaté l'envoyé spécial de l'AfP. Des sources gouvernementales ont alors fait état d'une tentative de putsch, sans en préciser les auteurs. A ces informations s'est ajoutée l'incertitude sur le rôle de la centaine de policiers encerclant les bureaux du premier ministre, dont on ignorait d'ailleurs où il se trouvait, de même que le roi Moshoeshoe II.

Puis le dispositif de la police para-militaire a été levé. Peu après, le gouvernement a officiellement démenti qu'une tentative de coup d'Etat ait eu lieu. (ats, afp)

Rapport sur le crime organisé aux Etats-Unis Mafia-pouvoir: liaisons dangereuses

La commission présidentielle sur le crime organisé a critiqué publiquement mardi les «contacts» entre l'administration Reagan et le Syndicat de Teamsters (transporteurs routiers), accusé de liens avec la mafia.

Le président de la commission, M. Irving Kaufman, a présenté au président Reagan un rapport qui s'élève contre les liens de l'administration avec M. Jackie Presser, président des Teamsters. Ce dernier, accusé de détournement des fonds du syndicat, avait fait l'objet, en 1985, d'une enquête du Département de la justice à l'issue de laquelle aucune poursuite n'avait été engagée.

Selon ce rapport, aboutissement de 30 mois d'enquête effectuée en 1983-84 et dont un résumé a été rendu public hier, le FBI a conclu que les Teamsters et trois autres grands syndicats étaient «influencés de façon substantielle et/ou contrôlés par le crime organisé». La commission estime que cette conclusion est toujours valable. Les critiques des liens entre le pouvoir et M. Presser, membre de l'équipe de transition de M. Reagan avant sa prise de fonctions en 1981, sont mentionnées dans le rapport à la fin d'un chapitre sur la tendance du crime organisé à tenter d'obtenir des influences politiques. (ats, afp)

En bref

● WASHINGTON. - Le président Ronald Reagan a signé mardi la loi accordant l'autonomie à la Micronésie et aux îles Marshall. Cette loi, adoptée par le Congrès en décembre dernier, doit encore être approuvée par le Conseil de tutelle des Nations Unies.

● COLOMBO. - Au moins 15 militants tamouls, un officier de la marine sri-lankaise et un enfant ont été tués mercredi lors de l'attaque d'une unité des forces armées par les séparatistes tamouls à Trincomalee, dans le nord-est du Sri-Lanka, a-t-on indiqué de source officielle.

● PARIS. - Le secrétaire d'Etat américain George Shultz a fermement exhorté mercredi les alliés européens des Etats-Unis à s'associer contre la Libye, tout en exprimant la détermination de Washington d'agir, seul s'il le fallait, contre les «incontestables» menées terroristes du colonel Khadhafi.

● TOULOUSE. - Le consortium européen «Airbus Industrie» a annoncé mercredi la mise en route des projets de construction d'un nouveau bi-réacteur et d'un nouveau quadriréacteur.

● JOHANNESBURG. - Le secrétaire d'Etat adjoint américain Chester Crocker a estimé mardi soir, à la fin d'une visite de trois jours en Afrique du Sud, que le temps était venu de voir quels risques les Sud-Africains étaient prêts à prendre pour mener à bien des réformes.

● MUNICH. - La communauté économique européenne (CEE), les Etats-Unis et le Japon ont signé mercredi un accord de coopération en matière de recherche sur la fusion nucléaire, en tant que future source d'énergie à usage commercial.

● LONDRES. - Les policiers britanniques ont commencé à patrouiller dans l'aéroport de Londres Heathrow avec des mitraillettes en bandoulière, dans le cadre des nouvelles mesures de sécurité qui risquent de modifier totalement l'image du gentil «bobby».

● TEL AVIV. - La création d'une nouvelle formation politique en Israël, le Parti libéral du centre, a été annoncée au cours d'une conférence de presse mercredi à Tel Aviv.

● ALGER. - Une nécropole romaine datant du 4e siècle a été découverte dans la région de Biskra une oasis située sous le massif des Aures à 400 km au sud-est d'Alger, rapporte le quotidien «Horizons 2000».

● BONN. - Le chancelier Helmut Kohl, établissant devant la presse son programme diplomatique pour 1986, a mis sur la «communauté d'intérêts» de la France et de la RFA en matière de défense et escompté des progrès dans trois domaines du désarmement Est - Ouest à la faveur du prochain sommet Reagan - Gorbatchev.

Trafic international de drogue Réseau démantelé

Dix-neuf personnes ont été arrêtées à Marseille, en Italie et aux Etats-Unis, dans le cadre d'une opération menée par les polices française, italienne et américaine, contre un réseau international de trafiquants de drogue, a indiqué hier la police marseillaise.

Les arrestations ont été opérées mardi, après plus de deux ans d'enquête, précise-t-on de même source. Sept ont été opérées à Marseille, six en Italie et six aux Etats-Unis.

Les policiers marseillais se sont dits convaincus d'avoir fait «une très grosse prise» et d'avoir démantelé «l'un des plus importants réseaux de l'histoire du trafic de l'héroïne», même s'ils reconnaissent ne pas avoir saisi un seul gramme de drogue. (ats, reuter)

Menaces américaines à l'encontre de Tripoli Kadhafi: échange de bons procédés



Dans cette école militaire féminine, à Tripoli, les préparatifs vont bon train... (Bélino AP)

Le colonel Moammar Kadhafi a menacé les Etats-Unis de sanctions économiques, dans un discours publié hier par l'agence libyenne JANA, et d'une «mobilisation générale du peuple libyen» pour faire face aux menaces américaines.

M. Kadhafi a effectué ce discours mardi soir à Tripoli, devant l'un des 1400 congrès du peuple. La radio et la télévision libyennes avaient retransmis en arabe cette réunion, à laquelle les journalistes occidentaux avaient été empêchés d'assister.

Selon la version diffusée par JANA, le colonel Kadhafi a déclaré que des navires de la 6e flotte américaine en Méditerranée avaient approché le golfe stratégique de Syrte voici quelques jours mais avaient ensuite reculé.

Le retrait a diminué l'éventualité d'une guerre avec les Etats-Unis, selon le

chef de l'Etat libyen, «alors que la possibilité d'une bataille était très grande voici seulement quelques jours».

«Mais comme la confrontation continue», a-t-il ajouté, «nous devons nous préparer à réagir au danger faisant face à la Libye. Les forces militaires et le peuple libyen tout entier doivent être prêts à se battre avec tous les moyens à notre disposition. (ap)

Moselle: le conducteur avalait alcool et signaux

Un automobiliste de Forbach (Moselle) devait être présenté hier au Parquet de Sarreguemines, après un petit exploit réalisé dans la nuit de lundi à mardi.

Poursuivi par des patrouilles de nuit des commissariats mosellans de Forbach, Freyming-Merlebach et Saint-Avold pendant près de deux heures, il a brûlé une dizaine de «stops» et quelque 15 feux rouges.

La course-poursuite s'est achevée près de Saint-Avold par un tête-à-queue et dans un champ.

Le conducteur de la R 18, en état d'ébriété, a été conduit dans une chambre de sûreté de l'Hôtel de police de Forbach, où il s'est dégrisé.

En attendant la suite des sanctions, le commissaire de la République adjoint de Forbach a suspendu immédiatement son permis de conduire. (ap)

Inde: une fête célébrée

Moisson d'accidents

Des incidents qui ont fait au moins 33 morts ont endeuillé mardi la fête de la moisson (makara sankranti), au cours de laquelle des millions d'Hindous vont traditionnellement se purifier dans les bassins des temples ou les rivières.

Vingt personnes au moins ont trouvé la mort dans l'incendie d'une cuisine collective mise en place pour nourrir les pèlerins sur les bords du Gange à Ganga Sagar (Etat du Bengale occidental), indique l'agence PTI. Une cinquantaine de personnes ont été gravement blessées. Trois autres ont été écrasées et tuées par les voitures des pompiers.

Le naufrage d'un bateau chargé de pèlerins, sur le Gange, a fait sept morts. (ats, reuter)

Découverte en Bolivie de squelettes de marsupiaux Evolution animale: un saut «fondamental»

La découverte «fondamentale» en Bolivie de squelettes de marsupiaux vieux de plus de 50 millions d'années, en octobre dernier, a été annoncée hier à Paris au Museum d'histoire naturelle.

«Quatre squelettes incomplets, plus de 500 dents, 40 mâchoires et des crânes complets constituent enfin un matériel de travail pour comprendre l'origine de la dispersion à travers le monde des marsupiaux» (mammifères à poche ventrale, dont le plus connu est le kangourou), a déclaré M. Christian de Muizon, chercheur au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et au Museum.

L'évolution de ces mammifères intéresse au plus haut point les chercheurs et le site de Tiutampa, dans les Andes

boliviennes, où a été faite la découverte reçoit depuis 1980 les visites des paléontologistes.

«Il s'agit d'une véritable «pierre de Rosette» (dalle gravée qui a permis à Champollion de déchiffrer l'écriture hiéroglyphique égyptienne) de l'évolution des mammifères», a précisé M. de Muizon, et Tiutampa est le deuxième gisement du monde par la quantité et la qualité, avec celui de Mongolie, pour les ancêtres des marsupiaux actuels.

En fait, c'est tout le problème de la relation des faunes des différents continents qui est posée. Amérique, Antarctique et Australie ne formaient en effet à la fin de l'ère secondaire (65 millions d'années) qu'un seul continent. Il s'est morcelé ultérieurement pendant l'âge tertiaire. (ats, afp)

Le baiser tranchant du Michigan

Trena Roland, 23 ans, a été inculpée de coups et blessures volontaires: dans un baiser particulièrement fougueux, elle a tranché d'un coup de dents un bon tiers de la langue de son partenaire, à Harrison, dans le Michigan.

Son amoureux, Scott Davis, 20 ans, a récupéré son bien perdu, et a gagné en toute hâte l'hôpital le plus proche.

Mais tous les efforts des chirurgiens pour recoudre les deux morceaux sont demeurés vains. (ap)

L'occasion fait le luron!

Soldes autorisés
du 15 janvier au 4 février 1986

C'est le fin moment de venir chez Pfister Meubles faire le plein d'idées d'aménagement. Et celui de s'offrir un petit plaisir: il y a tant d'affaires à faire! Parce qu'en ce moment, nous vendons à des prix incroyables des meubles neufs, des meubles d'exposition et toutes sortes d'objets de décoration. Saisir ici la balle au bond, c'est prouver qu'on sait compter!

Alors profitez-en, autant que vous voulez. Comme des conseils avisés de nos ensembleurs. Chez nous, l'occasion fait vraiment le (joyeux) luron!

NEUCHÂTEL
La maison de l'habitat du textile et de la literie avec la BOUTIQUE AMBIANCE.

Terreaux 7, Tél. 038-25 79 14.
Ouvert le lundi de 13 h 30-18 h 30, de mardi à vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, le samedi de 8 h-17 h.

LA MAISON DE L'HABITAT DU TEXTILE ET DE LA LITERIE

Pfister Meubles

le bon sens helvétique

GSA 1/1-2-86

NYFFENEGGER



Ne laissez pas tomber vos cheveux !!!
LE BIOTHÉCIEEN EST VOTRE PARTENAIRE
Laboratoire d'analyses biosthétiques
Avenue Léopold-Robert 40, ☎ 039/23 19 90
Recevons sur rendez-vous.

Ferrier & Cie Mazout
encore meilleur marché
☎ 039 / 23 44 07
☎ 038 / 55 15 76

VIDEO CLUB
Chez Michel
NOUVEAU !
Films italiens
Hôtel-de-Ville 10
2300 La Chaux-de-Fonds
Abonnez-vous à L'Impartial

Auberge des Rochettes
Franco Fontebasso
route du Valanvron
☎ 039 / 28 33 12
vacances annuelles
fermé du 13 janvier au 3 février

ÉCOLE panoramA
Lausanne Rue de la Caroline 9 ☎ 021/23 69 07
Ecole professionnelle d'**ASSISTANTES MÉDICALES** reconnue par la Fédération des médecins suisses
● **NOUVEAU:** Formation par apprentissage.
● Formation par études.
Documentation sur demande. Début des cours: avril et octobre

cosmos
MODEMARKT
SWISS DYNAMIC SYSTEM
Visitez nous à **Peseux / NE**
Rue des Chansons 39 (près Jeanneret Combustibles)
Tél. 038 / 31 31 75

Ventes spéciales a.p.p. du 15.1. au 4.2.86

MAINTENANT 3x2 SUPER!

Pantalons pour dames, jeans + pulls **20=- SUPER!**

Tous les pantalons hommes + jeans **seul. fr. 25=-**

Tous les jupes + jeans velours **seul. fr. 20=-**

X

Seul le prêt **Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Une Ford Fiesta ravageuse et une offre de reprise accrocheuse. Profitez!



GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bld des Epatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

Ravageuse, la Fiesta est à tous les niveaux - depuis le brio des moteurs jusqu'à l'équipement cossu! Un galop d'essai vous le prouvera. - La seule chose qui vous désarçonnera: notre offre de reprise extraordinairement avantageuse! N'hésitez donc pas: la Fiesta vous attend. Et nous aussi!

Ford Fiesta. A partir de fr. 10 990.-



SUISSE

Arrêté de 1948 sur les orateurs étrangers

Supprimé grâce à M. Le Pen

Ce que l'on ne peut pas empêcher, il vaut mieux l'autoriser. Après la pantalonade du gouvernement genevois autour de la participation de Jean-Marie Le Pen à l'émission de la Télévision romande «Le Défi», le Conseil fédéral songe sérieusement à réformer, voire à passer aux oubliettes, l'arrêté fédéral coupable, celui qui soumet à autorisation les discours politiques d'étrangers.

C'est en effet à un arrêté presque quadragénaire - il date du 24 février 1948 - que le conseiller d'Etat Bernard Ziegler, chef du Département de justice et police, avait fait appel. La semaine dernière, pour obliger le télévison à un duplex de Paris avec M. Le Pen. Un arrêté qui non seulement est inapplicable aux émissions de télévision, selon le représentant du Ministère public fédéral, M. Joseph Hermann, mais qui surtout ne correspond plus à la société d'aujourd'hui.

Cet arrêté date de l'époque de la guerre froide, de la création du Kominform, en 1947, et du coup de Prague, en 1948, note le professeur Philippe Bois. «Le Conseil fédéral tire sa compétence directement de la Constitution fédérale. Il n'y a pas de base légale», relève M. Bois.

«Les étrangers qui ne sont pas en possession d'un permis d'établissement ne peuvent prendre la parole sur un sujet politique dans les assemblées publiques ou privées qu'avec une autorisation spéciale», dit cet arrêté, qui précise que «l'autorisation sera refusée s'il y a lieu de craindre que la sûreté extérieure ou intérieure du pays soit mise en danger ou

que l'ordre ne soit troublé». L'autorisation dépend du canton concerné. Un texte désuet, qui subsiste faute de mieux?

«Pas du tout, dit M. Rasca, secrétaire général du Département de justice et police de Genève. Nous l'appliquons très souvent: en 1985, 62 autorisations ont été accordées et 53 en 1984.» Mais il est vrai que les refus sont peu fréquents... sauf pour M. Le Pen, qui a essayé deux «niet» successifs au bout du lac. Mais les dernières interdictions retentissantes remontent au début des années 70. D'abord avec l'interdiction du philosophe marxiste belge Mendel, puis, en 1974, des communistes espagnols Dolores Ibrarruri et Santiago Carrillo.

A deux reprises, l'arrêté a failli passer à la trappe. En 1981, lorsque Kurt Furgler s'est dit que l'on pourrait bien laisser totale compétence aux cantons, avec possibilité d'interdire là où la sécurité serait mise en danger.

Mais le peuple refusa la loi sur les étrangers qui contenait la disposition. Et en 1983, par une motion du socialiste zurichois Moritz Leuenberger. Mais Rudolf Friedrich s'y opposa et la motion

tomba dans les oubliettes parlementaires.

Aujourd'hui, des voix très autorisées se font entendre pour demander la suppression de ce texte. «La constitutionnalité de cet arrêté est très douteuse. Il devrait disparaître le plus rapidement possible. Il ne nous cause que des ennuis. On se fait ridiculiser», déclarait le constitutionnaliste et conseiller aux Etats Jean-François Aubert à notre confrère 24 Heures et Philippe Bois d'ajouter: «Heureusement, il n'est presque jamais appliqué: essayons d'imaginer les conférences qu'il aurait fallu interrompre si la rigueur était de mise. Pauvre Raymond Barre, qui s'est exprimé à La Chaux-de-Fonds, en infraction!» C'est sans doute ce qui a incité le Conseil fédéral à se pencher mercredi sur cette disposition aux relents de souffre. Il a chargé le département de Mme Kopp de faire des propositions sur les interprétations à lui donner et le bien-fondé de son maintien.

Sous sa forme actuelle, l'arrêté de 1948 est déjà condamné.

Yves PETIGNAT

Travail au noir: mesures renforcées

Le Conseil fédéral entend combattre plus efficacement le travail au noir en augmentant les amendes payables par les employeurs occupant illégalement des étrangers. C'est pourquoi il a ouvert hier la procédure de consultation relative à une modification des dispositions pénales de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers. Les cantons, partis et organisations intéressées ont jusqu'au 31 mai prochain pour se prononcer.

Les dispositions légales actuelles sur le travail clandestin reposent sur un arrêt du Tribunal fédéral qui distingue entre deux types d'infraction: le simple fait d'employer un étranger sans autorisation ne constitue qu'une contravention punie de l'amende jusqu'à 2000 francs. En revanche, il y a délit lorsque l'employeur facilite le séjour illégal de son employé, notamment en le logeant. Cette dernière infraction est passible d'une peine d'emprisonnement jusqu'à six mois, peine à laquelle peut être ajoutée une amende allant jusqu'à 10.000 francs.

Les nouvelles dispositions prévoient de punir l'employeur qui occupe intentionnellement de la main-d'œuvre clandestine d'une amende variant entre 500 et 5000

francs pour chaque étranger employé illégalement. Si l'employeur a agi par négligence, le montant de l'amende sera de 300 à 3000 francs. Le juge ne sera pas lié par ces maxima si l'employeur a agi par cupidité. En cas de récidive dans les cinq ans, l'employeur pourra, en sus de l'amende, être puni de l'emprisonnement pour six mois au plus ou des arrêts.

Ces mesures figuraient dans une motion contraignante du conseiller national Herbert Zehnder (soc, AG) à laquelle le Conseil fédéral avait accordé son soutien en février 1984. La motion avait été adoptée par les deux Chambres dans le courant de la même année.

(ats)

Lésions corporelles et abandon de blessé au Tribunal fédéral

Les conséquences d'une dispute engendrent un arrêt

En abandonnant une personne après l'avoir blessée, alors qu'elle a besoin d'aide, le coupable de lésions corporelles commet un délit supplémentaire. C'est ce qu'a récemment précisé le Tribunal fédéral, dans un arrêt rendu public hier. Il y a en effet mise en danger supplémentaire, contrairement au cas déjà jugé du meurtrier dont la victime est blessée seulement et dont la condamnation pour abandon de blessé est exclue.

La Cour de cassation pénale devait examiner les conséquences d'une violente dispute intervenue entre deux époux en instance de divorce. Au cours d'une altercation verbale qui avait tourné en bagarre, le mari avait poussé sa femme dans l'ascenseur, dont la porte s'était alors refermée sur la main de la malheureuse. Bilan de l'incident: plusieurs doigts écrasés et un bout de phalange amputé, qui pendait tenu par la peau. L'homme s'était ensuite enfermé chez lui.

Selon les tribunaux inférieurs, qui l'ont condamné à une peine de prison, le mari ne pouvait prétendre ne pas avoir eu conscience des blessures d'une certaine gravité causées à sa femme. Le délit d'abandon de blessé était donc en principe réalisé, car la victime avait besoin d'aide pour des lésions qui n'étaient pas bénignes. Mais les juges fédéraux devaient encore dire si l'intéressé pouvait être également condamné pour cette infraction, alors même que des lésions corporelles simples commises par dol éventuel étaient déjà retenues à sa charge.

Selon la jurisprudence de la Cour fédérale, celui qui blesse une personne au cours d'une tentative de meurtre doit être puni seulement pour cette dernière ou pour délit manqué de meurtre. La volonté criminelle de tuer implique

nécessairement le refus d'assistance à la victime en cas d'échec. Au contraire, si le résultat voulu ou envisageable était une simple atteinte à l'intégrité corporelle, la

Cour a admis que le refus d'assistance constitue une mise en danger intentionnelle distincte.

L'abandon de blessé est dans ce dernier cas punissable. Le recourant avait vainement soutenu que celui qui est condamné en raison d'une lésion corporelle survenue par sa faute ne peut pas être réprimé en plus pour la mise en danger.

(ats)

Soupes et potages: accord Suisse-CEE

Berne met toute la sauce

Grâce à un accord entre la Suisse et la CEE, les droits de douane sur les soupes, potages et sauces à la tomate sont abolis au même titre que pour les autres produits ne contenant pas de tomate. Le Conseil fédéral s'est rendu d'un rapport sur ce sujet capital, présenté hier aux Chambres fédérales avec le message où il leur demande d'approuver le projet.

L'accord complète celui de libre-échange dans le domaine des soupes et des sauces conclu en 1972 avec la CEE, et dont les produits à la tomate avaient été exclus. Jusqu'ici, la Suisse percevait ainsi un droit de douane de 27,50 francs par kilo brut sur ceux-ci. Lié au démantèlement tarifaire convenu pour le 1er janvier entre les deux parties, souligne le Département de l'économie publique dans un communiqué, il répond à une demande de l'industrie alimentaire suisse qui n'avait pu être satisfaite par la voie de négociations. (ats)

Promotions dans le corps des capitaines et officiers subalternes

Le Département militaire fédéral vient de publier la liste des mutations dans le corps des capitaines et officiers subalternes de l'armée. Pour Neuchâtel, le Jura bernois et le Jura, ces promotions concernent:

Infanterie. - Au grade de capitaine: Juillard Denis, 2003 Neuchâtel; Vogel Erwin, 2400 Le Locle. - Au grade de premier-lieutenant: Bersier Eddy, 2603 Péry; Jacot Francis-Claude, 2610 St-Imier; Magne Pierre-André, 2014 Bôle; Stooss Bernhard, 2552 Orpund.

Troupes mécanisées et légères. - Au grade de capitaine: Gueissaz Félix, 2300 La Chaux-de-Fonds; Leuenberger Beat, 2725 Le Noirmont; Nicati Claude, 2503 Bienne; Schallenberg Denis, 2300 La Chaux-de-Fonds. - Au grade de premier-lieutenant: Lebet Patrick, 2400 Le Locle; Rime Christian, 2000 Neuchâtel.

Artillerie. - Au grade de capitaine: Brunner Gérard, 2900 Porrentruy. - Au grade de premier-lieutenant: Müller Stefan, 2502 Bienne; Renaud Jean-Marc, 2006 Neuchâtel.

Troupes d'aviation. - Au grade de premier-lieutenant: Werren Albert, 2800 Delémont.

Troupes de défense contre avions. - Au grade de capitaine: Gasser Jean-Maurice, 2413 Le Prévoux.

Troupes du génie. - Au grade de premier-lieutenant: Hauptlin Félix, 2504 Bienne.

Troupes de forteresse. - Au grade de premier-lieutenant: Tartaglia Charles, 2854 Bassecourt; Urech Remigius, 2316 Les Ponts-de-Martel; Kiser Martin, 2932 Coeuve.

Troupes de transmission. - Au grade de capitaine (Télégraphe de campagne): Briod Daniel, 2503 Bienne. - Au grade de premier-lieutenant: Beuchat Dominique, 2854 Bassecourt; Ritz Walther, 2552 Orpund.

Troupes sanitaires. - Au grade de premier-lieutenant: Altermann Stefan, 2502 Bienne; Giroud Didier, 2503 Bienne; Horisberger Beat, 2740 Moutier; Rohrer Josef, 2822 Courroux.

Troupes de soutien. - Au grade de premier-lieutenant (Quartiers-maîtres): Canonica Roland, 2000 Neuchâtel.

Troupes de protection aérienne. - Au grade de premier-lieutenant: Stämpfli Eugen, 2724 Les Breuleux.

Troupes du matériel. - Au grade de

premier-lieutenant: Cuschieri Marco, 2127 Les Bayards.

Troupes de transport. - Au grade de premier-lieutenant: Charpillot Yves, 2735 Bévillard; Obrist Willy, 2525 Le Landeron.

Service des munitions. - Au grade de capitaine: Monnier Jean-Jacques, 2732 Reconvilier.

Justice militaire. - Au grade de capitaine: Antonioli Charles, 2610 St-Imier; Jean-Petit-Matille Pierre, 2022 Bevaix.

Service de protection AC. - Au grade de premier-lieutenant: Aegerter Pascal, 2520 La La Neuveville; Etienne Pierre-André, 2610 St-Imier.

FAITS DIVERS

Bâle: affaire des «policiers flingueurs»

Les malandrins inculpés

Les cinq jeunes Yougoslaves que des policiers suisses avaient pourchassés dimanche jusqu'en France ont été inculpés d'entrée illégale sur le territoire français, port illégal d'armes, vol de voiture et absence de permis de conduire, a-t-on indiqué de source judiciaire. Deux d'entre eux ont été inculpés mardi soir, précise-t-on de même source. Les trois autres, blessés par les policiers suisses, l'ont été hier matin.

La Suisse a demandé l'extradition des cinq jeunes gens. La requête sera examinée par la Cour d'appel de Colmar dans les prochains jours.

PIÉTON TUÉ EN VALAIS

Un accident mortel de la circulation s'est produit dans la nuit de mardi à hier entre Vétroz et Sion. Une jeune fille de Vétroz qui circulait en voiture en direction de son village a, au cours d'un dépassement, heurté un piéton qui se trouvait au centre de la chaussée.

M. Alfred Vuissoz, 43 ans, domicilié à Vex, a été transporté à l'hôpital où il est décédé des suites de ses blessures.

FRIBOURG: SUICIDE À LA PRISON

Un prisonnier s'est suicidé mardi soir à la prison de Fribourg, a annoncé hier le préfet de la Sarine. Le prisonnier, un citoyen de Cottens (FR), qui avait été arrêté lundi à Genève était

recherché à la suite d'une évasion dans le cadre d'une instruction pénale. Mardi, il avait été transféré de Genève à Fribourg. C'est dans la soirée qu'il s'est pendu dans sa cellule, pour des «motifs d'ordre sentimental».

SOLEURE: REDDITION APRÈS UN HOLD-UP

Une affaire criminelle est classée à Soleure: l'auteur de l'attaque à main armée du bureau de poste de Bettlach le 4 janvier dernier s'est rendu à la police, a communiqué la police cantonale soleuroise hier.

Lors de son attaque, il avait raflé quelques milliers de francs avant de s'enfuir en Allemagne. Après quelques jours, et sur le conseil de connaissances, le jeune homme, âgé de 25 ans s'est rendu. Il se trouve en détention préventive. (ats)

Pluie, neige et vents violents

Attention aux risques d'avalanches

Les vents violents soufflant de mardi à hier ont provoqué des précipitations jusqu'en plaine. Alors qu'il pleuvait encore en plaine hier après-midi, la neige a fait des apparitions isolées vers le soir. Durant la nuit, l'enneigement s'est accru de 15 à 20 cm. dans les Alpes. Malgré des améliorations passagères, l'Institut suisse de météorologie (ISM) annonce de nouvelles chutes de neige pour la fin de la semaine.

Au cours de la nuit, la vitesse du vent a atteint des valeurs record. Au Jungfrau-Joch on a enregistré des vents d'une vitesse de 183 km/h. Des dégâts sont signalés un peu partout. Ainsi près de Niederwil (SG), un sapin s'est abattu sur une voiture, tuant deux personnes. Dans d'autres endroits, des toits ont été emportés.

Les chutes de neige qui se sont produites dans la nuit de mercredi, ont porté la couche de neige à plus de deux mètres en altitude. Selon l'Institut fédéral d'étude de la neige et des avalanches un danger général d'avalanches subsiste sur tout le versant nord des Alpes, dans l'ouest et le nord du Valais, dans la région du Gothard, au nord et centre des Grisons ainsi qu'en basse Engadine. Des avalanches isolées sont possibles sur les pentes épargnées par les vents.

L'Institut fédéral déconseille de faire des randonnées ou des descentes à ski hors des pistes balisées. Dans d'autres parties de la Suisse, subsiste un grand danger d'avalanches par glissement de plaques.

La situation devrait empirer en fin de semaine. Selon les prévisions, de nouvel-

les chutes de neige devraient se produire demain soir. Elles cesseront au début de la semaine prochaine. En raison des vents, de nouvelles congères devraient se former.

(ats)

Sommet francophone

L'invitation navigue entre Paris et Berne

Le Conseil fédéral ne s'est toujours pas prononcé sur la participation de la Suisse au sommet francophone de février, à Paris. En effet, l'invitation française n'était toujours par parvenue mercredi à Berne, lors de la séance hebdomadaire des Sept Sages.

Toutefois, M. Pierre Aubert a informé ses pairs que l'ambassade de France à Berne remettrait ces tous prochains jours l'invitation de M. Mitterrand au gouvernement helvétique.

Décision donc mercredi prochain. (yp)

Les jeunes Suisses rentrent dans leur coquille

Organisations politiques: au placard

Les jeunes Suisses rentrent dans leur coquille et désignent de plus en plus fréquemment leur famille, leurs amis, le confort et leur carrière professionnelle comme pôles de leur vie.

Selon une synthèse de plusieurs enquêtes relatives à la jeunesse suisse publiée par la Régie fédérale des alcools, il apparaît en outre que les jeunes de 18 à 26 ans sont de moins en moins disposés à promouvoir la solution des «problèmes de société» par le biais d'une organisation politique ou institutionnelle.

Le «retrait dans leur coquille» des jeunes Suisses dépend moins de la satisfaction éprouvée à l'égard des réalités sociales et économiques suisses que de l'idée qu'il est plus gratifiant de «s'arranger» avec le cercle de la famille et des amis qu'avec la société.

PEU D'IDÉOLOGIE

La politique tient une place modeste dans la vie des jeunes, même s'ils jugent mauvaise la situation internationale et la pollution. La faute en incombe, selon, aux générations qui les ont précédés. Les améliorations sont recherchées principalement par un engagement précis, limité, tourné vers le concret.

Selon les sondages effectués, la part des jeunes fumant régulièrement du haschisch diminue.

La consommation de drogues dures, tout comme celle d'alcool, est rejetée fermement par la grande majorité des jeunes. (ap)

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
 LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 57
039/23 41 42

Serre 90

A vendre
VW Passat 1600 ou
Escort 1600
 modèles 1982. exp., 1986.
 Prix raisonnables.
 ☎ 038/33 75 55

A vendre
Subaru 1.8 4 WD
 Super Station
 Modèle février 85.
 16.000 km.
 Fr. 16.000.-
 ☎ 039/26 72 14, le soir.

A vendre
Suzuki Alto
 3 portes, 1984,
 12.000 km,
 expertisée.
 ☎ 038/53 19 05
 ou 53 31 31.

Superbe
Ford Mustang Hard-Top 2,8 L V6 aut. toit ouvrant
 1979, brun-mét.,
 48.000 km
 seulement.
 + 4 pneus neige
 neufs. Expertisée.
 Garantie totale.
 Fr. 180.- par mois
 sans acompte.
 Reprise éventuelle.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.
 M. Garau
 Case postale 772
 2501 Bienne
 ☎ 032/51 63 60.



☎ 039/23 00 55
 La Chaux-de-Fonds

Argent comptant
 jusqu'à
 Fr. 30 000.-.
 Service exprès,
 sans caution.
 Discretion absolue.
 ☎ 021/35 97 10.

Votre journal:
L'IMPARTIAL



Maintenant aussi à La Chaux-de-Fonds

Delta Intérim S.A.
 votre agence de travail temporaire

A vous, professionnels, employés de l'industrie du commerce et du bâtiment nous vous invitons à prendre contact auprès de notre agence au 13, de l'Avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds.

Nous vous offrons la sécurité, la variété et un emploi à votre mesure.

Nous attendons votre visite et nous sommes à votre disposition afin de vous renseigner sur toutes les possibilités de travail existantes et aux meilleures conditions.

Delta Intérim S.A. des professionnels à votre service

13, Avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds (entrée Hôtel Fleur de Lys). ☎ 039/23 73 13

ilingua
Dès janvier
 Cours intensifs allemand, français, anglais lu-ve 9 h 20 - 11 h 10 ou 13 h 40 - 15 h 15.
 Cours de fin de semaine: 6 heures par semaine. Vendredi/samedi allemand/français/anglais.
 Cours du jour et du soir 1-2 fois par semaine, anglais, allemand, français, schwyzerdütsch, italien, espagnol, arabe, portugais.
 Entré dans les cours pour élèves avancés à n'importe quel moment. Une leçon à l'essai gratuite!
 Cours de diplôme: anglais/français First Certificate, Chamber of Commerce-Business English for advance pupils, Alliance Française.
 Cours privés - Cours privés en groupes.
 CIP-120 (R), anglais, français, allemand, etc. La meilleure façon de remplacer des études à l'étranger.

le monde des langues - les langues du monde
ilingua
 école de langues
 2502 Bienne, rue de l'Avenir 44
 ☎ (032) 22 60 29

À VENDRE
 à La Chaux-de-Fonds
VILLA EN TERRASSE
 5-6 pièces, 160 m² habitables.
 Pour tous renseignements et visites.
 S'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87, ☎ 039/23 78 33

Abonnez-vous à L'Impartial

OFFRES D'EMPLOIS

CONFISERIE - TEA-ROOM
Minerva
 Bruno HENAUER
 Maître Confiseur
 66, av. Léopold-Robert
 LA CHAUX-DE-FONDS
 cherche tout de suite ou à convenir
sommelière vendeuse en confiserie jeune fille ou garçon d'office
 Se présenter ou téléphoner au
 039/23 16 68.

Ne parlons pas de soldes ou de rabais, etc. mais de prix salon cuir
 canapé 3 places et 2 fauteuils
Fr. 1 800.-
INTER MEUBLES
 Collège 15 et Place du Marché 2-4
 ☎ 039/28 52 81

Voulant s'installer
cherche
 outillages occasions de bijoutier. (Laminoire, filières, machine à polir, etc.). 20 h. le soir.
 ☎ 022/35 29 63.

BESOIN D'ARGENT
 Prêts jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discretion absolue.
 ☎ (021) 35 13 28
 Tous les jours 24 heures sur 24

CAFÉ DU MUSÉE
 D.-J.-Richard 7 - ☎ 039/23 30 98
 Ce soir
VOL-AU-VENT «MAISON»
 Fr. 5.50 la pièce

PRÊTS
 discrets et rapides jusqu'à
Fr. 30 000.-
 pour salariés.
 ☎ 039/23 27 72

Je cherche
une petite malle
 non restaurée, environ 50 cm de long x 40 cm de large
 ☎ 032/97 66 58

Leçons
 d'allemand et de soutien en primaire seraient données par institutrice
 ☎ 039/28 27 42
 heures des repas

Prix choc
 500 paires à Fr. 9.-
 500 paires à Fr. 19.-
Le magasin avec les prix bas
Marché Chaussures
 Rue de la Balance 12
 La Chaux-de-Fonds

prix écrasés!
JUSQU'À ÉPUISEMENT
VIDEO
ORDINATEURS
HAUTE-FIDÉLITÉ
CALCULATRICES
Appareils neufs d'exposition
 parfois quelques égratignures dues à la manutention, sans influence sur le fonctionnement, sont signalées par les vendeurs.
 Droit d'échange 7 jours contre appareils du programme normal.

PROFITEZ
RASOIRS
DISQUES
TV COULEUR
VOTRE SPÉCIALISTE PAR EXCELLENCE
 Télévision/Disques/Hi-Fi/Photo-cinéma
brugger
 La Chaux-de-Fonds La-Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
 (039) 23 12 12
LE SIGLE DES SPÉCIALISTES EN AUDIO-VISUEL

MAGAZINE

expression

Berne amoureux de «Giselle»

Un chef-d'œuvre du répertoire romantique

La scène du Théâtre de Berne s'enrichit en ce début d'année d'une grande production chorégraphique, qui confirme l'excellente collaboration des corps de ballet de Berne et de Lucerne, tous deux dirigés par Riccardo Duse, rassemblés pour la circonstance.

«Giselle», l'un des plus incontestables chefs-d'œuvre du répertoire romantique, vient par ailleurs de consacrer le talent d'une jeune danseuse, Mylène Rathfelder dans l'interprétation, toute de sensibilité, du rôle titre. La «première» eut lieu le 12 janvier, d'autres représentations se succéderont jusqu'au printemps.

«Giselle» sur un argument de Théophile Gautier, d'après Heinrich Heine, est le plus classique des ballets. La musique d'Adolphe Adam est mélodieuse, bien faite pour servir une œuvre où tout est harmonie et élégance. La chorégraphie originale est de Jean Coralli et Jules Perrot. Riccardo Duse, directeur de la danse aux théâtres de Berne et Lucerne, respectant la ligne de ses prédécesseurs en a adapté la présentation à la sensibilité du public contemporain. Les décors

sont de Manfred Schröter, les costumes, dans un dégradé de beiges, de Brigitte Lenz. La direction musicale, à la tête de l'Orchestre symphonique de Berne, est confiée à Ewald Körner.

La première partie raconte les amours impossibles de Giselle pour le prince Albrecht, séparés par les lois de la société. La seconde partie est danse pure. Les «Willis» - jeunes filles mortes avant leur vingtième année - dansent au clair de lune. Les premiers rayons de l'aurore font disparaître les blancs fantômes et, avec eux, l'ombre légère de Giselle qui, éternel regret d'un amour perdu, vivra à jamais dans la mémoire du prince.

Toute la valeur du premier acte dépend de l'art dramatique de l'interprète Giselle. Il faut une comédienne autant qu'une danseuse pour dire successivement le bonheur, le doute, le désespoir, la folie. Mylène Rathfelder rend le rôle avec des effets si véridiques, si profonds, que le spectateur s'en émeut. Les difficultés techniques sans nombre qui parsèment la chorégraphie disparaissent dans son interprétation, derrière laquelle règne le raffinement du ballet blanc. Dans sa réincarnation en «Willi», Mylène Rathfelder se révèle grande

interprète, éthérée, immatérielle, elle parut effleurer la scène comme un rêve, tout en demeurant encore un peu humaine, vulnérable, tendre et aimante, résistant jusqu'au bout à la loi implacable qui fera d'elle un spectre glacé.

Face à elle l'interprétation de Jean-Claude Pavailli dans le rôle du prince Albrecht, fut noble, mesurée. Si, dans le premier acte, il apparaît trop sagement épris, il atteint, dans la scène des «Willis» une présence d'une profonde sensibilité.

Comme par enchantement, par la présence de ce jeune couple - l'un et l'autre ont l'âge de leur rôle - toute la représentation est vivifiée: les villageois sont enjoués, les «Willis» inspirées, le pas de deux des vengeurs révéla d'excellents solistes et le second acte, une superbe reine des «Willis» (Michèle Steel), dont l'autorité et les grands jetés aériens firent impression.

Quant au corps de ballet, relevons la qualité des ensembles qui se font et se défont, se reforment en toute harmonie, le style très dansant, les plus simples mouvements retrouvent leur vraie raison d'être, chacune des danseuses vit son rôle, participe effectivement à l'action.

Le spectacle compte comme l'un des événements chorégraphiques majeurs de la saison. Il sera repris les 18, 28 janvier, les 4, 8, 13, 17 février à Berne.

D. de C.



«Giselle» premier acte Mylène Rathfelder dans le rôle de Giselle. Jean-Claude Pavailli en prince Albrecht et villageoises.

LIVRE Prix Goncourt 1985

Les noces barbares

Il a tout pour plaire, ce livre. Il conte une histoire forte, au scénario déjà utilisé au moins une fois quelque part ailleurs, mais dite avec l'intelligence et la maîtrise d'un grand des suspenses de la nature humaine. Il fait appel à ce qu'il y a de meilleur en nous, lecteur qui se révolte, prend parti, juge et condamne et s'émeut. Et puis, il est écrit par Yann Queffélec, jeune homme qui œuvre au quotidien de son labeur au «Nouvel Observateur». On pourrait ajouter en guise d'accessit que l'ouvrage «Les Noces barbares» a obtenu le Prix Goncourt de la cuvée littéraire 1985-1986. Et que ce prix-là récompense mieux qu'un bon élève appliqué et peu ennuyeux sur les bords, il ceint de lauriers un front qui, à notre humble avis, porte enfin les stigmates d'une naissance. Sans doute celle d'une littérature française qui a trouvé l'adéquation parfaite entre les temps où elle vit et se meut et les mots qu'elle utilise pour se raconter. Mais trêve de digression... La question essentielle: faut-il lire Les Noces barbares? Oui, à pleins yeux.

Nicole est une jeune fille belle et blonde comme l'été. Elle a un corps qui dit plus que son âge. Un cœur qui a treize ans, malgré tout. Fin de la guerre, des soldats américains stationnent dans les quelques bases ancrées en France. Il y a Will, le soldat qui a de si beaux yeux verts et qui appelle l'amour en disant «love» et tout cela est si joli, si insolent aux oreilles et aux yeux de Nicole. Chastes et innocents, les bébécots échangés jusqu'au jour où Will annonce son départ. Et Nicole qui aime, pour la vie, est-elle sûre. Le Yankee vient faire risette chez papa-maman, histoire pour la fille d'obtenir le sauf-conduit pour le bal du dernier soir. Les parents bénissent onctueusement le jeune couple de tourtereaux. Nicole n'ira jamais au bal avec Will. Cette nuit de danse sera celle de leurs noces barbares, partagées avec deux copains de régiment de Will.

Will s'en est allé. Ludovic est né... Malgré tout, parce que Nicole et ses parents ont tout fait pour arracher la vie au bébé dans le ventre puis au nourrisson qu'ils ont vite caché dans le grenier de la boulangère familiale.

Crime de la lâcheté ordinaire, Queffélec n'oublie aucun des travers de la petite bourgeoisie provinciale. Comme un corps sain qui veut s'arracher une tumeur, la famille de Nicole torture, avec dégoût, ce gosse rendu responsable de tous les malheurs du monde ou presque.

Et Queffélec est un maître dans cet art qui nous les restitue, ces braves boulangers, si normaux. Tellement normaux. Comme un avertissement. Celui de ne jamais décerner de certificat d'honorabilité à qui l'on croise, pieux et gentil, dans la rue de la ville ou du village.

Ludovic grandit. Il a le cœur, la tête, le souffle remplis à craquer d'un amour fou et plein de larmes pour sa mère, la Nicole. Elle qui a trouvé à se marier avec un bon bougre. La Nicole qui devient alcool, qui trompe son jalot de mari, qui ne croit qu'en l'argent et au pouvoir de ses cheveux blonds. La Nicole, qu'on se le dise, ainsi jugée par ses parents, ses pairs, ses amis et vous et moi qui formons la société, eh bien la Nicole est normale.

Normalissime, à se fracasser la tête contre un mur la voyant traiter son fils comme un esclave, comme une puanteur qui empêche sa vie de vraiment respirer.

La Nicole va trouver, un beau jour, l'occasion de se débarrasser légalement de Ludovic. Elle le fera enfermer chez les zinzins. Et lui, éperdu d'amour et de désir de reconnaissance, ne pensera plus qu'à elle, au moyen de se faire aimer de sa mère.

Pas de happy end, qu'on se rassure ou se désespère. Le final de l'ouvrage est un chef-d'œuvre d'évocation.

La mer, où tout se joue entre la mère et le fils, mouille les doigts du lecteur, assis un peu plus loin, derrière une dune, à observer tous ces déchirements.

● Les Noces barbares, de Yann Queffélec, 310 pages, Editions Gallimard, Paris, 1985.

— On peut utilement lire (toujours chez Gallimard mais dans la collection de poche Folio) le premier roman de Queffélec «Le Charme noir». Il avait été fort remarqué au moment de sa sortie. Avec raison. Ce roman est un digne et fort précurseur des «Noces...».

ICJ

Samedi 1er février avec L'IMPARTIAL

Concert Supertramp à Lausanne



Supertramp ne manque pas de fans dans notre région, mais beaucoup se posent la question de savoir comment se rendre à leur concert de Lausanne, où se procurer un billet d'entrée.

L'Impartial, en collaboration avec l'entreprise Giger et l'organisateur Veuryx Show production, a voulu permettre à tous les admirateurs du fantastique groupe rock de participer dans les meilleures conditions à ce spectacle qui promet d'être un grand moment de musique actuelle.

Le voyage en car, l'entrée à

Beaulieu et une collation sont proposés pour 48 francs. Mais attention, le nombre de places est limité. Les premiers auront le plus de chances d'être satisfaits. Une annonce dans le présent numéro vous donne toutes les indications utiles.

Supertramp, dans son nouveau spectacle «Brother Wehre You Bound», promet un extraordinaire show qui ne manquera pas d'enthousiasmer les 7000 spectateurs attendus à Lausanne. L'Impartial vous offre de vivre cette extraordinaire soirée, ne la manquez pas. (dn)

Galerie des amis des arts, à Neuchâtel

Zogmayer pose ses pièges

Leo Zogmayer est né en 1949 à Krems. Il fit ses études à l'École supérieure des arts appliqués à Vienne. Etudes de paysages, exploration du surréalisme, abstraction, gravure, dessin, il assimile les connaissances de l'histoire de l'art pour ensuite s'en détacher. Il peint depuis 1982, c'est la première fois qu'il expose en Suisse romande.

Ses sujets: la forêt vierge, l'homme insondable, seul, être hybride. Il travaille par cycles, forme des ensembles dont le début et la fin ne sont pas définis avec précision.

L'art de Zogmayer se caractérise par l'expression, le clair-obscur, le contraste violent, peu de couleurs, des noirs, des blancs, une traînée rouge pour rendre force à un détail. Pas de mouvement, un total aspect statique, un bateau, une voiture, un pont suggèrent les potentialités de mouvements. Silhouettes longues, angousses. Il utilise le thème de la parturiente comme symbole de vie, de mort, de sexualité.

L'homme évolue comme être isolé, il ne développe pas de rapports, insiste pour rester dans l'isolement de son choix. Il surprend l'homme démasqué, sans témoin, seul avec ses grimaces, l'être dans son abandon, faible, vulnérable,

désarmé, avant qu'il n'ait encore eu le temps de se composer une attitude, de se reprendre, de poser un masque sur son visage. Zogmayer piège la réalité, il n'expose pas de théorie, ne raconte pas d'histoire.

Il peint l'homme d'il y a deux millions d'années pas tellement différent de l'homme moderne, ce dernier a d'autres rêves, d'autres préoccupations, c'est toute la différence.

Yeux éborgnés, bien arrondis par l'épouvante, la bouche est inexistante ou mufle d'animal, bec d'oiseau. Le peintre est fasciné par l'homme, le dédoublement de personnalité, par son évolution.

Lorsqu'il aborde la gravure, eau forte et aquatinte, il prend ses modèles dans la littérature. Il expose une série de 38 gravures autour de Médée selon Euripide. Il ne raconte pas l'histoire une fois de plus, il s'attache au mythe pour lui conférer une dimension nouvelle, subjective, moderne.

Le mystère Zogmayer reste entier, le voile ne se déchire jamais tout-à-fait.

D. de C.

● Galerie des amis des arts, chaque jour de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., fermé le lundi. Jusqu'au 2 février.



Dédoublement de la personnalité. (photo Claire Schwob)

à l'agenda

Jacques le Peintre Arts plastiques en spectacle

En heureux accompagnement de l'exposition Jacques Pajak au Musée des beaux-arts, et pour une collaboration entre TPR et Musée, le Théâtre des Drapeaux de Strasbourg présentera à La Chaux-de-Fonds un spectacle consacré au peintre. C'est à la fois une ouverture sur l'œuvre diverse et féconde de cet artiste mort en 1965 à 35 ans, et un dialogue avec les questionnements de l'art contemporain. Inscrit dans le riche courant de ce temps, Pajak se prête merveilleusement à cette démonstration exemplaire, son art étant empreint fondamentalement de mouvement, de personnalités, de rapport à l'image et à la musique.

● Musée des beaux-arts, vendredi 17 janvier et samedi 18 janvier, 20 h. 30.

Musica-Théâtre Une Clé pour Deux

Le divertissement à l'honneur pour le prochain spectacle de l'abonnement au Théâtre. John Chapman a écrit un vaudeville avec l'inévitable ménage à trois. En fait, l'héroïne (Micheline Dax) a deux amants avec qui elle partage son temps et son cœur.

Dans une organisation parfaitement rodée jusqu'au jour où le grain de sable fatidique vient enrayer ce parfait bonheur. Les quiproquos se succèdent, on l'imagine, savamment mis en valeur par la pétillante comédienne, secondée par Guy Grosso, l'un des anciens des Branguignols.

(ib)

● Dimanche 19 janvier, 20 h. 30
Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Concert-conférence
au Musée d'Art et
d'Histoire de Neuchâtel

La flûte? Toute une histoire!

Un concert-conférence sur le thème «la flûte et son histoire» était organisé dimanche en fin d'après-midi par le Cercle Neuchâtelois d'Archéologie.

Un public nombreux avait répondu à l'invitation, il n'y avait plus une place libre dans la salle mise à disposition par le Musée d'Art et d'Histoire. M. Raymond Meylan, professeur au Conservatoire de Bâle et soliste réputé a permis de suivre, grâce à ses explications et démonstrations, le développement de la flûte, depuis le paléolithique jusqu'à aujourd'hui.

Pour commencer, Raymond Meylan proposait un premier groupe d'objets: sifflets et appeaux produisant des sons selon la même technique que la flûte, mais utilisés par des chasseurs. De toutes les pièces présentées, la plus ancienne était la phalange de renne, vieille de 12.000 ans, puis différents sifflets, en terre cuite ou en os. De l'époque romaine au XIIIe siècle la technique n'a presque pas changé: une petite ouverture pour le son, un trou central ou parfois même quelques trous pour les doigts. Ces instruments sont en fait à la limite de la musique, relève R. Meylan. Il semble qu'ils étaient destinés à produire des signaux ou à imiter certains bruits, mais la frontière est très floue: le son du sifflet n'est-il pas déjà musical?

Nouvelle étape dans l'évolution de l'instrument: la flûte traversière cylindrique, datant de la fin du Moyen-Age et permettant au concertiste de produire des sons plus riches. La flûte en os trouvée à Montmirail (NE) peut, elle aussi, prendre part à la musique d'art. R. Meylan, accompagné tantôt au luth, tantôt au théorbe par Solomon Ross, nous fit entendre des mélodies d'époque, porteuses encore de la tradition des troubadours. «Je me recommande», rondeau de Gilles Binchois (1448); «Ach Elslein», Lied de Ludwig Senfl (1522) ou encore «La fille Guillemine» ballade aux accents bourguignons.

Au son de ses flûtes il nous transporta de la cour de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, à celle de Maximilien d'Autriche, régnant sur le Saint-Empire.

Les derniers pas dans cette agréable marche à travers les siècles furent bientôt franchis. Les auditeurs eurent le privilège d'entendre une flûte originale du XIXe siècle, construite selon un modèle baroque. R. Meylan avait choisi pour l'occasion la sonate en sol majeur de G.-F. Händel (1725). Véritable prouesse de la part du musicien qui doit s'adapter à un instrument ayant un diapason et une échelle propre.

Avec la flûte moderne construite vers 1840 par Theobald Boehm, le concertiste a atteint les conditions que nous connaissons aujourd'hui. L'instrument n'est plus d'os ou de bois mais en métal. Lors de la seconde partie du concert, nous avons pu apprécier des pages de L. van Beethoven: «Air russe varié», op. 107, No 7, de F. Schubert: introduction et variations sur le Lied «Ihr Blümlein Alle» op. 160, et de Ch.-M. Widor: romance du «Conte d'Avril». Stéphane Reymond, pianiste, accompagnait avec brio ces quelques pièces. (mn)

CINÉMAS

abc

Centre de Culture abc
17, rue de la Serre

cinéma

Du jeudi 16 au lundi 20 à 20 h 30
Location dès 19 h 45 ☎ 039/23 72 22
le No 122 renseigne/ Age: 16 ans

KAZOKU GAME

(Jeu de famille)

de Yoshimitsu Morita (Japon) V.o. sous-titres français
«Jeu de famille donne l'image d'un Japon que n'imaginent pas les occiden-
taux confortés dans des schémas simplificateurs.»



CORSO

☎ 23 28 88

Le dernier succès de José Giovanni
Un film d'action pur et dur...

Une distribution virilissime et inédite.

CLAUDE BRASSEUR

BERNARD-PIERRE DONNADIEU · GERARD DARMON · NIELS ARESTRUP
JEAN-HUGUES ANGLADE · DANIEL DUVAL · JEAN-ROGER MILO

Soirées à 20 h 45
Matinées à 14 h 30
samedi et dimanche

10 aventuriers hors pairs
contre une mystérieuse
organisation.

LES LOUPS ENTRE EUX



16 ans Contre les chacals il faut des loups...

CORSO

☎ 23 28 88

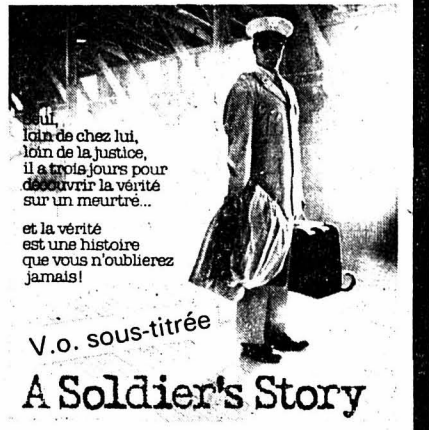
Un coup de poing anti-raciste...

Un film de Norman Jewison

Une réussite à voir absolument !

Un bon et beau moment de
cinéma !

Matinées à 17 heures
Samedi - dimanche



«Loin de chez lui,
loin de la justice,
il a trois jours pour
découvrir la vérité
sur un meurtre...
et la vérité
est une histoire
que vous n'oublierez
jamais!»

V.o. sous-titrée

A Soldier's Story

16 ans

**E
D
E
N**

23 13 79



Prolongation jusqu'à dimanche inclus

Derniers jours !

3 HOMMES et un couffin

Partout en Europe, le succès du film de Coline Serreau vire au phénomène historique.

Soirées à 20 h 45 samedi-dimanche matinées à 15 h

5e et dernière semaine

du film qui a fait courir toute La Chaux-de-Fonds avec près de 10 000 spectateurs à ce jour.

Admis dès 12 ans

Samedi-dimanche à 17 h 30

Un chef-d'œuvre envoûtant, bouleversant



ANTARCTICA

TARO et JIRO :
ils ont réussi
là où les hommes
ont échoué

Egalement:

Lundi	20 janvier à	20 h 45
Mardi	21 janvier à	20 h 45
Mercredi	22 janvier	15 h et 20 h 45

dès 7 ans
Prix réduits pour enfants.

VENDREDI-SAMEDI à 23 h 30 JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h 30

20 ans

Jour ensemble

strictement pour public averti



CHARLOTTE GAINSBURG

L'effrontée

un film de CLAUDE MILLER

avec
BERNADETTE LAFONT
et JEAN-CLAUDE BRIALY
scénario de
CLAUDE MILLER · LUC BERAUD
BERNARD STORA · ANNIE MILLER

Au cinéma: ATTENTION! **Nouvel horaire:**

PLAZA En grande 1re vision
Tous les jours 17 h - 21 h
Couleurs dès 10 ans

* Prix Louis Delluc 1985 *

«Et un homme peut tomber amoureux
d'une fille pas jolie, tu crois?»

La rencontre surprenante du réalisateur de
«Dites-lui que je l'aime», «Garde à vue»,
«Mortelle randonnée», avec la vedette de
«Lemon Incest», la découverte de «Paroles
et musique»

UN MIRACLE DE FILM...

UN FILM MAGNIFIQUE QUI DEVRAIT
DÉCLENCHER L'ENTHOUSIASME GÉNÉRAL...
FAIRE RIRE ET PLEURER LES 10/80 ANS...

Marc Esposito (Première)

ATTENTION! Tous les jours à 19 h parlé français

Les années d'or de Luis Buñuel: en 1re réédition

● LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE ●



Serge Silberman présente
LUIS BUNUEL

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE

D'après le roman de Octave Mirbeau
Adaptation et dialogues LUIS BUNUEL et JEAN-CLAUDE CARRIERE
Avec JEANNE MOREAU-GEORGES GERET-DANIEL IVERNEL
FRANCOISE LUGAGNE-JEAN OZENNE-MICHEL PICCOLI
Produit par SERGE SILBERMAN et MICHEL SAFRA

**S
C
A
L
A**

23 19 18



7 ans

Une chasse au trésor sensationnelle...
folle et hilarante



Prenez part à l'aventure

Soirées à 20 h 45 - Matinées: samedi, dimanche à 15 h

Prolongation
jusqu'à
dimanche
inclus

Samedi-dimanche

à 17 h 30 - 16 ans

Grand prix festival
d'Avoriaz 1985

TERMINATOR

Insensible à la douleur
et à la pitié.

Impossible à arrêter !

SCHWARZENEGGER



Dès lundi à 20 h 45 Un film de Patrick Jamain

Lune de Miel

Nathalie Baye - John Shea - Richard Berry

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

On achète les machines à café de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust les plus bas

Les derniers modèles de Turmix, Electrolux, Jura, Moulinex, Gaggia, Siemens et Solis en stock

Machine à café Siemens TC4602 dès 89.-

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

A vendre à Villeret

ancienne ferme

entièrement rénovée,
comprenant: 1 appartement
de 4 pièces, salle d'eau, cuisine, agencée, 1 appartement de 7 1/2 pièces, cuisine agencée, 2 salles d'eau avec WC, cheminée française, 2 garages, terrain de 1600m² env.

Ecrire sous chiffre 93-31456 à ASSA
Annonces Suisses SA, Collège 3
2610 Saint-Imier.

Quel confort meubles GRABER

serre ille

10 à 50%



Calame
SPORTS
Tél. 039 28 24 40
Perret et Sautaux succ.
Rue Neuve 3 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS



Confection d'hiver

vestes - pantalons - pulls - sous-pulls - combinaisons - ensembles de ski de fond

et toujours
nos sets de skis de piste de fond

(autorisées par la Préfecture)

10 à 50%

SOLDES - SOLDES - SOLDES
venez voir nos vitrines

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche

employé(e) de commerce

pour son département «Administration technico-commerciale»

Le(la) candidate(e) idéal(e) aura

- un CFC et au minimum 3 ans de pratique
- de l'intérêt pour les notions techniques
- de l'initiative
- le sens des responsabilités, de l'exactitude et de l'efficacité

Nous offrons:

- place stable pour personne compétente
- rémunération selon qualifications et expérience

Entrée immédiate ou date à convenir

Faire offre sous chiffre BB 1176 au bureau de L'Impartial

Stuag

Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics SA

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

maçon

pour travaux de génie civil

machiniste

expérimenté sur machines de chantier

Prendre contact par écrit ou par téléphone à notre succursale de La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 47 55

On cherche tout de suite
commissionnaire

avec vélomoteur

STHELE FLEURS ☎ 039/28 41 50

Nous cherchons
pour entrée immédiate ou
à convenir**mécanicien sur
machines agricoles**Olivetto et Bagatella
Machines agricoles2112 Môtiers
☎ 038/61 33 43

au pair

Cherchez-vous une
jeune fille au pair?Nous pouvons vous
proposer une jeune
fille Suisse allemande
pour la rentrée d'avril.Elle travaillera chez vous
24 à 28 heures par semaine.
Pendant son temps libre,
elle fréquentera des
cours de français
et de culture générale.Demandez sans engagement
notre documentation au
038 24 69 33
ou 031 25 76 96

Problèmes d'argent ?

Contactez-moi vite !

PRÊTS dans les 24 heures.

Discrétion absolue

☎ 039/28 74 60 (de 8 h à 20 h)

jusqu'à samedi

1500 articles pour
dames, messieurs
et enfants

1/2 prix

20% sur tous les articles
de mode

en plus: pour messieurs, enfants
et chemiseries (excepté quelques articles net)

non baissés.

(vente au rabais autorisée du 15 janvier au 1er février 1986)

SCHILDERS
LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9



Dimanche 26 janvier 1986

course surprise

Excursion facultative en traineau **37.-***
Train **49.-**

* avec abonnement 1/2 prix

Programme détaillé, inscription et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Chaque jour tout Suisse avec le nouveau
Skipass CFF

Vos CFF

VERBIER

Prix: Adultes 69.-
Enfants 6-16 ans 39.-
Abt 1/2 prix 49.-

Ces prix comprennent le transport et les remontées mécaniques.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 23 62 62

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL»

82

RÉGINE ANDRY
**La Fête
à Beaubourg**

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris
et Sciaky presse

- Oui, j'ai dû partir assez brusquement en province et il a pu se méprendre, mal interpréter les choses.

- Se méprendre ? Mais vos histoires intimes ne me regardent pas !

- Excusez-moi, madame, je suis très inquiète. Où peut-il bien être ?

Mélania détaillait Julie avec curiosité.

- Hier soir, quand il est venu me voir, il était dans un état lamentable. Il semblait bouleversé.

- C'est bien ce que je pensais. Il n'a rien compris. Le petit mot que je lui avais laissé était trop bref.

Mélania avait l'air agacé.

- Je ne peux rien vous dire de plus. Il est passé chez moi à une heure inhabituelle. Il était hagard, les yeux fixes.

- Vous a-t-il dit ce qu'il comptait faire, où il pensait aller ?

- Mais je ne lui ai pas demandé ! Il est parfois étrange, difficile à suivre dans ses raisonnements. Il fait des mystères de tout. Je me demande pourquoi il ne m'a jamais parlé de vous.

Par élégance, elle s'efforçait de se radoucir et de cacher son dépit. La présence de cette fille l'irritait pourtant. Elle était gênée de s'être ridiculisée en faisant des avances à Vincent. Qu'avait-il pensé d'elle ? Elle fit asseoir Julie sur une chaise du salon. Elle ramena sur ses genoux le flot de dentelles qui s'échappait de sa robe d'intérieur.

- Il y a longtemps que vous vous connaissez ? demanda-t-elle.

- Quelques semaines. En ce moment, je suis folle d'inquiétude. Je me demande où il a bien pu passer. Et puis, j'ai une nouvelle étonnante à lui annoncer. Une nouvelle qui va complètement bouleverser son existence.

- Comme c'est drôle ! dit Mélania. Moi aussi j'avais une nouvelle extraordinaire à lui annoncer hier soir quand il est venu. Mais elle

n'a pas produit sur lui l'effet que j'escomptais. Rien ne pouvait le sortir de son angoisse.

Elle se leva et se dirigea vers une bibliothèque en acajou dans laquelle elle avait glissé, parmi d'autres livres, quelques exemplaires de *Musique des rues*.

- Vous savez qu'il a écrit des poèmes, n'est-ce pas ?

- Oui. Il m'a même dit que vous les aviez aimés.

- Ah ! Il vous parle quelquefois de moi ?

- Il vous est infiniment reconnaissant de tout ce que vous faites pour lui, croyez-le bien. Mélania eut un sourire amer.

- Reconnaisant ! Il m'est reconnaissant. J'en suis bien aise.

Elle ressentait un profond sentiment d'humiliation. Que n'avait-elle l'âge de cette fille, sa fraîcheur, sa beauté ? Oui, comme elle avait dû paraître ridicule aux yeux de Vincent. Brusquement, elle avait honte. Elle revint vers Julie:

- Regardez ! Voici la surprise que je lui avais réservée. Ses meilleurs poèmes sont dans ce recueil. Je viens de le faire imprimer. Je me proposais de tout mettre en œuvre pour le lancer, créer autour de lui une légende: «Vincent Maurier, le poète de Beaubourg.» Il a un

sacré talent. Je m'y connais. Dieu m'a doté d'un flair infallible pour découvrir les vrais artistes et les aider. J'ai voué ma vie à cette cause. C'est la seule chose au monde qui m'intéresse.

Elle redressa sa taille épaisse, gonfla son opulente poitrine et déclara d'un ton superbe:

- Vous ne le savez peut-être pas, mais je suis la veuve du célèbre peintre Alexis Dutré-sor.

Cette phrase définitive dont elle détachait soigneusement chaque syllabe, elle avait l'habitude de la jeter, en certaines circonstances, comme un défi.

Julie feuilletait les pages du recueil. Elle était émerveillée.

- Oh ! mais, c'est formidable ! Quelle a été la réaction de Vincent en voyant ce livre ?

- Eh bien, vous ne me croirez peut-être pas, mais il a paru très contrarié et s'est presque enfui en claquant la porte. Je n'ai rien compris à son attitude, ni à son histoire. Il prétendait vouloir conserver toujours l'anonymat, m'a parlé de certains risques qu'il courait si ce livre était diffusé. En fait, je pense que c'est un original, comme tous les artistes. Si vous saviez quelles lubies avait mon Alexis ! Vincent est comme lui, un peu déboussolé parfois. (à suivre)

ECONOMIE

Demande de rééchelonnement d'un impayé de 550 millions de dollars Varsovie en appelle à la solidarité

La Pologne a demandé le rééchelonnement d'une échéance de 550 millions de dollars qu'elle aurait dû verser fin décembre à 17 pays occidentaux regroupés dans le Club de Paris, a indiqué mardi le ministre polonais des Finances, M. Stanislaw Niekarcz.

« Cette somme doit faire l'objet d'un rééchelonnement et des négociations auront prochainement lieu à ce sujet avec le Club de Paris », a déclaré M. Niekarcz, cité par l'agence PAP. Si un accord intervenait, il s'agirait d'un cas de figure encore inédit dans les relations financières internationales, à savoir le rééchelonnement d'un rééchelonnement intervenu l'été dernier entre la Pologne et le Club de Paris.

Varsovie n'a jamais caché que la Pologne ne pourrait pas tenir les échéances de remboursement de sa dette (près de 30 milliards de dollars) aux banques et gouvernements occidentaux, que si ces derniers rouvraient le robinet des crédits interrompus après le coup de force contre Solidarité du 13 décembre 1981. En signant les accords de rééchelonnement en 1985, après quatre ans de gel des relations, la Pologne avait ainsi lié ces derniers à « la reprise des relations financi-

res normales », ce qui aurait dû se traduire à ses yeux par l'octroi de nouveaux crédits.

« Le scénario des remboursements dans le cadre du Club de Paris prévoyait en 1985 l'octroi de nouveaux crédits garantis à hauteur de 600 à 800 millions de dollars. Nous n'avons obtenu que 200 millions et c'est pour cela que l'échéance des 550 millions de dollars a dû être ajournée », a déclaré le ministre.

Selon M. Niekarcz la Pologne a déjà dû opérer une ponction sur des crédits qu'elle avait obtenus pour payer en 1985 2,2 milliards de dollars « représentant une partie d'un service de sa dette ».

Selon des sources officielles, la Pologne évaluerait ses besoins en crédits pour 1986 à environ 1 milliard de dollars. Elle serait en mesure de payer cette année 2 milliards de dollars au titre de sa dette, dont 1,6 milliard aux banques commerciales. En 1985, ces dernières ont déjà bénéficié d'une priorité pour les versements des échéances, malgré les protestations des membres du Club de Paris qui souhaite que gouvernements et banques soient traités d'égal à égal.

(ats, afp)

La CEE prête à Athènes Emprunt de 350 millions d'écus

La Commission européenne a annoncé hier qu'elle a fait appel au marché des capitaux pour une somme de 350 millions d'écus (310 millions de dollars) qui sera prêtée à la Grèce.

Cet emprunt est le premier d'une série qui devra permettre à la CEE de prêter 1,75 milliard d'écus (1,55 milliard de dollars) à la Grèce en 1986 et 1987, afin de l'aider à faire face à de sérieuses difficultés économiques, selon une décision prise le 18 novembre dernier par les ministres des finances de la Communauté.

Appel de l'Espagne aux capitaux étrangers

Un important colloque réunissant quelques 80 financiers et chefs d'entreprises américains, japonais et européens sur le thème central « Les investissements en Espagne: opportunités et avantages », s'est ouvert hier à Cuenca (160 km. au sud-est de Madrid).

Le colloque a lieu dans le cadre d'un plan économique régional élaboré pour cette région autonome et qui prévoit des taux de croissance annuelle de 2 à 3,5% pour les années 1986 à 1989.

Le gouvernement socialiste espagnol manifeste ainsi, moins de deux semaines après son entrée dans la CEE, sa ferme volonté de faire valoir sans délai les avantages qu'il est prêt à consentir aux

Pour son centenaire une banque crée un nouveau musée d'horlogerie à Bâle

Un nouveau musée d'horlogerie ouvrira ses portes à Bâle le 29 août 1986 au petit Kirschgarten, grâce à l'aide d'une banque privée bâloise: E. Gutzwiller & Cie, qui a fêté son centenaire hier 15 janvier.

Un catalogue détaillé de cette extraordinaire collection d'horlogerie ancienne sera édité à cette occasion.

Il y avait donc hier exactement 100 ans qu'était fondée E. Gutzwiller & Cie, banquiers.

Cette banque privée spécialisée dans les négociations des valeurs et la gérance de fortunes compte environ soixante collaborateurs.

Elle s'occupe principalement des portefeuilles d'une clientèle privée et institutionnelle helvétique et internationale. Parmi les banquiers privés de Suisse, plus très fortement représentés dans la branche quantitativement parlant, E. Gutzwiller & Cie est parvenu à occuper un rang important et se tailler une réputation à sa mesure. (R. Ca)

Les ventes de voitures en Suisse en 1985 Ça roule pour les japonaises

La vente de voitures en Suisse a diminué en 1985 de 1,2% par rapport à l'année précédente, selon les chiffres de l'Association des importateurs suisses d'automobiles (AISA) publiés hier. Avec cette légère baisse, le nombre d'automobiles livrées à la clientèle a passé à 269.278.

Opel reste le leader des ventes en Suisse, malgré une baisse de 4,9% de ses ventes par rapport à 1984, avec 35.885 véhicules vendus devant Volkswagen (30.801, -3,8%). Ford occupe la troisième place avec 21.141 voitures vendues (-8%), devant Toyota (18.143, +3,7%) qui devance Fiat (17.532, -11,4%) et Renault (17.003, +10,5%).

Les livraisons sont particulièrement en hausse chez Subaru (10.642, +33%), chez Audi (14.211, +27,1%) chez Mercedes (6841, +20,5%). A signaler, une

hausse de 24,6% chez Isuzu (725 véhicules vendus) et de 38,1% chez Land Rover/Range Rover (1257). Autre hausse indiquée, +10,5% pour Renault (17.003).

Au chapitre des baisses de ventes, outre les reculs importants enregistrés chez Talbot (-50,3% à 746 véhicules vendus), Skoda (-51,1%, 110) et General Motors USA (-49,3%, 280), les autres diminutions remarquables des livraisons concernent Alfa Romeo (6025, -25,4%), Volvo (5164, -18,1%), BMW (10.409, -14,7%), Citroën (8750, -13,8%), Fiat (17.532, -11,4%), Mazda (8046, -10,8%) et Honda (7821, -7,6%).

Sur ces 269.278 voitures livrées en 1985, 69.237 proviennent de constructeurs japonais, ce qui représente 25,7% des ventes en 1985, contre 24,7% en 1984. (ats)

Production publicitaire: 7,2 pour cent de hausse en 1985

La production publicitaire dans les quotidiens suisses s'est accrue en 1985 de 7,2%, relève l'Association d'agences suisses de publicité, Zurich, dans une statistique diffusée hier. Le total des pages de publicité publiées l'an passé s'est en effet élevé à 229.339 contre 213.854 en 1984. Ce total comprend notamment les pages contenant les offres d'emplois. Le nombre de celles-ci a sensiblement augmenté, puisqu'il s'est élevé à 39.439 pages, soit une hausse de 36% par rapport à 1984.

Par région, la statistique indique qu'en Suisse alémanique la progression des pages contenant des offres d'emplois a atteint 39,7% (30.041 pages). En Suisse romande, l'augmentation a été de 25,2% (8651 pages), alors qu'elle a été de 27,9% (747 pages) au Tessin. Des différences régionales ont également été constatées pour le total des pages de publicité. Ainsi la progression a atteint 8,1% en Suisse alémanique (151.839 pages), 5,7% en

Suisse romande (67.397 pages) et 4,3% au Tessin (10.103 pages).

La statistique s'établit sur la base d'un choix représentatif de quotidiens suisses par régions linguistiques, indique l'Association d'agences suisses de publicité. En Suisse alémanique, le nombre de journaux pris en considération est de 31. Il est de 16 en Suisse romande et de 3 au Tessin. (ats)

Vidéo-disques à laser en Chine Première usine

La Chine va investir 20 millions de dollars pour la construction, prévue dès le début de cette année, de sa première usine de fabrication de vidéo-disques à laser, a-t-on appris hier à Hong Kong.

Cette unité qui doit être installée dans la zone économique spéciale de Shenzhen proche de Hong Kong, va produire les derniers modèles de vidéo-disques pour le marché intérieur et l'exportation, a-t-on précisé.

Ce projet doit être financé par un prêt commun de 17,7 millions de dollars provenant de diverses sources parmi lesquelles figurent trois institutions financières étrangères dont la Banque Nationale de Paris (BNP). (ats, afp)

● L'Argentine et les Etats-Unis ont signé à Buenos Aires un accord portant sur le refinancement de 270 millions de dollars de dettes restées impayées au 31 décembre 1985.

PUBLICITE

abatech

TECHNIQUES D'ASSEMBLAGE ET D'ÉTANCHÉITÉ

ABATECH CH-2300 La Chaux-de-Fonds
89, rue de la Serre Tél. 039/23 89 23

ingénierie de collage

BOURSE

HORS BOURSE		W'thur p.		6250.— 6390.—		Inco Ltd		28.25		28.50	
A B		W'thur n.		3350.— 3390.—		IBM		314.— 313.—			
Roche b/jce 130750.— 136750.—		Zurich p.		6250.— 6350.—		Litton		169.— 167.—			
Roche 1/10 13275.— 13725.—		Zurich n.		3300.— 3425.—		MMM		185.— 184.50			
SMH p.(ASUAG) 116.— 120.—		BBC 1-A		1770.— 1800.—		Mobil corp		67.— 66.—			
SMH n.(ASUAG) 470.— 505.—		Ciba-gy p.		4150.— 4250.—		NCR		82.75 84.50			
Crossair p. 1540.— 1570.—		Ciba-gy n.		2135.— 2175.—		Pepsico Inc		147.50 144.50			
Kuoni 20000.— 21000.—		Ciba-gy b.p.		3275.— 3285.—		Pfizer		105.— 103.50			
SGS — 6700.—		Jelmoli		3650.— 3650.—		Phil Morris		194.50 193.50			
		Nestlé p.		8925.— 8980.—		Phillips pet		26.25 25.—			
		Nestlé n.		4875.— 4910.—		Proct Gamb		139.— 140.—			
		Nestlé b.p.		1600.— 1620.—		Rockwell		73.50 73.25			
		Sandoz p.		11450.— 11300.—		Schlumberger		74.— 74.25			
		Sandoz n.		4925.— 5040.—		Sears Roeb		78.— 78.25			
		Sandoz b.p.		1790.— 1810.—		Smithkline		156.— 155.50			
		Aluisse p.		665.— 670.—		Sperry corp		105.— 104.50			
		Cortaillo n.		2000.— 2000.—		Squibb corp		174.— 173.50			
		Salzer n.		2550.— 2600.—		Sun co inc		103.50 104.—			
						Texaco		65.— 63.50			
						Warner Lamb.		100.— 99.50			
						Woolworth		124.50 125.—			
						Xerox		121.50 123.50			
						Zenith		41.25 41.75			
						Anglo-am		26.25 27.25			
						Amgold		150.50 159.—			
						De Beers p.		12.— 12.50			
						Cons. Goldf I		19.50 20.50			
						Aegon NV		87.— 87.75			
						Akzo		116.— 119.—			
						Algem Bank ABN		438.— 443.—			
						Amro Bank		83.75 86.—			
						Phillips		44.25 45.75			
						Robeco		64.25 65.—			
						Rolinco		55.75 55.50			
						Royal Dutch		136.— 135.50			
						Unilever NV		297.— 300.—			
						Basf AG		238.— 241.50			
						Bayer AG		242.— 246.—			
						BMW		541.— 548.—			
						Commerzbank		300.— 307.—			
						Daimler Benz		1185.— 1235.—			
						Degussa		398.— 410.—			
						Deutsche Bank		755.— 763.—			
						Dresdner BK		397.— 409.—			
						Hoechst		248.— 248.—			
						Mannesmann		249.50 260.—			
						Mercedes		1065.— 1115.—			

BILLETS (CHANGE)		
Achat	Vente	
1 \$ US	2.06	2.14
1 \$ canadien	1.45	1.55
1 £ sterling	2.91	3.16
100 fr. français	26.75	28.75
100 liras	0.1155	0.1305
100 DM	83.75	85.75
100 fl. hollandais	74.25	76.25
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.23	1.48
100 schilling autr.	11.90	12.20
100 escudos	1.05	1.55

DEVICES		
Achat	Vente	
1 \$ US	2.08	2.11
1 \$ canadien	1.47	1.50
1 £ sterling	2.98	3.03
100 fr. français	27.30	28.—
100 liras	0.1230	0.1255
100 DM	84.30	85.10
100 yens	1.0260	1.0380
100 fl. hollandais	74.80	75.60
100 fr. belges	4.10	4.20
100 pesetas	1.34	1.38
100 schilling autr.	12.—	12.12
100 escudos	1.30	1.34

MÉTAUX PRÉCIEUX		
Or		
\$ Once	338.—	341.—
Lingot	22.750.—	23.000.—
Vreneli	157.—	169.—
Napoléon	147.—	159.—
Souverain	182.—	196.—
Argent	\$ Once	5.95 6.10
	Lingot	395.— 410.—
Platine	Kilo	23.950.— 24.450.—

CONVENTION OR		
16.01.86		
Plage or		23.400.—
Achat		23.020.—
Base argent		450.—

NEW YORK	
A	B
Aetna LF & CASX	52 1/2 53 1/2
Alcan	29 1/2 30 1/2
Alcoa	39— 39 1/2
Amac	14 1/4 14 1/2
Asarco	20 1/2 20 1/2
Att	23 1/2 23 1/2
Amoco	61 1/2 62—
Atl Richfld	60 1/2 61 1/2
Baker Intl	17— 17—
Boeing Co	47 1/2 48 1/2
Burroughs	62 1/2 62 1/2
Canpac	12 1/2 12 1/2
Caterpillar	42 1/2 43 1/2
Citicorp	50 1/2 52 1/2
Coca Cola	79 1/2 79 1/2
Crown Zeller	40 1/2 40 1/2
Dow chem.	41 1/2 41 1/2
Du Pont	64 1/2 64 1/2
Eastm. Kodak	48 1/2 47 1/2
Exxon	54 1/2 54—
Fluor corp	15 1/2 15 1/2
Gen. dynamics	65— 65 1/2
Gen. elec.	69 1/2 68 1/2
Gen. Motors	70 1/2 69 1/2
Genstar	23 1/2 23 1/2
Halliburton	27 1/2 27 1/2
Homestake	25 1/2 26 1/2
Honeywell	74 1/2 77 1/2
Inco ltd	13 1/2 14—
IBM	149 1/2 152 1/2
ITT	38 1/2 38 1/2

LITTON	
A	B
MMM	650.— 692.—
Mobil corp	31 1/2 31 1/2
NCR	40 1/2 42—
Pac. gas	19 1/2 19 1/2
Pepsico	68 1/2 68 1/2
Pfizer inc	49 1/2 48 1/2
Ph. Morris	92 1/2 93 1/2
Phillips pet	12 1/2 12 1/2
Proct. & Gamb.	66 1/2 67—
Rockwell int	35— 35 1/2
Sears Roeb	37 1/2 37 1/2
Smithkline	74 1/2 74 1/2
Sperry corp	49 1/2 49 1/2
Squibb corp	83 1/2 83 1/2
Sun corp	49 1/2 49 1/2
Texaco inc	30 1/2 30 1/2
Union Carb.	74 1/2 74 1/2
US Gypsum	46 1/2 46 1/2
US Steel	25 1/2 25 1/2
UTD Technol	44 1/2 43 1/2
Warner Lamb.	47 1/2 47 1/2
Woolworth	60 1/2 59 1/2
Xerox	58 1/2 60 1/2
Zenith	19 1/2 19 1/2
Amerada Hess	27 1/2 27 1/2
Avon Prod	37 1/2 37 1/2
Chevron corp	37 1/2 37 1/2
Motorola inc	37 1/2 37 1/2
Polaroid	46 1/2 48 1/2
RCA corp	62 1/2 63—
Raytheon	54 1/2 54 1/2
Dome Mines	10 1/2 11 1/2
Hewlett-pak	37 1/2 38 1/2
Revlon	— —
Texas instr.	105 1/2 108 1/2
Unocal corp	27— 26 1/2
Westingh el	43— 42 1/2

TOKYO	
A	B
Ajinomoto	1130.—
Canon	1100.—
Daiwa House	881.—
Eisai	1340.—


CANADA	
A	B
Bell Can	39.50 39.25
Cominco	12.125 12.625
Genstar	32.875 33.125
Gulf cda Ltd	

Toupie circulaire Artesa Raboteuse-dégauchisseuse
Combiné 6 opérations




Aujourd'hui, vous trouvez chez nous toutes les machines pour le professionnel et le bricoleur averti: tours à bois, scies à ruban, machines combinées, aspirations à copeaux ou n'importe quelles machines à bois stationnaires ou portatives. Venez visiter notre **exposition de machines à bois** et demandez une démonstration sans engagement. Conditions avantageuses et service assuré. Nous vous attendons chez: **ARTESA SA, 1027 Lonay/Morges, ☎ 021/71 07 56**

Natural s'occupe de tous vos voyages efficacement!



Natural SA
L.-Robert 51
2301
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 24

Centre d'information et de planning familial
Nouvelle adresse: Sophie-Mairet 31
(Ancien hôpital) La Chaux-de-Fonds

Informations contraceptives et sexuelles
Renseignements téléphoniques
Test de grossesse, CPC
Visite gynécologique (prescription contraceptive)

L'équipe du planning, conseillère et médecin, est à votre disposition, sur rendez-vous ou pendant les permanences

Lundi de 12 h à 18 h
Mardi de 15 h à 18 h
Mercredi de 15 h à 19 h
Vendredi de 15 h à 18 h
☎ 039/28 56 56

Publicité intensive, publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOIS

PRO INFIRMIS Bienne - Jura bernois, cherche

assistant(e) social(e) à 50%

Exigences:

- diplôme d'une école de service social reconnue;
- intérêt et si possible, expérience dans le travail social auprès des personnes handicapées;
- langue française avec notions d'allemand.

Entrée en fonction: dès que possible.

Salaire et prestations sociales: selon les normes de l'Association suisse Pro Infirmitas.

Les offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à M. Jacques Carnal, Pro Infirmitas Bienne, case postale 368, 2501 Bienne, jusqu'au 15 février 1986.

Pour tous renseignements: Pro Infirmitas Bienne, ☎ 032/23 10 33.

Famille, région Neuchâtel, cherche

jeune personne de confiance

pour garder 2 enfants et aider au ménage.

Ecrire sous chiffre
Q 28-042122 Publicitas,
2001 Neuchâtel.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

En raison de la maladie d'un aide-concierge, un demi-poste d'

aide-concierge

est à pourvoir au Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds.

Obligations et traitement. légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au secrétariat du Gymnase cantonal,
☎ 039/26 74 74.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 22 janvier 1986.

Département des travaux publics

Un poste d'

ingénieur ETS

est à pourvoir au service cantonal de la protection de l'environnement à Pesieux, rue du Tombet 24

Ce collaborateur sera appelé à prendre en charge les tâches du service dans le domaine de la lutte contre le bruit, en particulier la mesure ou la modélisation des niveaux de bruit dans l'environnement, l'appréciation de ceux-ci et, le cas échéant, la définition des mesures de lutte à adopter.

Exigences:

- diplôme d'ingénieur ETS
- personne dynamique, capable de prendre des initiatives
- connaissances en informatique
- connaissances de la langue allemande
- connaissances en acoustique souhaitées

Obligations et traitement: légaux

Entrée en fonction: date à convenir

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 22 janvier 1986.

DENNER SUPERDISCOUNT

1000 000 pièces Oeufs importés
classe A, 55-60 g 10 pièces ~~1.75~~
1.35



Api-Citro Limonade 1 litre ~~7.50~~ **7.00** (+dépôt -50)

Café Hag café soluble, lyophilisé 200 g ~~14.35~~ **12.80**

Chips Zweifel
• Nature 170 g (100 g 1.32)
• Curry 157 g (100 g 1.43)
~~2.90~~ **2.25**

Miel étranger «Nectaflo» 450 g ~~2.25~~ **2.25** (100 g -50)

Nesquik 1 kg ~~8.75~~ **6.75**

Vin-vedettes de cette semaine

Vin rouge espagnol **Rioja Viña Cubillo** Lopez de Heredia 1981/1982 70 cl ~~5.95~~ **4.95**

Vin rouge d'Algérie **La Tabarde** Mostaganem 1 litre ~~2.45~~ **1.95** (+dépôt -40)

Le No 1 pour les spiritueux

Grappa Riserva speciale 40% Vol. 1 litre

Achetez maintenant!
Conformément à la loi il nous est malheureusement impossible d'indiquer nos prix. Seulement dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

FRAIS - AVANTAGEUX

Cervelas 2 pièces 200 g ~~1.75~~ **1.95**

la Viande de porc

- entremêlées 500 g ~~7.95~~ **4.95**
- maigre 500 g ~~7.95~~ **5.45**

Rôti/tranches du filet 500 g ~~13.95~~ **9.95**

Dans toutes nos succursales avec vente de viande fraîche

Meister Proper Nettoyant ménager 1,5 litres ~~5.50~~ **4.50**

Timotei Shampooing extra doux 2x200 g ~~6.60~~ **5.50** DUOPACK

Pampers Paquet économique Maxi 8-18 kg, 96 pièces Maxi Plus 10-18 kg, 80 pièces **39.90**

Panty Couche-culotte Elastic à bandes adhésives multiples 9-18 kg 40 pièces ~~12.80~~ **11.50**

Produits de qualité du pays Sunalp

Lait Drink UHT partiellement écrémé homogénéisé 1 litre ~~1.45~~ **1.25**

Demi crème UHT à fouetter 25% de matière grasse 2,5 dl ~~2.30~~ **1.80**

Fromage fondu en tranches pour toast 200 g ~~2.15~~ **1.75**

Fromage fondu à tartiner assorti, 6 portions 200 g ~~2.35~~ **1.85**

Crème à fouetter UHT Procédée UHT 2,5 dl ~~2.95~~ **2.45**

Yoghourt familial 500 g ~~3.00~~ **2.55**

- nature
- birchermüesli
- framboise
- fraise

500 g ~~1.15~~ **0.90**

Yoghourt diététique 180 g ~~1.55~~ **1.45** (100 g -19)

Dans toutes nos succursales avec produits frais

Crème pour le café homogénéisée 5 dl ~~2.80~~ **2.30** (+dépôt -50)

Tenue jogging pour dames et messieurs 50% coton 50% acryle tailles: S, M, L, XL en diverses couleurs **39.90**

Crê Angelo Pullover pour hommes manches longues 3 couleurs 70% acryle 30% laine tailles: S, M, L, XL **29.-**

Chaussettes pour dames 70% acryle 30% polyamide 3 paires **7.90**

Chaussettes pour hommes 62% laine 38% polyamide 3 paires **9.60** ~~3.30~~ **2.80**

Préférence Mannequin Collant Crêpe 20 den. avec empiècement large talons et pointes renforcées **2.80**

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont aussi en vente dans les DENNER-satellites! Valable dès le 16.1.86

SPORTS

En championnat de basketball de troisième ligue De petite cuvée malgré le suspense

● NEUCHÂTEL 50 - SAINT-IMIER 64-67 (31-37)

En guise d'entrée en matière dans le second tour du championnat neuchâtelois de troisième ligue, Neuchâtel 50, troisième du classement avec 12 points en huit rencontres recevait Saint-Imier, quatrième, 12 points également mais en neuf rencontres.

Cette rencontre devait tenir toutes ses promesses en ce qui concerne son issue, mais rester à un niveau assez bas pour ce qui est du spectacle.

Disons d'emblée que l'arbitrage beaucoup trop strict et tâillon de MM. Porret et Schneider n'a rien arrangé. Craignant une animosité en raison du relatif enjeu, les hommes en gris ont interprété un concerto de sifflets, sanctionnant pas moins de 49 fautes personnelles (22 contre Neuchâtel 50, 27 contre Saint-Imier), ce qui ne doit pas être loin d'être un record, surtout pour une rencontre très correcte!

En début de partie, l'équipe argu-

lienne éprouvait quelque difficulté à contrôler les tirs partis de très loin des Neuchâtelois. Ceux-ci prenaient donc logiquement le commandement, menant par 14 à 6 après cinq minutes, puis par 22 à 12 après dix minutes. Heureusement pour eux, les visiteurs se ressaisissaient par la suite, et comblaient une partie du retard jusqu'au quart d'heure, 28-23.

Malgré un rythme assez lent et les nombreuses interruptions du jeu, les maîtres de céans, plus de première jeunesse, commençaient à sentir leurs jambes plus lourdes. Saint-Imier en profitait pour renverser la vapeur et s'installer au commandement, atteignant le repos sur le score de 31-37.

Bénéficiant d'un grand nombre de lancers-francs en raison des 7 fautes d'équipe de l'adversaire, Neuchâtel 50 revenait à trois points à cinq minutes du terme de la rencontre, puis se voyait à nouveau distancé de huit points. Et à une minute du coup de sifflet final, Saint-Imier comptait encore sept points d'avance, 67 à 60. Neuchâtel réussissait encore à inscrire quatre points dans la dernière minute, et était à un doigt d'obtenir la parité, un tir à 3 points suffisant à mettre les équipes à égalité. L'ultime tentative, à une seconde de la fin échouait cependant nettement, et ainsi Saint-Imier obtenait une victoire précieuse par 67 à 64.

Saint-Imier: Flaig (3), Carbone (2), Adatte (12), Imhoff (14), Schaerer (2), Monnier (16), Schnegg (15), Tschanz (3). (jz)

Huitièmes de finale de la Coupe de Suisse La fin du rêve pour Beauregard

Cinq huitièmes de finale de la Coupe de Suisse figuraient au programme d'hier soir. Beauregard Fribourg (LNB), qui avait causé la surprise au tour précédent, en éliminant Monthey, a, cette fois, subi nettement la loi du BC Lugano (89-70 au Tessin).

Champel a réussi à prendre sa revanche pour la défaite subie samedi dernier contre le même adversaire en championnat de LNA: cette fois, SAM Massagno a dû s'incliner nettement de 17 points par 101-84. Mais les Tessinois ont, une nouvelle fois opposé une belle résistance aux Genevois, puisque à la 29e minute, le score était encore nul 61 partout. En l'espace de trois minutes, Champel allait, alors, faire la différence, réussissant un score partiel de 13-0. Le match était joué.

Match houleux à la salle du Rocher, à Nyon, où SF Lausanne aurait mérité mieux. Mais c'est bel et bien Nyon, «petit» vainqueur par 89-87, qui poursuivra son chemin. Les Lausannois ont d'autant plus de mérite que quelques minutes après la reprise déjà (24e minute), ils durent se passer des services de leur excellent Américain Gregg, blessé.

Quarante points signés Jim Conrish n'ont pas sauvé Lucerne de l'élimination dans le derby entre deux clubs de LNB, face au leader ESL Vernier (103-9).

Jim Pyers, est Canadien-et fut, jusqu'à l'an dernier, un bon joueur de... hockey sur glace en première ligue (Adelboden). En basket, il ne va pas mal non plus. Sa performance fut déterminante dans la qualification de ST Berne (lanterne rouge en LNB) face aux Vaudois de première ligue d'Yverdon.

● **BC LUGANO (LNA) - BEAUREGARD FR (LNB) 89-70 (47-2)**

Gerra: 100 spectateurs. Arbitres: MM. Marelli - Sala. Lugano: Scheffler 21, Schlegel 2, Marchesi 8, Negrinotti 9, S. Ciotti 8, M. Ciotti 8, Bernardinello, Cavagna. (si)

Beauregard Fribourg: Hicks 22, Maillard 2, Schaub 12, Muller 5, Hayoz 9, Burki 10, Kolly 10, Schibler.

● **CS CHAMPEL GENÈVE (LNA) - SAM MASSAGNO (LNA) 101-84 (51-44)**

Vel'd'hiv': 200 spectateurs. Arbitres: MM. Caillon - Galley. Champel: Murphy 48, Boyle 24, R. Lenggenhager 14, Adler 2, Brandt 2, Deforel 8, B. Lenggenhager, Nussbaum 3.

SAM Massagno: Danani 3, Ghiellini 1, Isotta 14, Stich 18, Caola 4, Malovic 26, Cereghetti, Gaggini 9, Schmid 9, Rezzonico.

● **ESL VERNIER (LNB) - STV LUCERNE (LNB) 110-93 (43-44)**

Lignon: 150 spectateurs. Arbitres: MM. Bendantan - Berner.

Vernier: Diserens 12, Egli, Basols 12, Grivet 8, Lismann 6, Magnin 6, Battistoni, Vine 4, Margot 26, Odems 29.

Lucerne: Cornish 40, Kobelt 27, Ludi 8, Peter 6, Bolzern 10, Schlegler, Brun 2.

● **NYON (LNA) - SF LAUSANNE (LNA) 89-87 (49-46)**

Rocher: 500 spectateurs. Arbitres: MM. Pasteris - Verly. Nyon: Charlet 7, Crosby 29, Spiegel 9, Gothuey 8, Bucher 6, Do. Briacchetti 2, Weatherspoon 28.

SF Lausanne: J. Frei 10, Schneider 2, Girard 12, Cossetini 15, Hatch 26, Gregg 22.

● **ST BERNE (LNB) - YVERDON (1re ligue) 109-92 (52-44)** (si)

A Athlétisme

A Osaka Toujours plus haut

Deux meilleures performances mondiales en salle ont été enregistrées lors d'une réunion internationale qui s'est tenue à Osaka (Japon), grâce au Canadien Ben Johnson sur 60 m. et au Soviétique Sergueï Bubka au saut à la perche.

En 6"50, Johnson a amélioré de 5 centièmes le temps réalisé le 1er mars 1980 à Sindelfingen par l'Allemand de l'Ouest Christian Haas. Une progression énorme sur une distance aussi courte. Quant à Bubka, avec un bond de 5 m. 87, il a fait progresser d'un centimètre l'ancienne marque, établie le mois dernier par l'Américain Billy Olson. (si)

Suite des informations sportives

► 13

B Boxe

Pour Scacchia Nouvel adversaire

A la suite du forfait de Giovanni Martorina (le Français s'est donné une fracture du nez à l'entraînement), le boxeur bernois Enrico Scacchia (22 ans) affrontera, le 22 janvier au Kursaal de Berne, le Tunisien Aldo Curti (30 ans). Curti est en première série et ne compte que six défaites en 30 combats. (si)

CHASSÉ-CROISÉ

Ayant récupéré quelques forces, les basketteurs du Bas refaisaient leur retard dès les premières minutes de la reprise, et après 25 minutes de jeu, ils menaient à nouveau par 45 à 43. Ils parvenaient à maintenir un faible avantage jusque vers la 30 minute de jeu (50-47). Ensuite, les Imériens en lançant quelques contre-attaques reprenaient l'avantage, menant par 59 à 50 après 33 minutes.

Coupe d'Europe de volleyball C'est mal parti pour le LUC

Le Lausanne Université Club, dernier représentant helvétique dans le concert des compétitions de clubs européens, a été nettement battu par Olimpia Teodora Ravenna. En 45 minutes, les favorites italiennes, parmi les candidates à la victoire finale, l'ont emporté par 3-0, avec des sets de 15-7 15-4 et 15-9.

Les Lausannoises de Georges-André Carrel n'ont réussi qu'occasionnellement

à faire jeu égal avec leurs adversaires. Les coéquipières de Doris Stierli paraissaient, parfois, trop nerveuses. Le vainqueur de la confrontation (le retour est pour dans quinze jours), se retrouvera en poule finale avec trois autres équipes.

Demi-finale (aller): LUC - Olimpia Teodora Ravenna 0-3 (7-15 4-15 9-15) (si)

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons
CONCIERGE
pour quelques heures de nettoyage par semaine en fin d'après-midi.
☎ 039/25 11 01, interne 73.

REGULARIS SA
Place-d'Armes 7
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 11 83
Mandatés par plusieurs entreprises de la région, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir des
mécaniciens de précision
Places stables
Salaire selon capacités

Cherchez-vous
une place indépendante ?
Pour diffuser nos produits de première qualité auprès de la clientèle privée, nous engageons
UNE PERSONNE
pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle.
Bons gains.
☎ 038/63 33 40,
B-Partyservice.

Entreprise de la place
cherche
manœuvre
Entrée immédiate
Veuillez prendre rendez-vous par téléphone au
039/26 95 01
Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Entreprise de peinture
cherche
peintre
sachant travailler seul.
Maurice Locatelli
plâtrerie-peinture
☎ 039/23 02 54

LONGINES
Pour compléter le team de chronométrage sportif LONGINES, nous engageons un
TECHNICIEN-CHRONOMÉTREUR
Ce collaborateur fera partie de l'équipe des chronométrateurs officiels LONGINES et sera à ce titre appelé à effectuer de nombreux déplacements aussi bien en Suisse qu'à l'étranger pour le chronométrage des grandes compétitions nationales et internationales.
Ce poste convient à un jeune électronicien, ayant le CFC de monteur en appareils électroniques ou de mécanicien-électronicien et au moins un an de pratique professionnelle. Il est nécessaire de savoir s'exprimer en deux langues.
Les offres de services, avec curriculum vitae, sont à adresser à notre Service du personnel qui les traitera avec discrétion.
Notre adresse: Cie des Montres Longines, Francillon SA, 2610 Saint-Imier.

LONGINES
Nous engageons dans les plus brefs délais, une
TÉLÉPHONISTE
Cette future collaboratrice travaillera à temps partiel - environ mi-temps - selon un horaire à harmoniser avec les 2 personnes actuellement chargées du bon fonctionnement de notre central téléphonique à 15 lignes.
Une formation ou une expérience comme téléphoniste est souhaitée mais pas exigée. Il faut par contre parler couramment le français et être capable de répondre en allemand.
Les offres sont à adresser à notre **Service du personnel** (☎ 039/42 11 11), à l'adresse de **Cie des Montres Longines, Francillon SA, 2610 Saint-Imier.**

Le travail au professionnel
KIOSK AG
Pour notre kiosque de la Gare à Saint-Imier nous cherchons
une remplaçante
pour environ 20 heures par semaine et un à deux samedis et dimanches par mois.
Nous nous chargeons de vous former, pour remplir avec succès cette activité intéressante et variée.
Les intéressées peuvent s'adresser directement à **Mlle Vicente**,
☎ 039/41 28 68,
la gérante de ce kiosque.

L'IMPARTIAL

la voix
d'une région

En collaboration avec

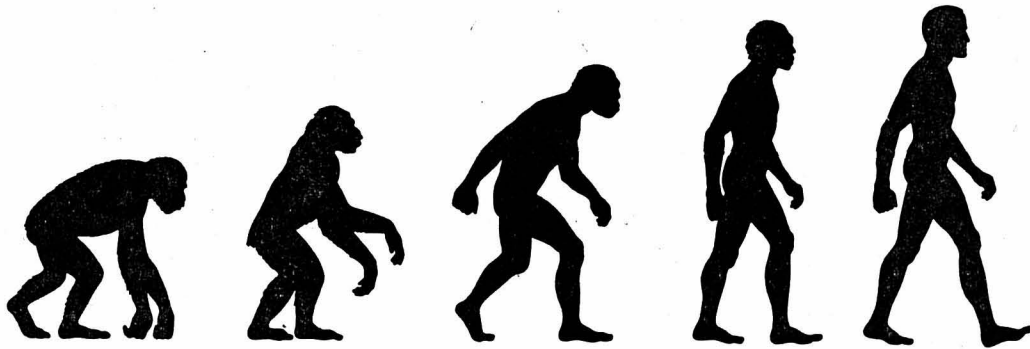


Voyages Giger - Autocars
☎ 039/23 75 24

Veyry'x Show Production S.A. Genève

organise un voyage à l'occasion du concert

SUPERTRAMP



du samedi 1er février 1986 à 20 h au Palais de Beaulieu à Lausanne

Prix exceptionnel: Fr. 48.-

comprenant le déplacement en autocar, l'entrée au spectacle (places réservées) et une collation

Départ du Locle (Place du Marché): 17 h 30
Départ de La Chaux-de-Fonds (Place de la Gare): 17 h 45

Inscriptions et paiements: bureau de L'Impartial, La Chaux-de-Fonds
bureau de L'Impartial, Le Locle
Autocars Giger, avenue Léopold-Robert 114, La Chaux-de-Fonds

Nombre de places limité. Délai d'inscription: **vendredi 24 janvier 1986**

OFFRES D'EMPLOIS



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Par suite du départ à la retraite de la titulaire, nous cherchons un(e)

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

pour l'Office cantonal des mineurs et des tutelles, à La Chaux-de-Fonds.

Ce(cette) collaborateur(trice) pourra, selon les circonstances, être engagé(e) dans les différents secteurs de l'Office, mais principalement dans le cadre de l'aide aux mineurs. La préférence sera donnée au(à la) candidat(e) pouvant justifier d'une formation sociale adéquate.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Le directeur de l'Office cantonal des mineurs et des tutelles à Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 34-36, tél. 038/22 34 46, est à disposition pour toute information complémentaire.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 24 janvier 1986.

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres

104, Rue du Doubs 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 19 83

engagerait pour son département acier, un

aide-mécanicien

pour réglages et production traditionnelle
+ CNC, formation éventuelle dans nos ateliers

Prière de prendre rendez-vous par téléphone

MANUFACTURE D'HORLOGERIE AUDEMARS PIGUET & CIE SA

cherche

horlogers complets

soigneux et expérimentés,
pour travaux sur nos calibres mécaniques extra-plats et compliqués.

Rémunération en rapport avec les qualifications, 13e mois, conditions sociales avantageuses.

Faire offres écrites à
AUDEMARS PIGUET & CIE SA
1348 LE BRASSUS

OFFRES D'EMPLOIS



Esco SA - Fabrique de Machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Notre entreprise bénéficie d'une renommée mondiale dans l'industrie de la machine-outils
Le développement constant de nos activités nous permet d'offrir quelques postes de

mécanicien de machines et mécanicien-outilleur

avec CFC ou formation correspondante
Date d'entrée immédiate ou à convenir

- Prestations sociales de premier ordre
- Horaire libre
- Restaurant d'entreprise
- Possibilité de logement

Les postulations seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion



Les Chemins de fer du Jura
engageraient pour leur service des travaux

un candidat MONTEUR DE VOIES

Lieu de travail: ligne Tavannes - Le Noirmont - Saignelégier
Domicile: Les Breuleux
Activités: entretien et construction des voies, petits travaux de maçonnerie et de génie civil, etc.
Formation: par l'entreprise
Exigences: jouir d'une bonne santé
Entrée en service: à convenir

Pour leur service de l'exploitation

un candidat EMPLOYÉ D'EXPLOITATION

Lieu de travail: Tramelan
Activités: manœuvres des trains en gare, travaux de conciergerie, manutention des marchandises, etc.
Exigences: jouir d'une bonne santé
Entrée en service: à convenir

OFFRES: manuscrites contenant un curriculum vitae et les copies de certificats à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (☎ 032/91 27 45)



SUCHARD-TOBLER

Pour compléter notre équipe du Centre de calcul, division informatique, nous cherchons pour entrée au plus vite un

PUPITREUR

- si vous maîtrisez l'environnement IBM 43XX ainsi que ses logiciels tels que VM/CMS, CICS, VTAM/SNA,
- si vos connaissances d'allemand et d'anglais vous permettent de communiquer avec les multiples utilisateurs de notre Centre de calcul,

notre DIVISION GESTION INTÉGRÉE vous propose un poste dynamique dans un cadre qui évolue au rythme du progrès technologique.

A un débutant possédant un CFC ou diplôme technique ou commercial, nous assurons la formation de base pour cette activité.

Si cette tâche vous intéresse et que vous pensez pouvoir remplir les conditions d'un tels poste, veuillez envoyer votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à:

SUCHARD-TOBLER SA, Service du personnel,
2003 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 91 (int. 2355).

SKIS alpin

..... les prix chutent.....

Oui, à MIGROS

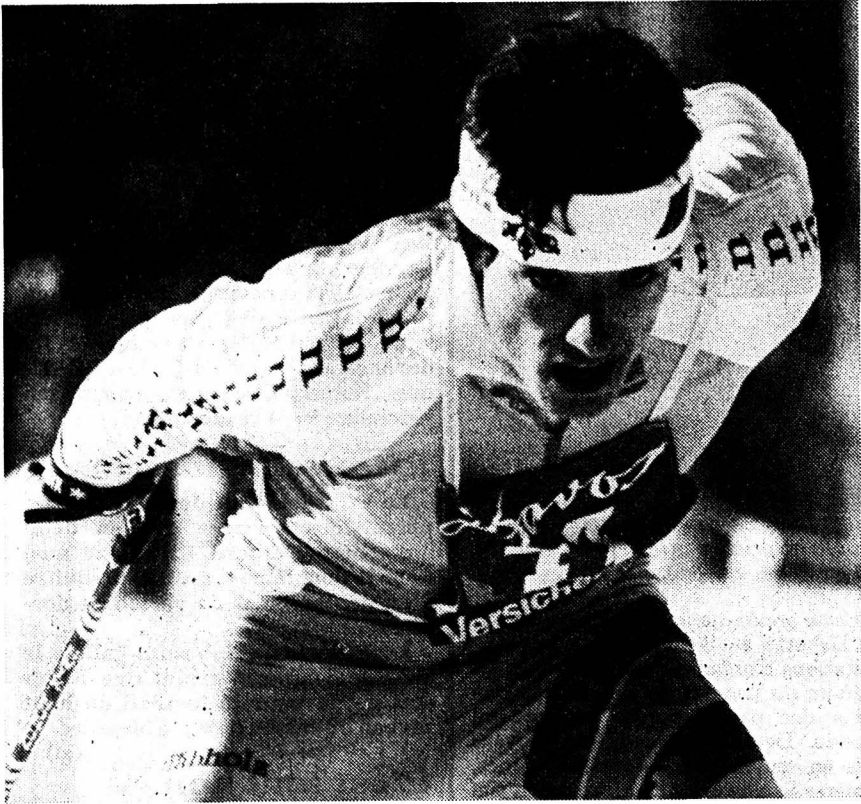
MM La Chaux-de-Fonds, Le Locle
et magasins de Tramelan, St-Imier

SPORTS

Lors des 15 km. CM de ski de fond de Bohinj Un Scandinave en chasse un autre

Le Suédois vainqueur des 15 km. Coupe du monde (style libre) de Bohinj (Yougoslavie) n'est pas celui que l'on attendait: après 16 victoires consécutives, Gunde Svan a en effet trouvé son maître!

Le champion du monde, champion olympique et détenteur de la Coupe du monde a dû s'incliner pour... huit dixièmes de seconde devant son compatriote Torgny Mogren.



Malgré un numéro de dossard élevé et la neige qui se ramollissait, Andy Grünenfelder est parvenu à se hisser au seizième rang de ces 15 kilomètres. (Photo archives Widler)

Toutefois, Svan n'aurait pas encore été battu cette fois-ci s'il n'avait été désavantagé par son numéro de dossard élevé. En effet, le soleil qui fit son apparition en cours d'épreuve ramollit et ralentit la trace, faisant le jeu de ceux qui étaient partis avant. Mogren s'est élané en 31e position, le Norvégien Vegard Ulvang, un inconnu qui s'est classé 3e, était le 15e à partir, mais Svan avait tiré le numéro 91...

POUR 7 DIXIÈMES

Les Suisses se sont mieux comportés que lors de la débâcle de samedi à La Bresse, mais le meilleur d'entre eux, Andy Grünenfelder, 16e, a manqué d'entrer dans les points Coupe du monde pour sept dixièmes.

Giachem Guidon a terminé 21, à 7 secondes de son camarade. Il est vrai que les meilleurs atouts helvétiques n'ont pas été gâtés par leur numéro de dossard:

Guidon portait le no 94, Grünenfelder le 108.

CLASSEMENT (STYLE LIBRE)

1. Torgny Mogren (Suè) 37'52"4; 2. Gunde Svan (Suè) à 0"08; 3. Vegard Ulvang (Nor) à 39"6; 4. Jochen Behle (RFA) à 1'34"4; 5. Alexei Prokurov (URSS) à 1'45"4; 6. Thomas Eriksson (Suè) à 1'48"3; 7. Alexander Uchkolenko (URSS) à 1'51"4; 8. Albert Walder (I) à 1'53"1; 9. Ingemar Sömskar (Suè) à 1'57"6; 10. Youri Burlakov (URSS) à 1'57"9; 11. Alfred Runggaldier (I) à 2'05"9; 12. Hans-Erik Tofte (Nor) à 2'09"7; 13. Pal-Gunnar Mikkelsplass (Nor) à 2'11"2; 14. Ari Hynninen (Fin) à 2'11"7; 15. Peter Lisican (Tch) à 2'12"1; 16. Andy Grünenfelder (S) à 2'12"8; 17. Jeremias Wigger (S) à 2'14"5. Puis: 21. Giachem Guidon à 2'19"7; 25. Markus Fährndrich à 2'25"2; 50. Battista Bovisi à 3'38"1; 51. Daniel Sandoz à 3'42"0.

COUPE DU MONDE (4 ÉPREUVES)

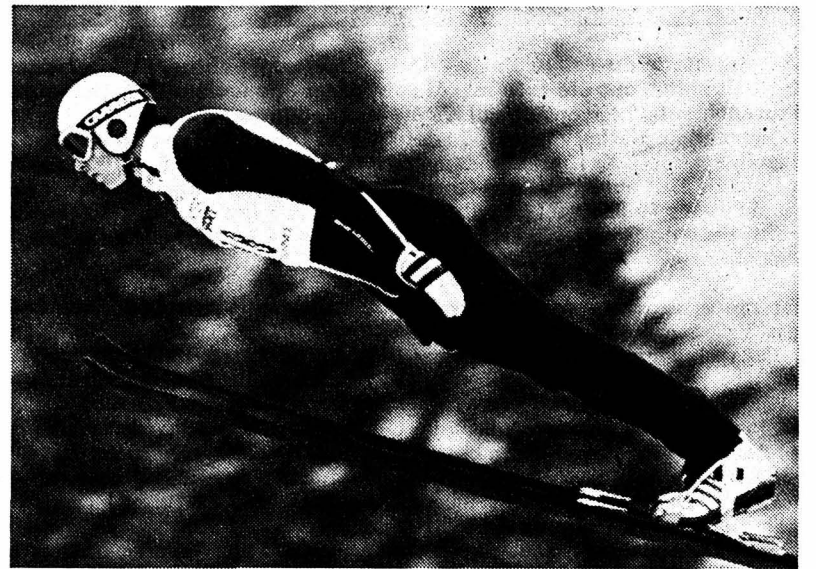
1. Svan 95; 2. Mogren 52; 3. Mikkelsplass et Vladimir Smirnov (URSS) 43; 5. Pierre Harvey (Can) 24; 6. Erik Oestlund (Suè) 23; 7. Christer Majbäck (Suè) 21; 8. Guidon, Kari Ristanen (Fin) et Ulvang 20. Puis: 21. Grünenfelder 7. (si)

Relais CM en RDA Suissesses discrètes

Klingenthal (RDA). Relais 4 x 5 km. dames (Coupe du monde): 1. RDA (Carola Jacob-Anding, Susann Kuhfittig, Simone Opitz, Gaby Nestler) 1 h. 08'59"; 2. Finlande (Pirkko Määttä, Jaana Savolainen, Eija Hyytiäinen, Marja Matikainen) à 2'06"; 3. Suède (Marie Johansson, Anna Larsson, Anna-Lena Fritzon, Karin Lamberg) 4. URSS I à 2'36"; 5. Norvège, même temps; 6. RDA II à 3'25". **Puis:** 10. Suisse à 4'20".

Coupe du monde (2 courses): 1. Finlande 45; 2. URSS 32; 3. Suède 27; 4. Norvège 26; 5. RDA 25. (si)

Coupe d'Europe de saut au Brassus Réhabilitation helvétique?



Après une performance discrète lors de la Tournée des quatre tremplins, le Cloccio Gérard Balanche et ses coéquipiers du cadre national ont la possibilité de «remonter la pente» sur le tremplin de la Chirurgienne. (Photo archives Widler)

Le Brassus vivra dimanche un concours de saut comptant pour la Coupe d'Europe. Cette épreuve réunira quelque 75 sauteurs en provenance de 13 nations.

Ainsi la France, les Etats-Unis, le Canada, la Norvège, la Suède, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, l'Autriche, l'Espagne, la Bulgarie et la Suisse enverront les concurrents qui, habituellement, défendent leurs couleurs en Coupe d'Europe.

On pourra notamment voir à l'œuvre des garçons comme le Suédois Per-Inge Taellberg (6e à Villach, 10e à Oberstdorf), l'Allemand de l'Ouest Rolf Schilli (3e à Villach) et l'Américain Tad Langlois (5e à Tarvisio).

Une excellente occasion pour les Suisses, dont les chefs de file ont nom Gérard Balanche, Pascal Reymond, Fabrice Piazzini, l'enfant du pays qui a failli «déserrer» la Chirurgienne pour des concours Coupe du monde en RDA, de se mesurer avec des athlètes qui ne semblent pas néces-

sairement hors de leur portée et de montrer, par un sursaut d'amour-propre, qu'ils valent mieux que ce que leurs derniers résultats ont laissé entrevoir.

Le spectacle paraît en tout cas garanti dimanche dès 13 heures (manche d'essai) à la Chirurgienne où les 75 sauteurs engagés se livreront à une belle revanche après le premier concours qui, samedi, aura le tremplin des Tuffes aux Rousses pour cadre. Deux concours frappés du label Coupe d'Europe dont le classement général est emmené par l'Italien Lacedelli. (sp)

Ultime entraînement de ski alpin à Puy-Saint-Vincent

Michela Figini sur la bonne voie

L'Italienne Michalea Marzola (20 ans) a réalisé le meilleur temps du troisième et dernier entraînement en vue de la descente féminine qui se déroulera aujourd'hui à Puy-Saint-Vincent.

Profitant, du fait de son numéro de dossard élevé, d'une piste devenue plus rapide, la skieuse du Sud-Tyrol, qui a récolté jusqu'ici un seul point en Coupe du monde, a amélioré de plus d'une seconde le meilleur chrono détenu par Michela Figini.

La Tessinoise, très déçue par ses résultats de Badgastein, a retrouvé le moral en enlevant le parallèle, certes «folklorique», de Munich. Les autres Suissesses, sans vraiment mériter, n'ont pas véritablement brillé lors de ce dernier essai.

Quant à l'Autrichienne Veronika Wallinger, qui s'était montrée à deux reprises la plus rapide mardi, elle n'est pas apparue parmi les meilleures hier.

Deux descentes d'entraînement étaient prévues mercredi, mais une seule a finalement eu lieu, la piste n'étant pas prête à temps, suite aux abondantes chutes de neige (20 cm.) de la nuit. Le parcours, long de 2455 m., ne nécessite pas une audace particulière, mais il exige en revanche une technique irréprochable.

Dernier entraînement: 1. Michalea Marzola (Ita) 1'29"75; 2. Michela



Un succès qui ne saurait tarder pour la Tessinoise Michela Figini... (Bélino archives AP)

Figini (Sui) à 1'17"; 3. Françoise Bozon (Fra) à 1'30"; 4. Régine Mosenlechner (RFA) et Katrin Gutensohn (Aut) à 1'35"; 6. Maria Walliser (Sui) à 1'41"; 7. Olga Charvatova (Tch) à 1'42"; 8. Catherine Quittet (Fra) à 1'43"; 9. Anne-Flore Rey (Fra) et Carole Merle (Fra) à 1'80"; 11. Brigitte Oertli à 2'02. **Puis:** 22. Heidi Zeller à 2'79; 33. Zoé Haas à 4'69. 44 concurrentes classées.

A la veille de la «Streif»

Toujours pas de «chrono»

Les problèmes qui ne cessent de s'accumuler cet hiver pour la Coupe du monde de ski atteignent maintenant Kitzbühel: le fehn qui a sévi durant la nuit de mardi à mercredi sur la station autrichienne a entraîné des chutes de pluie, la neige prenant le relais mercredi matin.

Ainsi, le revêtement de la Streif ne pouvant supporter des entraînements chronométrés, ceux-ci ont été, comme la veille, annulés. Seule une reconnaissance a pu avoir lieu. Les organisateurs espèrent toutefois maintenir le programme tel qu'il est prévu, à savoir deux descen-

tes vendredi et samedi et un slalom dimanche.

Pour les sœurs Tlalka Feu vert de la FIS

Les jumelles polonaises Malgorzata et Dorota Mogore-Tlalka sont à nouveau autorisées dès aujourd'hui jeudi par la FIS à prendre part à des compétitions internationales. Le comité central de la FIS a pris cette décision sur demande de la Fédération française, après avoir reçu des assurances des autorités tricolores sur la prochaine naturalisation des deux sœurs.

Malgorzata et Dorota Tlalka, devenues Mmes Mogore après avoir épousé deux frères français à l'automne dernier, n'ont pas pu courir jusqu'ici cet hiver, la FIS ayant décidé qu'elles devaient rester cette saison encore sous la tutelle de la Fédération polonaise. Or, celle-ci les a suspendues, pour des raisons tenant au matériel qu'elles entendaient utiliser. (si)

Cyclisme

Six-Jours de Brême Freuler cinquième

Le Hollandais René Pijnen et le Danois Gert Frank étaient toujours en tête des Six-Jours de Brême à l'issue de l'avant-dernière soirée de l'épreuve. Ils précédaient trois autres formations dans le même tour.

Associé au représentant du Liechtenstein Roman Hermann, le Glaronais Urs Freuler occupait la cinquième place, à un tour.

Le classement avant la dernière nuit: 1. René Pijnen-Gert Frank (Hol-Dan) 621 points; 2. Dietrich Thurau-Josef Kristen (RFA) 599; 3. Stan Tourné-Etienne de Wilde (Bel) 579; 4. Danny Clark-Francesco Moser (Aus-Ita) 372; 5. Urs Freuler-Roman Hermann (Sui-Lie) à 1 tour; 6. Gary Wiggins-Anthony Doyle (Aus-GB) à 1 t.; 7. Uwe Bolten-Joachim Schlaphoff (RFA) à 6 t.; 8. Henry Rinklin-Stefan Schröpfer (RFA) à 22 t.-141. (si)

Ce week-end à La Vue-des-Alpes Un «Ski d'Or» 1986 jumelé

La neige tant attendue en ce début d'année est enfin venue. Une aubaine pour l'Ecole suisse de ski Tête-de-Ran - Vue-des-Alpes qui verra ainsi son «Ski d'Or» 1986 se dérouler dans des conditions acceptables.

C'est que les organisateurs avaient une double raison cette année de vouloir mettre sur pied à tout prix une manifestation qui est devenue une des classiques populaires jurassiennes. Le «Ski d'Or» sera en effet jumelé avec l'épreuve française de la «Ronde des Loges», qui se déroulera le 2 février prochain à Fournet-Blancheroche.

Tandis que l'après-midi du samedi sera consacré, dès 14 heures, à un relais 3 x 4 km. réservé aux catégories jeunes (1970 et plus jeunes), féminine, famille (parents et enfants) et groupement, le dimanche matin fera la part belle aux épreuves individuelles. A 9 heures, tout

d'abord, où les dames, les juniors, les élites (20 à 40 ans) et les vétérans (41 ans et plus) prendront le départ du côté des Loges pour effectuer une boucle de 10 km. Une demi-heure plus tard, ce sera alors au tour des «endurants» de se lancer skis au pied à travers les sapins du Jura. Pour une épreuve de 20 km. cette fois.

A signaler qu'à l'exception des juniors toutes les autres catégories pourront rivaliser de technique, de souffle et d'audace lors de cette dernière épreuve. Pour corser le tout, les départs seront donnés en ligne. Les concurrents pourront retirer leurs dossards le samedi dès 12 h. 30 ainsi que le dimanche dès 7 heures à l'Hôtel de La Vue-des-Alpes.

A l'issue des différentes courses, une médaille viendra récompenser les valeureux participants, les trois premiers de chaque catégorie recevant par ailleurs un prix spécial. P. A.

Vingt-Quatre Heures des neiges de Montbenoît Un plateau de près de 500 fondeurs

Cinq cents citoyens bénévoles de la République de Saugeais sont actuellement mobilisés pour la préparation des «24 Heures des neiges de Montbenoît». Cette cinquième édition, qui se déroulera les 18 et 19 janvier sous la forme d'un relais par équipe de quatre ou en solitaire, attend environ 470 fondeurs, de Franche-Comté bien sûr, mais aussi de vingt autres départements français et de pays étrangers.

Vainqueurs en 1983, les Suisses Rey et Rosat reviennent cette année avec Daniel Gros Lambert (Haut-Doubs), ancien membre de l'équipe de France) et un quatrième coéquipier dont l'identité n'est pas encore connue. Quant à Jean-Claude Girod, la locomotive de l'équipe victorieuse l'an dernier avec 420 km., il sera également présent sur la ligne de départ.

Chez les individuels, Jean-Luc Girod, le vainqueur 85 avec 301 km. et Gilbert Carrez, vont à nouveau connaître la solitude du skieur de fond. En revanche, René Jeannin, le bûcheron de Morteau vainqueur en 83 et 3e l'an dernier, ne

fera pas cavalier seul cette année, préférant se joindre à une équipe.

RFA PRÉSENTE

Du côté des sélections étrangères, on annonce la présence de la RFA (deux équipes), de l'Espagne, de la Belgique et de l'Autriche. Les inscriptions risquent de s'accumuler encore jusqu'à la date limite de clôture fixée au 18 janvier, car les prix ont de quoi mobiliser l'attrait. Jugez plutôt: un vélo de course à chacun des membres de l'équipe gagnante, une paire de skis de haut de gamme aux quatre coéquipiers de l'équipe No 2, aux troisième, quatrième et cinquième équipes: attribution d'une montre à chaque membre!

Les «24 Heures des neiges», c'est aussi une grande fête populaire qui s'appuie sur le concours de vedettes prestigieuses. Ainsi Gold, le célèbre groupe toulousain en sera la vedette avec Shangai, l'étoile montante du rock franc-comtois. Et durant tout le week-end, shows de ski acrobatique, promenades en traîneaux, ski-jooring, etc...

Pr. A.

CM à Crans-Montana Modifications

Le programme des épreuves de Coupe du monde de Crans-Montana a subi certaines modifications. Ce sont finalement quatre courses qui se dérouleront dans la station valaisanne, deux féminines et deux masculines, selon le calendrier suivant:

Vendredi 31 janvier: descente dames de Crans-Montana.

Samedi 1er février: géant dames (remplaçant celui de Leysin).

Lundi 3 février: super-g. messieurs (remplaçant celui de Garmisch).

Mardi 4 février: super-g. messieurs de Crans-Montana. (si)

SPORTS

Organisateur controversé du célèbre rallye Paris-Dakar Thierry Sabine trouve la mort sur «son» terrain

L'organisateur du rallye Paris - Dakar, Thierry Sabine, et le chanteur Daniel Balavoine, ont été tués mardi soir, ainsi que trois autres personnes, dans un accident d'hélicoptère qui n'a été connu que mercredi matin.

Le journaliste Nathaly Odent, du Journal du Dimanche, le pilote suisse de l'appareil, François-Xavier Bagnoud, et un technicien de Radio Luxembourg, Jean-Paul Le Fur, ont également trouvé la mort dans l'accident, qui s'est produit mardi vers 19 h. 00, à la tombée de la nuit, à 8 km. environ de Gourma Rharous, près du fleuve Niger, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Tombouctou.

L'un des concurrents de la course, Charles Vellez, a été témoin de l'accident. J'ai vu les feux de position d'un hélicoptère passer au-dessus de ma voiture. Ensuite, j'ai entendu un grand bruit. Je me suis arrêté. J'ai vu les débris de l'appareil et les cinq corps disloqués, a-t-il raconté.

Le Paris - Dakar, avec ses quelque 10.000 km. de pistes difficiles et la participation de personnalités connues, avait apporté une célébrité certaine à Thierry Sabine. Il était cependant l'objet de critiques, certains lui reprochant soit l'insuffisance des mesures de sécurité, soit de faire passer ses épreuves dans des pays parmi les plus pauvres du monde.

Daniel Balavoine, 33 ans, était un chanteur populaire passionné par le sport et les rallyes automobiles. Il avait participé au Paris - Dakar en 1983 et 1984, et se trouvait sur celui de cette année pour une action humanitaire, la remise de pompes à eau aux habitants des régions traversées.

DES NOVICES

La jeune journaliste Nathaly Odent, 26 ans, couvrait elle son premier Paris -

Dakar. Elle était pigiste permanente du Journal du Dimanche depuis trois ans. Le pilote valaisan de l'hélicoptère, âgé de 24 ans, fils de Bruno Bagnoud, était lui aussi sur son premier Paris - Dakar. C'était un pilote des glaciers ayant quelques 5000 heures de vol à son actif.

Conformément à la volonté de Thierry Sabine, le Paris - Dakar se poursuivra, ont annoncé peu après la nouvelle du drame les organisateurs du rallye. Il apparaît toutefois que de nombreux concurrents sont d'avis de stopper là l'épreuve.

Thierry Sabine était âgé de 36 ans. Après avoir participé à de nombreux rallyes classiques comme pilote, il s'occupe de relations publiques de la ville du Touquet et crée l'enduro des Sables, épreuve moto de masse dans les dunes de la station du nord de la France.

Dans la foulée de cette organisation réussie, Thierry Sabine met sur pied en 1978 le Paris - Dakar, un rallye d'un type nouveau réunissant autos et motos pour un raid de près de 10.000 km. à travers l'Afrique et notamment les régions désertiques du nord du continent. Le 26 décembre 1978, seulement 150 concurrents prennent le départ de l'épreuve. Mais cette compétition va connaître un succès croissant et devenir un des grands



Motard de seconde zone, Hubert Auriol a connu la notoriété par le «Paris - Dakar». (Bélino AP)

événements sportifs de la saison. Cette année, 500 concurrents, soit 1300 personnes, étaient au départ de Cergy.

A partir de cette épreuve, Thierry Sabine constitue une société Thierry Sabine Organisation (TSO), qui se spécialise dans les compétitions motorisées originales comme l'Enduro du Touquet, les 24 Heures de Rouen motonautiques et une descente du Niger entre Niamey et Bamako.

Cette année, pour la huitième édition du Dakar, il avait dû faire face aux protestations d'organisations critiquant les méfaits du passage du rallye dans certains des pays les plus pauvres du monde. Devant l'escalade des moyens mis en œuvre par les grosses écuries, Thierry Sabine avait choisi de durcir son rallye pour redonner la priorité au pilotage et recréer le climat d'aventure des premières éditions. (si)

Bob

Accidenté à Saint-Moritz Heinz Schmid n'est plus



Accidenté le 5 janvier dernier à Saint-Moritz, à l'occasion des championnats suisses de bob à deux, Heinz Schmid est décédé des suites de ses graves blessures à la tête.

Transporté à l'Hôpital universitaire de Zurich, l'entrepreneur en génie civil de Dietikon, qui était âgé de 39 ans, n'est pas ressorti du coma dans lequel il était plongé. (si, photo asl)

Première journée du Masters de tennis de New York Une peau de banane fatale à Edberg

L'élimination du jeune Suédois Stefan Edberg (20 ans), vainqueur des Internationaux d'Australie le mois dernier, par l'Américain Johan Kriek, en trois sets (6-2, 4-6, 6-2), a été le principal fait marquant de la première journée du Masters, qui s'est déroulée devant 9000 spectateurs au Madison Square Garden de New York.

Dans le dernier huitième de finale de la soirée, l'Equatorien Andres Gomez, qui remplaçait au pied levé l'Américain Jimmy Connors (No 4), contraint de déclarer forfait trois heures avant le match à cause d'une grippe, a également causé une certaine surprise en prenant la mesure du Français Henri Leconte (No 13), lui-même handicapé par un virus depuis 72 heures, sur le score de 7-6, 6-1.

Les deux autres rencontres se sont, en revanche, terminées par la victoire logique des favoris. Le Suédois Mats Wilander, tête de série No 3, s'est facilement imposé devant l'Américain Scott Davis (No 14) 6-3, 6-4. Le jeune prodige ouest-allemand Boris Becker (18 ans), No 6, a dû quant à lui batailler ferme avant de s'imposer contre l'Américain Paul Annacone (No 11), par 3-6, 6-3, 6-2.

A L'ARRACHÉ

La victoire - méritée - de Kriek, tête de série No 12, sur Edberg (No 5), a été obtenue grâce à son jeu plus agressif et, dans l'ensemble, plus régulier. Forcé de se cantonner sur la défensive, faible au service, Edberg devait concéder nettement le premier set.

Dans la deuxième manche, qu'il remportait à l'arraché, Edberg faisait encore légèrement illusion, mais il craquait complètement dans l'ultime set, où il perdait à deux reprises son service (dans

les 1er et 5e jeux, sous les coups de bouquet de Kriek.

De son côté, Wilander (qui rencontrera Becker en quart de finale) n'a guère eu à forcer son talent pour éliminer le modeste Davis en 63 minutes. Son prochain match contre Becker promet d'être beaucoup plus équilibré que leur deuxième confrontation, qui se sont toutes deux soldées par des victoires du joueur ouest-allemand, en finale de la Coupe Davis et en finale du Masters des joueurs de moins de 22 ans.

LENT AU DÉMARRAGE

Pour sa part, Becker a été lent à se mettre en action. Après avoir perdu le premier set (6-3), la «machine à frapper» s'est mise en action face à un Annacone certes fatigué, mais aussi constamment débordé par les accélérations de son adversaire. Curieusement, «Boum Boum» a servi moins d'aces (5) qu'Annacone. En revanche l'Américain a commis quatre double fautes, contre deux seulement à Becker.

Quant à Gomez, qui dispute son deuxième Masters (il avait été éliminé au deuxième tour il y a deux ans), il s'est qualifié sans trop de problèmes et en une heure et 19 minutes face à Henri Leconte. L'Equatorien a tout de même sauvé deux balles de set à 4-5 dans la manche initiale, avant d'enlever très net-

tement le tie-break (7-1) et le deuxième set, face à un Leconte incapable de réagir devant les accélérations de Gomez. Ce dernier sera opposé à Kriek en quart de finale.

RÉSULTATS

Huitièmes de finale: Mats Wilander (Sue/3) bat Scott Davis (EU/14) 6-3, 6-4; Johan Kriek (EU/12) bat Stefan Edberg (Sue/5) 6-2, 4-6, 6-2; Boris Becker (RFA/6) bat Paul Annacone (EU/11) 3-6, 6-3, 6-2; Andres Gomez (Equ) bat Henri Leconte (Fra/13) 7-6 (7-1), 6-1. (si)

GLOBE CROSS

Pays de Neuchâtel

Le 5e tour au point de mire

Neuchâtel continue de courir. Pendant les fêtes, nous avons comptabilisé 17.322,800 km.

Distance parcourue au 8 janvier 1986, nous avons réalisé 195,452,9 km., soit quatre fois et trois quarts le tour de la terre. Encore 4500 km. et le 5e tour sera bouclé.

Prochain entraînement: 18 janvier 1986, Dombresson.

Responsable: J.-L. Virgilio, (038) 53 13 29.

Rendez-vous: 10 heures devant le collège.

Prochaine manifestation: 18 janvier 1986, Cross de Planeyse.

Responsable: Cl. Meisterhans, (038) 42 54 46.

Rendez-vous: 12 h. 15 premier départ (vestiaires CESCOLE).

A retenir: le 25 janvier 1986, le Tour du Lac par équipes et par relais.

Renseignements: Service des Sports, Ecluse 67, 2000 Neuchâtel, (038) 22 39 35.

Secrétariat des 14e Championnats du monde de cross country, faubourg de l'Hôpital 28, 2000 Neuchâtel, (038) 24 66 24.

RÉSULTATS

Ecole primaire, cat. A2 et A3: distance totale parcourue, 12.805,2 km.

Ecole secondaire, cat. A4, inf.: distance totale parcourue, 75.978,2 km.

Ecole secondaire, cat. A5, sup/app.: distance totale parcourue, 10.952,9 km.

Groupe, cat. B: distance totale parcourue, 30.034 km.

Famille, cat. C: distance totale parcourue, 9296,3 km.

Individuelle femme, cat. D1: distance totale parcourue, 7666,4 km.

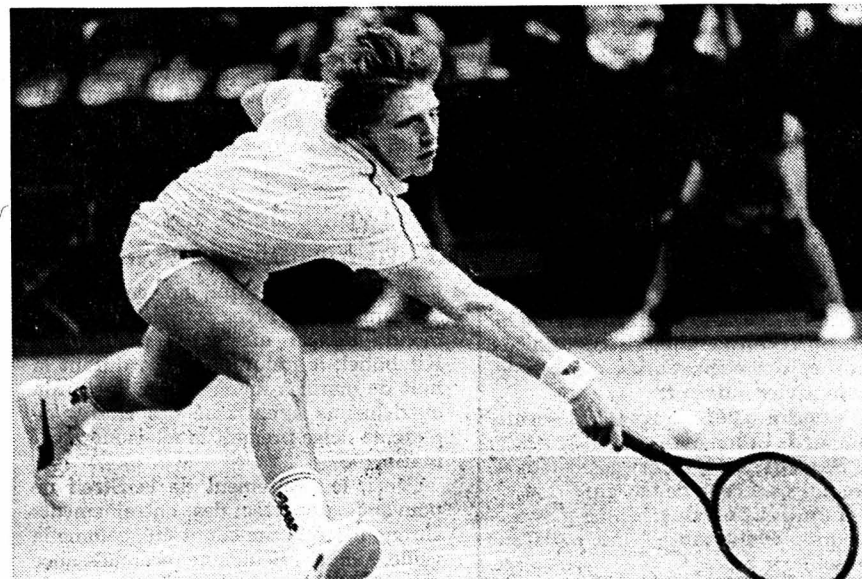
Individuelle homme, cat. D2: distance totale parcourue, 48.719,9 km. (sp)

Football en salle Tournoi du FC Le Parc

Il est des traditions au FC Le Parc, qui chaque année et ceci depuis belle «lurette» consiste en l'organisation d'un tournoi pour vétérans le samedi et pour les formations de troisième ligue le dimanche.

Lors de ce week-end, ce sont donc 24 équipes qui s'opposent dans un Pavillon des Sports «new-look». La suppression des bandes autour de la piste sait redonner une autre dimension au football en salle. De physique le jeu a passé à l'échelon technique, et par là-même, il devient plus attrayant pour le joueur et le spectateur.

Même si les participants ne se nomment pas Platini, Maradona ou autre Stielike, il n'est pas interdit de venir les soutenir. Il y aura du beau sport samedi 18 et dimanche 19 janvier dès 8 h. 45 au Pavillon des Sports. (rv)



Bousculé lors de son premier set face à l'Américain Paul Annacone, «Boum Boum» Becker s'est montré irrésistible par la suite. (Bélino AP)

F

football

Hidalgo à l'OM?

Michel Hidalgo restera directeur technique de la Fédération française de football (la «trois F») jusqu'à la fin de la présente saison. Ensuite, il pourrait bien suivre l'appel de Bernard Tapie, industriel spécialisé dans le rachat d'entreprises en faillite, et s'occuper des destinées de l'OM, l'Olympic de Marseille (1re division).

Bernard Tapie, déjà propriétaire de «La Vie Claire», groupe sportif cycliste avec Bernard Hinault, Greg Lemond et les deux Suisses Niki Rüttimann et Benno Wiss, envisage effectivement de reprendre en mains l'Olympic de Marseille, où avait également évolué, à la fin des années cinquante, un joueur helvétique, Norbert Eschmann, aujourd'hui journaliste à «24 Heures». (si)

Ritter «la guigne»

Le FC Saint-Gall devra encore se passer des services de son demi autrichien Gerhard Ritter (29 ans) pour le deuxième tour. Ritter souffre d'un déplacement de vertèbres dorsales.

Le médecin du club saint-gallois, le Dr Ruedi Spring, craint que Ritter soit perdu pour le football de haut niveau en raison de cette blessure. (si)

C'est tout bon

L'international danois John Sivebaek (Vejle BK), jouera bien à Manchester United. En décembre dernier, l'arrière était sur le point de signer un contrat de deux millions de couronnes danoises, valable pour trois ans et demi.

Un ultime examen médical allait cependant révéler un petit vice cardiaque chez le Danois. Les assureurs anglais avaient, alors, refusé de l'assurer. John Sivebaek, dont il avait été question au Lausanne-Sports en début de saison, n'a pas voulu laisser échapper sa chance.

A Aarhus, dans son pays, il s'est soumis à de sérieux tests médicaux. Les médecins danois ont transmis le dossier à Londres, où leurs collègues anglais l'ont parfaitement agréé, concluant à l'insignifiance du vice cardiaque de Sivebaek. Plus rien, cette fois, ne s'opposerait à ce que les assurances signent leur police. Sivebaek débutera avec le leader du championnat le 1er février. (si)

T

triste

La TV romande en deuil

Commentateur sportif apprécié à la Télévision romande, Bernard Vité est décédé à l'âge de 44 ans, des suites d'une longue maladie. Au fil des ans, il était devenu l'un des meilleurs commentateurs mondiaux du patinage artistique mais il traitait également avec une verve et un enthousiasme qui le rendaient particulièrement sympathique, du hockey sur glace, du tennis et de la natation. Des sports qu'il n'avait pas pratiqués mais dont il avait appris à connaître tous les secrets.

C'est en athlétisme en effet, et plus particulièrement en sprint, qu'il avait fait une carrière sportive assez brève, couronnée par un titre de champion romand des écoliers sur 80 mètres.

Licencié en droit, il était né le 4 novembre 1941. Il était marié. Il avait fait ses débuts à la télévision en 1965 après avoir notamment travaillé comme correspondant sportif pour la «Tribune de Lausanne», journal au sein duquel il avait fait son stage de journaliste.

Boris Acquadro, responsable du Service des sports de la TV romande, lui a rendu hommage mercredi sur les ondes de la Radio romande. Il a souligné la constante passion qui avait animé le défunt dans ses activités de journaliste sportif. (si, ap)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Ces gens venus d'ailleurs

Petite phrase prononcée devant les juges, extraite d'un rapport de moralité. Elle dépeint le prévenu, yougoslave, comme une personne qui fréquente... (devinez qui?) des Yougoslaves. Ce qui dénote qu'il n'est pas assimilé aux «us et coutumes» helvétiques.

Argument à charge du prévenu. Bien entendu.

Argument à charge de son auteur. Aussi un fonctionnaire qui ne doit pas connaître le monde au-delà de sa visière. Il saurait que la recherche des siens en terre étrangère n'est pas un indice de subversion. Mais un élan naturel. Voire patriote.

Petite phrase qui nous rappelle que la réalité n'a rien à envier à la fiction. Elle a sa place dans le scénario des «Faiseurs de Suisses», le film dans lequel on reproche aux étrangers de ne pas ranger les poubelles dans le même ordre que les Helvètes. Ça fait sourire sur pellicule. Souci dans un rapport.

Autre étranger, requérant d'asile, autre fonctionnaire. Même philosophie. L'employé de bureau: «Vous, on va vous renvoyer chez votre Khomeiny!»

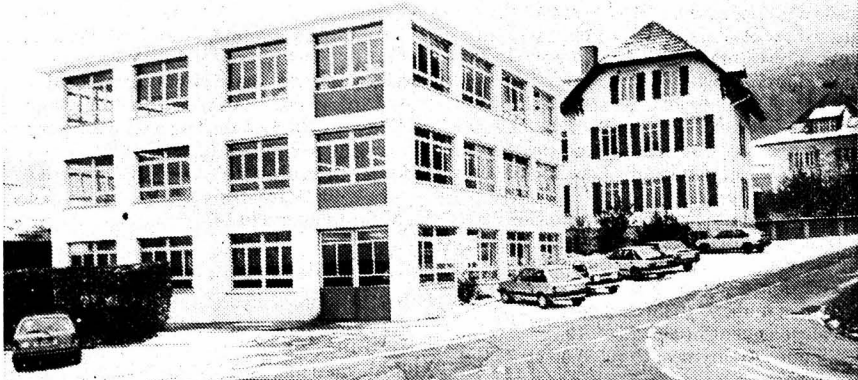
Illustration de la pensée «Moi dans le coton, toi sur les charbons, j'y suis, tu y restes».

Pas étonnant dès lors que l'Action nationale remette la presse pour trancher dans la population étrangère. Peu importe que l'initiative vienne de Winterthur. Les appuis ne manqueront pas dans la région.

Peut-être ne seront-ils pas nombreux. Dommage seulement qu'ils soient susceptibles d'être le fait – les témoignages des requérants d'asile concordent pour indiquer que la chose semble courante – de personnes supposées formées pour assumer un rôle de partenaire de ces gens venus d'ailleurs.

Patrick FISCHER

Felco SA aux Geneveys-sur-Coffrane Ambitieux projet d'expansion



Felco: un pari sur l'avenir. (Photo Impar-ms)

Spécialisée dans la fabrication de sécateurs et de cisailles à câbles dont la renommée dépasse largement nos frontières, l'entreprise Felco SA va s'engager très prochainement dans des travaux d'envergure en construisant plusieurs nouvelles unités de bâtiment et en restructurant largement ses locaux actuels. Ce projet d'expansion, déjà accepté par la commune des Geneveys-sur-Coffrane, n'attend plus que la sanction de l'Etat qui devrait tomber d'ici une dizaine de jours.

Ce projet d'agrandissement devrait ainsi augmenter de plus de cinquante pour cent la surface construite au sol, les nouveaux bâtiments devront s'étendre à l'ouest de l'usine actuelle, avec un nombre d'étages variables en fonction de l'affectation

et de la continuité d'avec ce qui existe déjà.

Directeur de l'entreprise, M. Eric Perrin, désire par ce projet accroître la réserve de capacité de production de Felco qui doit absolument se moderniser afin de répondre à une possible augmentation de la demande, et surtout endiguer les coûts de production par une meilleure rationalisation du travail.

Selon M. Perrin, la production ne devrait pas s'accroître à moyen terme et le nombre d'employés, ils sont aujourd'hui 110, rester stable.

Ces nouveaux bâtiments abriteront essentiellement de nouvelles machines de traitement thermique et donneront de l'espace aux machines transferts, tout en redimensionnant le stockage et l'expédition, deux éléments faisant figure de parents pauvres. Finalement une partie des installations seront doublées toujours dans le but de satisfaire aux plus hauts critères de qualité et de répondre à une augmentation de production dans le futur. Felco exporte 90% de sa production et a réalisé en 1984 un chiffre d'affaire de 15 millions de francs.

Initialement il était aussi prévu de démolir deux maisons situées au sud et à l'ouest de l'usine, or la mise en vigueur d'un droit d'habitation pour la première et la conservation de la partie habitable pour l'autre fait que l'on devra vraisemblablement renoncer à cette seconde phase du projet global d'agrandissement.

M.S.

Pour les abonnés au téléphone Annuaire « new look »

Le nouvel annuaire téléphonique No 4, qui englobe les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que la partie romande du canton de Berne, sera distribué vers la fin du mois de janvier. Chaque abonné reçoit gratuitement l'exemplaire de sa région.

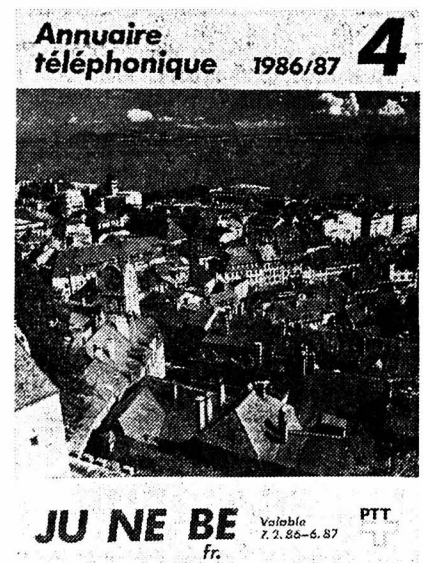
La nouvelle présentation se distingue, entre autres, par une couverture polychrome avec vue de Neuchâtel prise depuis la Collégiale. A l'intérieur, les langues officielles se distinguent par des couleurs différentes. Par contre, pour faciliter le recyclage des anciens bottins, les PTT ont opté pour un papier blanc, meilleur marché, et renoncé aux pages de couleur. La partie informative a été enrichie et devrait contribuer à décharger les services de renseignements, numéro 111.

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel donne quelques détails complémentaires:

Le début de validité du volume 4 est fixé au 7 février 1986. Vu que certains numéros sont susceptibles d'être échangés à ce moment (environ 300 pour la ville de La Chaux-de-Fonds), il est recommandé de ne pas utiliser le nouvel annuaire avant cette date.

Comme pour les éditions précédentes, la récupération des anciens volumes, dans tous les bureaux de poste et les dro-

gues, permettra de venir en aide à des personnes déshéritées tout en contribuant à la sauvegarde de l'environnement. En 1985, l'Action suisse pour la radio et la télévision (ASR) a pu ainsi remettre gratuitement plus de 100 appareils de radio et 200 téléviseurs. (comm)



JU NE BE PTT
Vol 4
7.2.86-6.87

Au Plaza à La Chaux-de-Fonds Trois séances par jour

Le nouvel exploitant du cinéma Plaza, à la Chaux-de-Fonds, fait une entrée remarquée. D'emblée, il propose deux films par jour, répartis sur trois séances.

La salle appartenant à la commune, le nouveau tenancier devait être celui qui lui offre cinématographique s'enrichirait. Horaires élargis. Programmation «culturelle» chaque jour à 19 heures. Les premières mesures à l'affiche. Reste à savoir si le public suivra et si la fréquentation permettra de poursuivre dans cette voie dynamique.

Nous avons demandé aux exploitants de la place leur sentiment à l'égard de l'expérience tentée par le nouveau venu. Sceptiques, mais pas mécontents. «Bravo et tant mieux si ça réussit», disent-ils. Nous voulions savoir également si le nouvel exploitant conservait les distributeurs – il est distributeur lui-même – qui approvisionnaient la salle. Cinéma muet parmi les exploitants chaux-de-fonniers. (pf)

● LIRE EN PAGE 17

La Chaux-de-Fonds Clinique Montbrillant: opération urgente ou faillite

● LIRE EN PAGE 17

Initiative antiquorum: le délai court Les petits partis exclus par les grands

Un comité d'initiative, emmené par Ecologie et Liberté, le pop, le pso et le «comité Fernand Cuche» constitué lors des dernières élections cantonales, vient de lancer une initiative pour la suppression du quorum électoral. Le quorum, faut-il le rappeler, est une barrière mise à l'application intégrale du principe d'équité politique qu'est le système de représentation proportionnelle. Pour être représenté dans un parlement, toute formation doit au préalable réunir une proportion minimale des suffrages. Seuls les groupements qui dépassent le quorum, fixé à 10% dans le canton de Neuchâtel, ont droit à des élus. Ce «seuil» est placé plus haut que partout ailleurs en Suisse et, seuls les cantons romands à l'exception du Jura, connaissent le quorum.

Le sujet est certes relativement technique mais très important sur le plan politique. Le quorum exclut de fait les petites formations apparues dans les vingt dernières années. Une limitation administrative jugée arbitraire par le comité d'initiative et nuisible au débat

démocratique qui repose sur la diversité et la pluralité des opinions.

Le comité d'initiative a six mois pour réunir 6000 signatures, soit jusqu'au 15 juillet. Dans un délai raisonnable d'une année environ, le peuple sera saisi de cette initiative et il est peu probable que le Grand Conseil soumette un contre-projet, ayant refusé la suppression et renoncé à l'abaissement du quorum le 17 octobre 1984.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 23

CM de cross-country de Colombier L'exploit n'est pas que sportif

● LIRE EN PAGE 23



Q

quidam

Claude Jeanneret, originaire du Locle, vit aux Verrières avec sa petite famille depuis l'été 1984. Il est né à Genève et fit un apprentissage d'électricien. Victime d'un grave accident, il dut changer de profession:

– Je voulais avoir un métier indépendant, créatif. J'ai choisi de devenir sellier.

Désirant quitter la ville, il chercha à s'établir dans le Jura:

– Ce fut dans le canton de Neuchâtel. Parce que les selliers sont rares et qu'ainsi j'avais l'assurance de pouvoir travailler pour l'armée. Fabriquer des sacs militaires et des sacs à pain. Ce qui représente près de quarante pour cent de mon travail. Le reste, les réparations et les commandes des clients, me permet de mettre du beurre dans les épinars.

Claude Jeanneret a ouvert son atelier à Fleurier, rue de l'Industrie. Depuis que les frères Grosse sont décédés, le village n'avait plus de sellier. Il n'en restait d'ailleurs plus qu'un au Val-de-Travers: Fritz Muller, de Môtiers:

– Fritz Muller m'a accueilli les bras ouverts. Grâce à ses conseils, j'ai pu ainsi compléter ma formation professionnelle.

Claude Jeanneret ne pouvait trouver meilleur maître...

(jic - Photo Impar-Charrère)

B

bonne nouvelle

Le CAS à bon port

On se souvient qu'un groupe du Club alpin suisse, section chaux-de-fonnrière, est parti pour le Népal il y a un peu plus d'un mois. «L'Impartial» a reçu des nouvelles du groupe, sous forme de cartes postales.

La première annonçait que l'équipe était bloquée à Amsterdam: panne technique et aérienne. La seconde, reçue récemment, néanmoins datée du 18 décembre, nous disait que le groupe du CAS était arrivé à bon port à Luckla, par avion pour une partie, par hélicoptère pour une autre, à cause de forts vents contraires. Deux alpinistes étaient à cette date encore à Kathmandou avec du matériel. (Ch. O.)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. – Les nouvelles industries étaient dans la rue. PAGE 17

DELEMONT. – Roger Jardin dissèque la politique culturelle. PAGE 25

billet

Un combat acharné s'était engagé entre la femme et la bête. La bête, petite, roublarde, assoiffée de sang frais s'enfilait dans tous les interstices laissés dans tous les sautoirs sur sa proie, lui extrair l'élixir de vie et la laisser pantelante, les plumes maculées, sur le lieu du délit.

La fermière de pacotille cultivait un mythe, celui du rythme lunaire, du retour aux sources du souvenir. Son grand-père déjà, soignait poules et lapins, semait les carottes à la lune déclinante et les salades à l'astre croissant. Elle a vécu longtemps en tension permanente entre la vie sociale, professionnelle qui défie le rythme des saisons et la marginalisation propre à la vie à la ferme.

Inlassable, la bête founarde se faisait chaque hiver plus affamée. Depuis le temps, elle connaissait le chemin et les faiblesses de la fermière à temps partiel.

Le printemps venu, patiemment, la femme reconstituait son cheptel.

Toujours une bleue de Hollande pour couvrir, transmettre sa chaleur à l'œuf qui éclatait sous la pression caquetante

d'une boule de duvet jaune. Ce printemps, il n'y aura pas de nouvelle couvée.

Hier, la poule a eu raison de la dernière poule, une jolie brune qui pondait un œuf chabrun qui jour et s'était prise d'amitié pour les pas hâtifs de la fermière qui lui jetait prestement sa pâture avant de courir vers les exigences de son travail.

Le combat est terminé. Demain, la femme fermera douloureusement la porte du poulailler, elle posera son tablier de fermière, emprunté à la nostalgie et se tournera définitivement vers une vie plus tumultueuse.

Une question reste néanmoins posée, qui de la femme ou de la poule a fait le choix difficile?

Il y a comme ça dans la vie des questions qu'il vaut mieux laisser sans réponse...

GyB:

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., me, 10-12 h., 14-20 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h. Vern. expo «Les Juifs en Suisse», je, 18 h.
 Galerie Club 44: expo Peter Freudenthal, 18-20 h. 30.
 Galerie du Manoir: expo dessins de Philippe Wyser, 15-19 h., me, 15-22 h.
 Galerie L'Echoppe: expo peintures et lavis de Roland Colliard, 14-19 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo maîtres suisses et français, de Courbet à L'Eplattenier.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo Victor Hugo. Expo dessins de presse.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Patinoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.
 Piscine des Arêtes: fermée.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., ☎ 28 47 16.
Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h., 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.
 Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ 26 06 30 ou ☎ (038) 36 17 68.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ma, 21 janvier, 19 h. 45, répétition pour le concert des Rameaux, à l'aula de l'ancien Gymnase. Me 22 janvier, 19 h. 45, répétition partielle pour ténors et basses au presbytère.
Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. - Sa 18 janvier, Combe-Grède, org.: R. Béguin, réunion ve dès 18 h., à La Channe Valaisanne. - Groupe seniors: sa 18 janvier, La Côte-aux-Fées - L'Auberson, ski de fond, org.: J. Ryser, réunion je dès 18 h., à La Channe Valaisanne.
Club de rock Zou. - Rock'n roll acrobatique. Entraînements tous les lu, à l'Ancien Stand. - Juniors (7-15 ans) et débutants, de 19 h. à 20 h. 30. Avancés, compétition et acrobatique, de 20 h. à 22 h. Renseignements: ☎ (039) 28 26 72, ou ☎ (038) 24 63 86.
Contemporaines 1927. - Rendez-vous ve 17 janvier, Bibliothèque de la ville, 19 h., projection du film de 19 h. 30.
La Jurassienne, section FMU. - Courses: sa 25 janvier, Mt-Soleil, ski de fond, org.: C. Robert - Ric Robert. Les 1 - 2 février, rencontre romande d'hiver F.M.V. aux Mosses, org.: L'Ecureuil du Brassus, org. local: A. Girard. - Gymnastique: jun. et sen.: le me de 18 à 20 h., Centre Numa-Droz. Vét.: le lu de 18 à 19 h. 30, collège des Gentianes.
Männerchor Concordia. - Dienstag 21 Januar, 20.15 Uhr: Probe im Ancien Stand. Neue Sängler sind herzlich willkommen.
Société éducation cynologique (S.E.C.) - Vacances jusqu'au 1er février 1986.
Union Chorale. - Ma 21 janvier, Restaurant la Petite Poste (1er étage), 19 h. 30, leçon de musique; 20 h., répétition.

INDICE CHAUFFAGE

(exprimé en degrés-heures hebdomadaires)
 Rens: Service cantonal de l'énergie
 ☎ 038/22.35.55

La Chaux-de-Fonds

(rens: ☎ 039/21.11.15)

Le Locle

relevé du 13.1.86 3070 DH
 (rens: Sl, ☎ 039/31.63.63)

Neuchâtel et Littoral

relevé du 13.1.86 2227 DH
 (rens: Sl, ☎ 038/22.35.55)

Neuchâtel

Salle du Pommier: 20 h. 30, «Oui», par l'Avant-Scène de Bâle.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h.
 Plateau Libre: 22 h., Citron pressé.
 Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo sérigraphies de Jean-Michel Favarger; 14-18 h. 30.
 Galerie des Amis des Arts: expo peintures sur toile et papier de Leo Zogmayer, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie du Pommier: expo Antonio Coi.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ (039) 28 70 08.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Parents-info: lu, 18-22 h., ma, 9-11 h., je, 14-18 h., ☎ 25 56 46.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, Le roi David; 20 h. 30, Touché.
 Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les loups entre eux.
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Bras de fer.
 Palace: 16 h. 30, 18 h. 15, 20 h., 22 h., Opération commando.
 Rex: 20 h. 30, Silverado.
 Studio: 15 h., 21 h., v. fr., 18 h. 15, v. o., Papa est en voyage d'affaires.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
 Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30, me, 16-20 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, je, 15 h. 30-17 h. 30.
 Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h. 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h., Café de la Place.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin.
 Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Centrale, L.-Robert 57. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
 Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h., Ronde 21, ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

CINÉMAS:
 ABC: 20 h. 30, Kazoku game.
 Corso: 20 h. 45, Les loups entre eux.
 Eden: 20 h. 45, Trois hommes et un couffin; 18 h. 30, J'ouir ensemble.
 Plaza: 17 h., 21 h., L'effrontée; 19 h., Le journal d'une femme de chambre.
 Scala: 20 h. 45, Les goonies.

AVIS URGENTS

CHERCHONS

UN FRAISEUR UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION

connaissant la commande numérique

Place fixe à la clé

☎ 039 / 23.04.04 1324

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h., ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Musée des beaux-arts

Vendredi 17 et samedi 18 janvier à 20 h. 30

Un spectacle

Jacques le Peintre
 par le Théâtre des Drapiers de Strasbourg

Une exposition

du 17 janvier au 16 février
 Pajak, le libre geste de la peinture
 Vernissage le 17 janvier à 17 h.

Pour les représentations,
 location TPR, (039) 23.05.66

1243

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16 h. 30-18 h. 30, je, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. ☎ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 20 h. 30, Le joli cœur.
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, La chasse sanglante.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Trois hommes et un couffin.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Théâtre mun.: 20 h., «Anatevka», musical de Jerry Bock.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Goulag.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Lune de miel.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Trois hommes et un couffin.
 Lido 2: 15 h., La guerre des boutons; 17 h. 45, 20 h. 30, Paris, Texas.
 Métro: 19 h. 50, C'est pas moi c'est lui, Coconuts.
 Palace: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Cocoon.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, La cible; 17 h. 45, Dolces Horas.
 Studio: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Taram et le chaudron magique.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Le vol du sphinx.
 Cinéma La Grange: relâche.
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, ☎ 22 11 53.
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Joy et Joan.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Fletch aux troussees.
 Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h., dernier di du mois, 15-18 h.
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.
 Jardin botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 11 79.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Milliet, ☎ 66 27 27.
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Clinique Montbrillant: opération urgente ou faillite

La Clinique Montbrillant est aux soins intensifs: le diagnostic est très réservé car la fièvre de la faillite ne tombe pas.

Ce soir l'assemblée des médecins devrait fixer le sort de la clinique et tracer des perspectives d'avenir. Il faudrait créer une nouvelle société mais avant il faudra liquider l'ancienne avec son trou financier.

De fait, en raison d'un statut hybride où les responsabilités n'étaient pas équitablement réparties, la crise couve à la tête de l'entreprise depuis bientôt deux ans. En parler avant, quand existaient encore des chances de règlement pacifique d'une situation obérée? Cela n'aurait rien dénoué, au contraire.

Des jalousies, des rognés et rivalités professionnelles entre médecins, des mésententes entre la direction et un clan de médecins, une gestion en stambulation libre sans le contrôle d'une fiduciaire depuis 1978, voilà plus qu'il n'en faut pour faire sauter les fusibles d'une convivialité sous tension permanente.

En 1978, une fiduciaire connue pour la rigueur de son travail refusait de signer la décharge des comptes qu'elle venait de contrôler. Des pièces justificatives manquaient pour un montant élevé. Le compte des débiteurs ne jouait pas et trop de dépenses restaient inexplicables sur le plan comptable.

La fiduciaire n'y a pas été par quatre chemins: elle a écrit aux médecins responsables de la surveillance de la gestion qu'elle «refusait de couvrir des irrégularités». Retour de manivelle immédiat: le mandat de la fiduciaire a été révisé deux jours avant l'assemblée générale.

Pourtant prévenus, les médecins n'ont pas posé de questions, ils ne se sont pas inquiétés de savoir pourquoi la fiduciaire ne faisait pas de rapport, comme de coutume, à l'assemblée.

Ensuite la clinique s'est passée d'une fiduciaire et les médecins se sont chargés de contrôler les comptes. C'est une des faiblesses du Code qui permet ce genre de contrôle folklorique par des amateurs peu avertis des arcanes de la comptabilité.

SILENCE

Ainsi les comptes ont été régulièrement vérifiés et... approuvés depuis 1978! Aujourd'hui chacun peut faire l'addition de ses responsabilités, compte tenu de la loi du silence qui

s'est faite autour des remarques de la fiduciaire, en 1978, tout le monde est peu ou prou impliqué.

La comptable de la «clinique» qui s'était avisée de faire des remarques a été «remerciée» peu après l'assemblée de 1978.

Puis on est passé à la navigation à vue dans un brouillard toujours plus épais et on a terminés quelques exercices enjoués à saute-mouton avec l'article 725 du Code des obligations: «Dès que l'actif ne couvre plus les dettes, l'administration est tenue d'en informer le juge».

L'année dernière la direction a voulu interdire l'accès de la clinique à trois médecins, avec l'accord ambigu de la direction des médecins de la clinique, l'affaire s'est envenimée, on en est même venu aux mains, comme des chiffonniers. Il y eut des tentatives de conciliation menées avec beaucoup d'intelligence mais les crispations étaient trop fortes et le oui de la veille virait au rouge de la colère le lendemain et tout était à recommencer.

Le directeur général très ferme sur ce qu'il estimait son droit et le bien de la clinique n'a rien concédé, en face un trio médical externe «interdit de clinique» a conduit l'offensive.

DÉMISSION

Le directeur général a présenté sa démission ainsi qu'il l'avait déjà fait plusieurs fois quand on avait voulu toucher à ses prérogatives. Mais contrairement à ce qui s'était passé lors de précédentes crises... sa démission a été acceptée. Il est parti sans obtenir décharge de sa gestion et sans assister au contrôle fiduciaire qui était entrepris.

Il y eut une période de confusion à Montbrillant puis un nouveau directeur a été trouvé. Il devait constater que des programmes de comptabilité générale et des fichiers avaient été effacés sur le disque d'un ordinateur d'appoint. Il a fallu tout le talent des spécialistes d'IBM pour reconstituer l'historique de la comptabilité.

Faute d'explication, il y a un trou de 300.000 francs au compte «fournisseurs», le treizième salaire n'a pas été versé en décembre, 220.000 francs de cotisations prélevées sur les salaires des employés pour le deuxième pilier ont été engloutis dans le compte d'exploitation, l'AVS est en souffrance, on a perdu la trace d'impôts prélevés à la source, total: 800.000 francs. Comme il y a déjà 1,5 million d'hypothèques sur l'immeuble, il faut

trouver de l'argent frais. Une banque est prête à faire un effort important dans la mesure où les médecins en font un de leur côté en prenant des engagements personnels.

Dans l'aveuglement de rognés personnelles, le trio qui a mis la pagaille, sans prendre d'autre risque que celui de couler la clinique, se trouve à court d'arguments pour assumer les responsabilités de son coup de force. Pour colmater la brèche financière, le trio, que l'on surnomme «le clan de gauche» a fait le tour des médecins de la ville pour créer un capital: il n'y a pas 50.000 francs au fond de l'épuisette de cette pêche qui devrait être miraculeuse.

500.000 FRANCS

Le trio activiste ne rapportait virtuellement rien à la clinique alors que ceux qui y étaient actifs assuraient de 50 à 80 pour cent des rentrées. Ceux-là, écoeürés, ont fait un pas de côté pourtant ils étaient prêts à faire un effort financier de l'ordre de 500.000 francs pour relancer la clinique et permettre l'ouverture d'une nouvelle ligne de crédit bancaire. Aujourd'hui on songe à aller les rechercher.

A l'évidence, plus personne ne voudra s'embarquer sur cette galère où d'aucuns veulent tenir la barre sans ramer.

Le statut de clinique privée des médecins de la ville, ouverte à tous les praticiens, à toujours été boiteux. A preuve la situation inextricable à laquelle il a conduit.

L'assemblée des médecins qui s'est tenue en décembre pour tenter de mettre un peu d'ordre n'a rien arrangé sinon que par 11 voix contre 10, les troubles ont emporté non sans avoir beaucoup entouré les confrères âgés qui n'ont guère compris l'embrouillamini dans lequel ils étaient embarqués et où leurs voix ont joué un rôle prépondérant.

Cette affaire est en tous points très lamentable, de part et d'autres, de tous les protagonistes, et met en lumière des irresponsabilités affligeantes où des intérêts particuliers méprisent ceux des 70 employés de la clinique.

Il faut trouver environ 170.000 francs pour faire les salaires à la fin du mois de janvier. Il n'y a presque rien dans la caisse.

Ce soir, tous clans confondus, la corporation des médecins est au pied du mur et l'avenir de la Clinique Montbrillant là où ils l'ont placé: entre leurs mains...
Gil BAILLOD

Plaza: trois séances par jour L'exploitant nouveau est arrivé

Son arrivée ne devrait pas passer inaperçue. L'exploitant nouveau du Plaza commence aujourd'hui. A l'affiche, comme annoncé, trois séances par jour et deux films. Dont l'un est le premier d'un cycle Buñuel.

Sur place, les exploitants saluent cette initiative revigorante, sans cacher un brin de scepticisme. Sentiment général: qu'il essaie de tenir avec trois projections par jour. Et tant mieux si ça marche.

Le Lausannois Jean-Luc Metzker, administrateur de la maison de distribution Challenger Films, est cet exploitant nouveau dont la ville attend la dynamisation de l'offre cinématographique. Vœu exprimé, entre autres, par la commission culturelle.

Il démarre aujourd'hui avec trois séances à 17 h., 19 h. et 21 h. «C'est un horaire provisoire», dit M. Metzker, qui compte introduire «rapidement» des matinées pour enfants à 14 h. ou 14 h. 30 les mercredi, samedi et dimanche. Le film principal sera projeté en fin d'après-midi et en soirée, la séance de 19 h. étant réservée à une programmation plus difficile, dite «d'art et d'essai».

LA DÉFENSE DU CINÉMA

Cette lucarne culturelle était une des exigences formulées par la commission culturelle après l'abandon du projet d'un cinéma communal. L'exploitant ne touche pas de subvention pour autant. «C'est une condition de location, pas une raison de subvention», explique M. Augsburg, directeur des Affaires culturelles. Un point de vue qui rejoint celui de M. Metzker: «J'ai toujours pensé que la défense du cinéma passait par la défense d'un cinéma de qualité».

Le nouvel exploitant entend changer «très rapidement» l'écran, afin que les films bénéficient d'une «meilleure qualité de projection». D'autres transformations sont-elles envisagées? «C'est encore de la musique d'avenir» répond M. Metzker.

Il ne cache pas sa volonté d'étendre l'offre cinématographique de la ville. En quantité par l'extension des horaires. En qualité avec la projection régulière d'un film «culturel». Une aventure dans laquelle il croit ferme: «Il y a de la place pour 4 cinémas, voire 5, à La Chaux-de-Fonds».

Les exploitants de la place se disent heureux de cette initiative, mais pas prêts à suivre la cadence venue de Lausanne. Leurs remarques: «La Chaux-de-Fonds est un cul-de-sac. Ce n'est pas une ville de passage comme Lausanne, Genève ou même Neuchâtel». «Nous faisons déjà le maximum pour maintenir le maximum de séances». «Qui va encore au ciné à La Chaux-de-Fonds? Il y a moins de frontaliers. Les Franches-Montagnes ne viennent plus. On ne peut pas faire de

miracles». La fréquentation, disent-ils, ne permet pas d'augmenter le nombre de séances. Du moins pas tous les jours. Ils encouragent néanmoins le point de vue de M. Metzker. «C'est un pari sur l'avenir. Bravo. Je l'en félicite. Si ça réussit, c'est formidable». Un autre exploitant: «Il a raison. Qu'il fasse ses expériences. S'il peut continuer, tant mieux pour lui et la ville».

L'accueil semble favorable, le cinéma ayant tout à gagner si les efforts du nouvel exploitant du Plaza rencontrent l'adhésion du public.

CINÉMA MUET

Reste à savoir, pour connaître les conditions dans lesquelles débute M. Metzker, si les distributeurs qui fournissaient les films du Plaza restent attachés à la salle, le nouvel exploitant étant distributeur lui-même. «Aucun contrat n'a encore été signé avec les distributeurs du Plaza», admet M. Metzker. Les autres exploitants pratiquent, en la matière, l'art du cinéma muet.

L'un d'entre eux dit: «Nous n'avons pas signé de nouveau contrat. Nos distributeurs ne travaillaient pas avec le Plaza». Un autre: «Je ne peux pas répondre, c'est une question privée. Adressez-vous à la source». A la source, M. Blanc, l'ancien exploitant du Plaza, nous renvoie «à nos oignons» et met fin à la conversation!

M. Metzker ne semble pas préoccupé par l'approvisionnement en pellicule: «J'ai une solution permettant un accès aux films sans problème. Une bonne partie sera fournie par Challenger, nous autorisant d'aller de l'avant. Il y a encore des partages à faire».

Aller de l'avant, insiste M. Augsburg, c'est aller dans le sens défini par la commission culturelle.

PF

ÉTAT CIVIL


Naissances

Cantoni Alexia, fille de Sergio et de Anna Luisa Ervina, née Petraglio. - Barone Fabio, fils de Antonio Giuseppe et de Manuela, née Martinez. - von Känel Cyn-die, fille de Roland Heinz et de Nathalie, née Sunier. - Lassueur Alois, fils de Denis Charles Auguste et de Rosine Marthe Danielle, née Ringenbach.

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 26

PUBLICITÉ

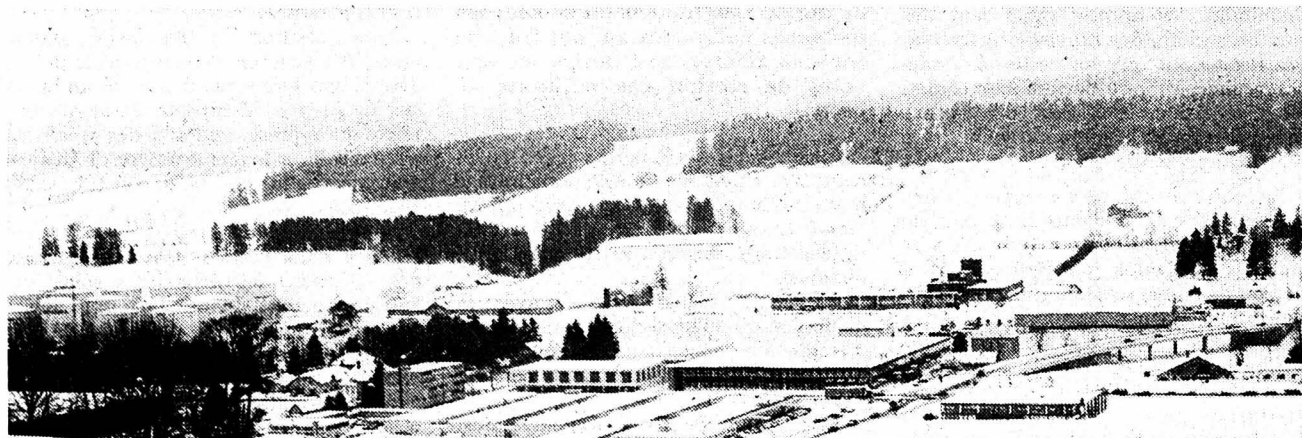
Les Gordiens®
design Eric Bonnet



1045.-

BONNET
DEPUIS 1895
FABRICANT Numa-Droz 141 VENTE DIRECTE Ch. O. (039) 23 21 21

Jeune Chambre économique: bilan autour d'une exposition Les nouvelles industries étaient dans la rue



La zone industrielle: une preuve par l'acte. «Quelque chose s'est passé...» (Photo Impar-Gerber)

Manifestation de clôture mercredi soir d'une manifestation de la Jeune chambre économique des Montagnes neuchâteloises, qui a été à l'origine de l'exposition «L'industrie descend dans la rue». Le congrès suisse de la Jeune chambre avait proposé pour l'année 1985 le thème «Contact». L'interprétation chaux-de-fonnière de ce thème s'est concrétisée dans les vitrines commerçantes du Pod.

Le but de la commission de la Jeune chambre économique des Montagnes était de mettre en contact la population chaux-de-fonnière avec les nouvelles industries qui se sont implantées dans la ville au cours des dix dernières années, à l'exception des entreprises horlogères.

La commission a proposé à ces industries de se présenter à la population au travers d'une vingtaine de vitrines mises à leur disposition, gracieusement, par des commerçants du Pod, durant trois semaines, du 30 septembre au 20 octobre.

Mercredi soir, en guise de point final à cette action, la Jeune chambre avait invité exposants et commerçants à se réunir pour échanger leur point de vue en présence notamment de MM. Francis Matthey, président du Conseil communal, et Bernard Aellen, économiste de la ville.

M. Matthey a vu dans le succès de l'initiative «L'industrie descend dans la rue», une confirmation des propos qu'il tenait devant le Conseil général quelques années auparavant, incitant la région «à ne pas baisser les bras, à voir l'avenir

avec espoir. Dès 1983, on a pu constater les premiers signes d'une amélioration et une réelle remontée économique à partir de 1984».

Confirmation en 1985 avec la création de 500 places de travail et 1986 devrait suivre la courbe amorcée en 1985. «Voir cette exposition dans les vitrines a démontré que quelque chose s'était passé. La population a pu se familiariser avec des noms, des entreprises, d'elle inconnus jusque-là». Une preuve aussi qu'au-delà des paroles, il y a eu des actes».

M. Matthey a encore rappelé l'échéance du mois d'avril, importante au niveau cantonal et que le tunnel sous La Vue-des-Alpes n'était pas uniquement une solution dont le Haut bénéficierait, mais la région dans son ensemble. «Le tunnel constitue un des éléments

importants pour la région. Il n'est pas le seul».

Un bilan positif en tous points au terme de l'exposition. Le thème «contact» a pris tout son sens. Les commerçants ont pu témoigner de l'intérêt suscité, auprès de leurs clients, par les objets exposés dans leurs vitrines. Ils ont répondu à de multiples questions et les entreprises exposantes ont reçu plusieurs demandes de visites par des clients potentiels. «Un bilan positif à 90%, dit le président actuel de la Jeune chambre économique, M. Mario Sessa; ça n'a pas été un coup dans l'eau».

La Jeune chambre économique fête cette année ses dix ans d'existence. Elle compte 25 membres dans les Montagnes neuchâteloises, dont un quart de femmes. A noter qu'elle est le seul club-service ouvert à tous, même aux dames.
Ch. O.

NAISSANCES

ROMAIN
est heureux d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

**VIRGINIE
MARIE-CLAUDE**

le 14 janvier 1986

Clinique des Forges

Marie-Claude et Denis
HUMBERT-THIÉBAUD

3971

Janine et Marcel
SGUALDO-PERRET
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

**MARIE
ELSA**

le 14 janvier 1986

Clinique des Forges

Pierre-Grise 4

4011

LE LOCLE

et son district

Après des débuts, tout par hasard, dans la gymnastique Flavio Rota, double champion suisse

A six ans il participait déjà à ses premiers championnats suisses, en se classant... avant dernier! Depuis lors ce jeune sportif loclois, membre de la SFG, a fait un bout de chemin dans la compétition et a récolté lauriers et couronnes. Il est aujourd'hui champion suisse au cheval d'arçon et vice champion suisse aux barres parallèles. Et c'est précisément pour féliciter Flavio Rota de ses excellents résultats que le Conseil communal du Locle avait organisé hier en début de soirée, une petite réception en son honneur.

Elle a eu lieu au Château des Monts en présence des membres du comité de la section du Locle de la Société fédérale de gymnastique ainsi que du Conseil communal.

Le président de la ville, Jean-Pierre Tritten a rappelé à cette occasion que c'était tout par hasard que Flavio Rota, apprenti bijoutier de 19 ans, avait commencé à faire de la gymnastique. C'est en le voyant continuellement gesticuler comme un pantin et regarder la télévision sur la tête, les pieds en l'air que sa mère l'a emmené un jour à un cours de gymnastique. Des débuts... catastrophiques puisqu'il se souvient encore avoir pleuré à la première leçon... Aujourd'hui, il fait partie du cadre national A.

M. Tritten a relevé encore qu'en gymnastique il était impossible de tricher.



Jeune sportif émérite, Flavio Rota (à gauche) a été reçu hier soir au Château des Monts par la commune du Locle. (Photo Impar-cm)

C'est une discipline qui a su conserver un état de pureté que l'on souhaite au niveau du sport en général.

Il a terminé en déclarant qu'il n'était pas évident d'allier sport et apprentissage professionnel; ce qui était tout à l'honneur de Flavio Rota. Et le président de la ville a souhaité à cet ambassadeur

de la Mère-Commune un avenir des meilleurs possible, en lui remettant un présent au nom de la commune du Locle.

Roland Dubois, membre de la SFG, a pris la parole ensuite pour remercier l'exécutif au nom de la section du Locle et de Flavio Rota d'avoir organisé une réception en l'honneur de ce jeune gymnaste émérite. (cm)

Les élèves de l'Ecole primaire en Valais

Moral au beau fixe mais... que de neige!

Quelque 150 élèves de l'Ecole primaire du Locle, soit l'ensemble des effectifs du cinquième degré, vivent depuis lundi dernier une semaine valaisanne à l'occasion des traditionnels camps de ski.

Environ 80 d'entre eux séjournent à Haute-Nendaz et 60 autres à Chandolin. Aux deux endroits le but est identique: faire passer à ces enfants de 10 à 11 ans une semaine de détente et d'apprentissage ou de perfectionnement de la technique du ski.

Toutefois, du moins jusqu'à mardi, les conditions étaient assez différen-

tes entre Nendaz et la petite station du Val d'Anniviers.

La neige qui est tombée en abondance durant le week-end dernier a enlevé aux responsables le souci du manque d'enneigement, qu'on pouvait encore craindre quelques jours auparavant.

Cependant, la neige tombe d'une manière passablement tempétueuse, de sorte que les conditions de la pratique du ski ne sont pas idéales, car la visibilité n'est pas fameuse. Du moins à Haute-Nendaz. Toutefois, tous les gosses ont pu goûter aux joies de l'ivresse blanche.

En revanche, des difficultés plus im-

portantes ont surgi à Chandolin. Lundi en effet, en raison des fortes chutes de neige et de la force des éléments, les installations étaient fermées.

La couche fraîche atteignait en effet un mètre. Mardi les meilleurs skieurs ont gagné l'Illhorn, bien que la neige ne cessait de tomber avec violence. Une autre équipe s'est rendue à Saint-Luc et y a fort heureusement rencontré de meilleures conditions.

ON Y CHANTE ET ON Y RIT

Autre aspect important du camp: la vie communautaire. A Nendaz, les jeunes Loclois entourés d'une quinzaine de moniteurs logent dans des baraquements et se sont organisés eux-mêmes pour assurer la cuisine.

A Chandolin, tous sont logés dans le même immeuble, moderne, dans des conditions favorables. Un couple très sympathique fonctionne comme cuisiniers et dans les deux camps la nourriture est excellente.

Et malgré les quelques problèmes dus au «surenneigement», le moral est au beau fixe sur les deux places. Pour pallier les difficultés de la pratique du ski à Chandolin, les adultes organisent des jeux de société, des rallyes, des bricolages. Les enfants ont même tenté d'aménager une patinoire devant leur chalet. Mais le redoux qui s'est abattu sur l'ensemble du Valais a rendu vaine cette sympathique tentative.

Les soirées sont bien occupées. Dans les deux camps, on chante beaucoup, on s'amuse, on rigole et on prend part à de multiples activités qui permettront à chacun de conserver de formidables souvenirs de leur semaine valaisanne.

Mercredi et jeudi, ces deux camps ont le plaisir de recevoir la visite de MM. Pierre-André Pélisset et Jean-Claude Perrin, respectivement directeur de l'Ecole primaire du Locle et président de la Commission scolaire de la Mère-Commune. (jcp)



Favoriser la vie communautaire par de nombreuses animations. (Photo Impar Perrin)

Assemblée de la fanfare des Ponts-de-Martel La Sainte-Cécile cherche un directeur

Le directeur de la fanfare Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel, Jean-Robert Barth, a donné sa démission à fin 1985, pour des raisons professionnelles. Il assure toutefois l'intérim jusqu'au moment où cette société aura trouvé un nouveau directeur.

Le départ de M. Barth et sa succession à la tête de la fanfare ont été abordés lors de la récente assemblée générale de la Sainte-Cécile, présidée par René Rubi.

Plusieurs démarches ont déjà été entreprises par cette société pour trouver un nouveau directeur. Elles se sont révélées jusqu'à présent sans succès. Avis donc aux amateurs!

La fanfare des Ponts-de-Martel réunit quelque 35 musiciens. Il fut question lors de ces assises du résultat peu satisfaisant obtenu par la Sainte-Cécile lors de la fête cantonale des musiques en 1985 et des efforts qui devront être entrepris

pour améliorer les prestations musicales de cette formation.

Les finances de la société sont saines, grâce en partie à l'agenda de la Sainte-Cécile, dirigée par Claude Vuille et qui depuis plusieurs années, à l'occasion du concert d'automne de la fanfare présente un spectacle qui connaît d'année en année un succès croissant. Ce spectacle est du reste présenté aussi à La Sagne et l'an dernier à La Brévine.

Le groupe théâtral est formé d'une équipe d'acteurs amateurs bien rodée et qui ne compte pas son temps lors des répétitions pour présenter un spectacle de qualité.

Relevons pour terminer qu'au chapitre des activités 1986 deux rendez-vous figurent déjà à l'agenda de la Sainte-Cécile: le concert de printemps le 24 mai prochain avec la participation de 90 musiciens d'Eyzin-Pinet (Isère) et une visite au Musée des automobiles de Mulhouse. (cm)

la voix d'une région

cela va se passer

Au Cerneux-Péquignot: l'état sanitaire de nos forêts

Pour son premier rendez-vous de l'année, vendredi à 20 h. 15, l'Association de développement du Cerneux-Péquignot a fait appel à M. Charles-Henri Pochon, garde-forestier de la Mère-Commune.

Au moyen de diapositives et d'un film sous le titre «Forêt quel est ton mal?», M. Pochon présentera, par comparaison, l'état sanitaire de nos forêts. Une discussion sera ouverte après son exposé. (cl)

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Dans le cadre de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens, les paroissiens protestants sont invités à participer à la messe de 17 h. 30, samedi 18 janvier prochain. L'homélie sera donnée par un pasteur.

Par ailleurs, les paroissiens catholiques sont invités à prendre part au culte de 9 h. 45 au Temple, le dimanche 26 janvier. Le sermon sera donné par un prêtre et le culte sera animé par le Chœur des jeunes des Montagnes neuchâteloises. (comm)

Débuts des cours OJ

Les cours OJ de ski alpin organisés par le Ski-Club du Locle débutent aujourd'hui jeudi 16 janvier. Ils se dérouleront de 19 h. à 20 h. dans les prés de la Jaluse. Inscriptions sur place. (Imp)

Apprendre à jongler, faire le clown

Sur le thème «spectacle de cirque», le Mouvement de jeunesse des Montagnes neuchâteloises, propose un cours pour apprendre à jongler, à jouer au funambule et à faire le clown sérieusement avec un professionnel du cirque.

Ce cours sera animé par Marco Cesa, aumônier des gens du voyage et aura lieu les mardi 21, jeudi 23, lundi 27, mercredi 29 et vendredi 31 janvier dans les locaux du Cen-

tre d'accueil et d'animation, au numéro 5 de la rue de la chapelle. Il aura lieu de 18 h. à 19 h. 30 pour les adolescents de 12 à 15 ans et de 20 h. 30 à 22 h. pour les jeunes de 16 ans et plus.

Ceux qui désirent participer à ce cours peuvent s'inscrire auprès du Mouvement de jeunesse des Montagnes neuchâteloises au numéro de téléphone: 32 19 24.

Relevons aussi que les participants pourront se produire dans le spectacle que donnera Marco Cesa le 25 janvier à La Chaux-de-Fonds et le 1er février au Locle. (cm)

Macro-photographies à La Brévine

Dans le cadre de ses traditionnelles veillées, la Société d'embellissement de La Brévine propose à toute la population de découvrir un monde de rêve, des images qui dépassent l'imagination grâce aux macro-photographies réalisées par Paul-André Miéville de La Chaux-de-Fonds. Cette manifestation à ne pas manquer aura lieu demain vendredi 17 janvier à 20 h. 15 à la salle de rythmique du nouveau collège.

Les spectateurs seront tout d'abord plongés dans l'univers des fleurs et des insectes de nos régions, où ils auront l'occasion d'observer de petits êtres donnant une vision plus grande que nature. Puis, après un petit historique du microscope à travers les âges, les bulles de savon vues au travers de cet instrument d'optique composé de plusieurs lentilles refléteront des couleurs d'une extraordinaire intensité.

Les titres évoqués «Couleurs des champs», «Microcosmos», «Bulle de savon», «Cristallisation» et «espace» sont tous prometteurs d'une soirée exceptionnelle, où se mêleront le fantastique et l'inconnu. (paf)

FRANCE FRONTIÈRE

Dans le Doubs les futures élections ont déjà fait bien des victimes

Le 16 mars prochain, au cours d'un scrutin à la proportionnelle sur un tour, les électeurs français désigneront d'une part les députés qui siègeront à l'Assemblée nationale, et d'autre part, pour la première fois, les membres de leur assemblée régionale. Les places d'éligibles étant forcément comptées, la composition des listes a pris un peu partout des allures de marché oriental, pour se traduire pour beaucoup en marché de dupes. Car finalement se sont les instances nationales qui ont tranché sans se référer aux désirs ou aux votes de section des militants de base.

Aucun parti n'a échappé à l'écartèlement. Au Front national le parachutage d'un homme d'affaires parisien, M. Hervé Lavenir a provoqué la démission du secrétaire régional se trouvant ainsi distancé.

Au RPR, même schéma, avec la démission du délégué départemental qui a emmené les déçus dans un mouvement dissident «Le Rassemblement pour la Franche Comté».

Au ps, un autre parachutage de poids, celui de Mme Bouchardeau, ministre de l'Environnement qui avait vainement quêté d'autres terrains électoraux plus favorables que le Doubs a eu pour conséquence d'éliminer le délégué régional des élections législatives. Son rejet dans les limbes de la liste régionale a provoqué la démission du député Pinard du

groupe socialiste de l'assemblée nationale.

Derrière les affiches présentant des candidats souriants se cache donc des troupes grimées de dépit.

Dans ce lamentable prologue, le cas du président Edgar Faure, chef de file des radicaux de droite tranche par sa cocasserie.

Il a été contesté dans son propre clan par un groupe de militants déçus créant une nouvelle ligne; celle d'un «radicalisme moderne».

Pour assurer la régularité d'une assemblée générale de son parti le président Edgar Faure, avait commis un huis-sier de justice. La riposte des contestataires qui représentent 46% des présents, a été d'utiliser le même moyen de justice pour vérifier la validité du constat établi ce jour-là.

Pour tenter de trouver une transparence dans cette ténébreuse «guerre des radicaux» les magistrats saisis de l'affaire se sont donnés le temps de la réflexion.

Tous ces remous pouvant être de nature à donner naissance à des listes dissidentes ou indépendantes, il n'est pas absolument certain que le président Edgar Faure soit assuré de retrouver son siège présidentiel de l'assemblée régionale au lendemain du 16 mars. (do)

Un champion européen à Besançon Mort d'un besoin foudroyant

Un superbe berger-belge malinois de 4 ans «Scott» qui participait à des concours européens de haut niveau est mort foudroyé à Besançon en effectuant ce que font tous les chiens lorsqu'ils lèvent la patte contre un lampadaire métallique. Le propriétaire sera indemnisé bien sûr ce qui ne lui rendra pas pour autant son compagnon. Mais surtout ce fait divers bien inhabituel pose un problème autrement plus grave en ce qui concerne la sécurité des stations publiques. «Scott» était un chien. Sa mort est attristante, mais s'il s'était agi d'un enfant... (do)

NAISSANCE

BASTIEN
est heureux d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

MAÏTÉ

le 15 janvier 1986

Clinique des Forges

Anne-Marie et Jean-Michel
GABERELL-BURNIER
Les Replattes 13
2400 Le Locle

3969

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissance

Pigny Nicolas, fils de Pigny Gilles Maurice Armand et de Ghislaine, née Martin.

Promesses de mariage

Glauser Lucien Michel et Ma Khin Khin Nu. - Soria Joaquin et Rochat Marcelle Martine.

Décès

Meuwly Robert Gabriel, né en 1920, divorcé. - Stucki née Pellaton Elisabeth Louisa, née en 1907, épouse de Stucki Jean-Paul.

INFORMATIQUE

- INTRODUCTION À L'INFORMATIQUE
 - COURS POUR ADOLESCENTS ET POUR ENFANTS
 - BASE DE LA PROGRAMMATION, - Informatisation
 - TRAITEMENT DE TEXTES - Tableurs, Feuilles de calculs - Bases de données
 - Langages: Basic, Cobol, Pascal, Logo
 - Nombreuses possibilités d'horaires
 - Installation: 9 micros-ordinateurs de la dernière génération
- VIVRE AVEC SON TEMPS !

ALLONS-Y!


école-club migros

Renseignements et inscriptions:
2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12

039/23 69 44

école-club migros

OFFRES D'EMPLOIS



XIDEX
MAGNETICS S. A.

Magnetics SA filiale d'une entreprise américaine fabricant des disques magnétiques pour l'informatique

désire engager pour renforcer son équipe en place

employés(es) de fabrication
pour effectuer différentes opérations d'emballage et de production

- horaire d'équipes 2 x 8 h avec rotation hebdomadaire (6 h - 14 h 30 - 14 h 30 - 23 h) ou horaire régulier de nuit

mécaniciens d'entretien
chargés du réglage et de l'entretien de nos machines automatiques

- horaire d'équipes 2 x 8 h

inspecteur(trice) volant(e)
pour le contrôle de la qualité des produits finis et en cours de fabrication

- horaire d'équipes 2 x 8 h

technicien électronique
chargé de l'installation, de l'entretien, du réglage électronique et de la programmation des commandes de nos équipements

- horaire régulier de nuit

Les personnes intéressées, sont priées de venir remplir une feuille d'inscription à la réception de XIDEX MAGNETICS SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle, ou de téléphoner au chef du personnel au 039/34 11 88

CICOREL SA, LA CHAUX-DE-FONDS
Société en constant développement dans le domaine du traitement des métaux, cherche son

CHEF D'EXPLOITATION

Profil demandé:

- ingénieur ETS en micro-technique mécanique
- quelques années d'expérience comme responsable d'une unité de fabrication
- langue maternelle française, très bonnes connaissances d'allemand (ou vice-versa), et notions d'anglais technique, de façon à pouvoir traiter avec la clientèle
- sens de l'organisation, de la motivation et du travail en équipe
- esprit très ouvert à des technologies non conventionnelles
- âge: 30 à 40 ans

Offres détaillées à faire à Cicorel SA, Direction générale, 23 Ch de Mongevon 1023 Crissier

Breguet SA
Manufacture d'horlogerie,
1348 Le Brassus

Nous cherchons

horloger

pour notre département d'emboîtement et terminaison sur des montres ultra-soignées. Place stable

Faire offre ou se présenter à
Breguet SA,
1348 Le Brassus,
☎ 021/85 49 59

Je cherche

coiffeurs(euses)

Salaire intéressant

UBALDO
76, av. Léopold-Robert
☎ 039/23 45 45

Nous cherchons

monteurs en chauffage qualifiés

engagement tout de suite où pour date à convenir

 **WINKENBACH SA**
Rue du Locle 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 86 86

Café-Discothèque
Le Capitole
«Ronde Neuchâtel»
cherche pour entrée à convenir, une

barmaid + garçon de salle

Prendre rendez-vous
☎ 038/24 48 48.

Votre journal: L'IMPARTIAL

LE LOCLE

INSTITUT DE LANGUES - 2400 Le Locle
Rue du Foyer 10 - ☎ 039/31 41 88
E. Merlo (Enseignante)
D. Weippert (Dipl. en allemand)

Cours d'allemand, anglais, français

- tous niveaux, jour et soir
- préparation diplômes
- anglais/allemand commercial
- mini-groupes et particuliers

NOS AVANTAGES

- compétence
- longue expérience professionnelle
- flexibilité

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

A vendre Fraise à neige
Gutbrod MF 100,
12 CV, largeur 75 cm. Parfait état.
Fr. 3900.-
☎ 039/37 12 59

Match au loto

Groupe Le Locle, Cercle Ouvrier, Abonnement
Saint-Paul vendredi 17 janvier à 20 heures à Fr. 15.-

Salle de la FTMH
Le Locle

match au loto

Vendredi 17 janvier à 20 h 15

du Club d'Accordéonistes

30 tours Fr. 15.-
1 tour gratuit
1 carton tous les 5 tours
2 abonnements: 3e gratuit
Superbes quines

ZENITH INTERNATIONAL SA
cherche pour son Dépt. Vente «marché suisse»

un(e) collaborateur(trice)

bilingue français-allemand (Suisse allemand)

Formation commerciale. Capable de travailler de manière indépendante et d'assumer des responsabilités

Possibilité de promotion

Faire offres écrites avec curriculum vitæ à
ZENITH INTERNATIONAL SA, Billodes 34-36, 2400 Le Locle

OFFRES D'EMPLOIS

L'Hôpital du Locle
cherche

un cuisinier

Exigences:
- certificat fédéral de capacité
- quelques années d'expérience

Traitement:
selon normes ANEM

Entrée en fonction:
1er mars 1986

un employé de cuisine

Traitement:
selon normes ANEM

Entrée en fonction:
immédiate

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de services à la direction de l'Hôpital du Locle, Bellevue 42, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 52 52

Fabrique du Locle cherche:

technico-commercial

français-allemand

dessinateur

français-allemand

micro-mécanicien

fraiseur expérimenté

pour travail de petite mécanique, ambiance agréable, 41 heures par semaine, 13e salaire, horaire libre.

Faire offre sous chiffre PH 50054 au bureau de L'Impartial du Locle.

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

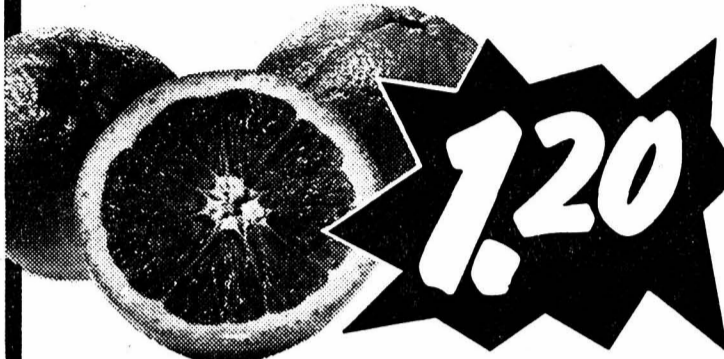
frais chez

Waro

valable dès le 16.1.86

Oranges Moro

1 kg



1.20

Endives belges

500 g



1.60

Oeufs importés
Classe A 50/55 g

10 pièces

1.65

Café en grains
Granoro

250 g

2.70

Crème à café

1/2 litre



2.30

Barbera d'Asti
D.O.C. «Selezionato Cardellino»

1 litre

2.40
(+ dépôt)

Tourte de Linz Leisi

370 g

3.10
(100 g - .84)

Champ Vignon
«Vieille Réserve»
Vin fin d'Algérie

75 cl

2.65

- Snickers mini
- Mars mini
- Milky Way mini 250 g

2.40

Bière Link Bräu
Export blonde
bière allemande de qualité

50 cl

1.55
(+ dépôt)

Canto Pâtes à la semoule de blé dur

- Spaghetti ● Tortiglioni
- Gnocchi ● Penne

500 g

1.80

Tomates pelées
d'Italie

240 g

1.60

Bel Dog

Nouveau chez Waro

Aliment complet pour chiens
● viande avec bœuf

800 g

1.35
(100 g - .17)

Vel
pour vaiselle

Duopack
2x750 ml

4.30

Delicat

- volaille ● lapin
- bœuf ● poisson

340 g

2.75
(100 g - .81)

Corall

lessive pour lingerie fine, liquide

1000 g

3.70

Finaflor
serviettes hygiéniques

20 pièces

1.40

Dash

lessive complète
avec revitalisant textile

5 kg

14.90

**Boucherie
Charcuterie**
Votre maître boucher vous sert à:

- ONEX, grd. Communes 46-48
- PETIT-LANCY, Chemin de la Caroline 18
- THONEX, rue de Genève 109
- SIGNY

- MORGES, Centre commercial «La Gottaz»
- VILLENEUVE, Centre commercial «Riviera»
- PAYERNE, rue de Lausanne 21
- YVERDON, Waro le Bey
- LE LOCLE, rue Bourmot 31

Rôti de veau roulé

1 kg

17.50

Ragoût de veau

1 kg

16.50

OFFRES D'EMPLOIS

La Neuchâteloise Assurances
fondée en 1869

Informatique

Les moyens informatiques dont nous disposons actuellement - IBM 4341-12, sous VM/SP, DOS/VSE, CICS et DLI - vont évoluer rapidement vers des systèmes plus performants. Notre développement présente ainsi de bonnes perspectives de perfectionnement professionnel pour nos collaborateurs. Afin de compléter notre équipe d'exploitation, nous cherchons un

opérateur pupitreur

qualifié, disposant d'un CFC (employé de commerce, électricien ou mécanicien).

Formation initiale par nos soins.

Il s'agit d'une activité en équipes (3x8) qui exige collaboration active, conscience professionnelle et stabilité.

Renseignements et offres:
C. Wagnières, Service du personnel, Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71

Près de vous
Près de chez vous

La Neuchâteloise Assurances

Par suite de l'ouverture d'un nouveau pavillon de soins, l'INFIRMERIE DU PRIEURÉ désire engager tout de suite ou pour date à convenir

**infirmiers(ères) diplômés(es)
infirmiers(ères) assistants(es)
aides-soignantes confirmées**

Expérience en gériatrie souhaitée.

Salaires selon normes de l'Etat de Genève.

Excellente ambiance de travail.

Offres à la Direction,
3, chemin Pré-du-Couvent,
1224 Chêne-Bougeries,
☎ 022/48 18 44.

CÂBLES CORTAILLOD

désire engager

monteurs

pour son service de montage externe des câbles électriques, courant fort et courant faible.

Exigences:

- être en possession d'un CFC de mécanicien de précision, monteur-électricien, serrurier ou profession similaire.
- connaissances de l'allemand indispensable.

Rayon d'activité:

territoire suisse et temporairement à l'étranger.

Formation complémentaire par des cours internes.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à
Câbles Cortaillod SA,
2016 Cortaillod.

CABLES CORTAILLOD
ENERGIE ET TELECOMMUNICATIONS



OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds cherche horlogers complets

Préférence sera donnée aux personnes ayant de bonnes connaissances techniques sur montres compliquées et quantièmes perpétuels.

Date d'entrée: immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre ON 472 au bureau de L'Impartial.

On cherche

1 installateur sanitaire

ou

1 ferblantier-installateur

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à **André Brand, ferblanterie, sanitaire, couverture, 2726 Saignelégier, ☎ 039/51 15 67.**



Vendeuse

Etes-vous disponible pour un travail intéressant? Nous cherchons une personne de 30 à 40 ans, qualifiée en cuisine ou traiteur et aimant les responsabilités. Poste fixe si convenance.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds



SOCIÉTÉ D'APPRETAGE D'OR

engage pour début août 1986

1 apprenti mécanicien faiseur d'étampes
1 apprenti termineur de boîtes de montres

Faire offres écrites avec curriculum vitae et bulletins scolaires à

Société d'Apprêtage d'Or S.A.
38, Bd des Eplatures
2304 La Chaux-de-Fonds

Atelier de coiffure Constellation
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
cherche pour agrandir son équipe

une coiffeuse
à temps complet

une coiffeuse
à temps partiel

Bonnes connaissances dans la coiffure, bonne présentation - Faire offres écrites.

Afin de faire face au développement constant de nos affaires, nous cherchons

jeunes caissiers ou caissières

pour nos agences
de LA CHAUX-DE-FONDS
du BAS DU CANTON

une employée au service de prévoyance professionnelle

NOUS DEMANDONS
- une bonne formation bancaire ou commerciale
- quelques années de pratique
- le contact facile
- de bonnes connaissances d'allemand

NOUS OFFRONS
- un cadre agréable dans une petite équipe
- un bon encadrement et une formation continue
- des prestations sociales de premier ordre
- des installations modernes

Faire offres à:



CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
SERVICE DU PERSONNEL
PLACE PURY
2001 NEUCHÂTEL

Usego

votre agréable voisin
Offre de produits frais valable jusqu'au 18.1.86

Scaroles
d'Espagne
la pièce **-70**



Oeufs suisses
classe A 52/64 g
2.20
6 pièces

Desserts Tam-Tam
-80
• Vanille
• Caramel
• Chocolat
2x125 g

Saucisses de porc
2.80
sous vide 2 paires 200 g

Saucisses de Vienne
2.30
sous vide 2 paires 200 g

Actions Usego du 16.1.-22.1.86

Vin rouge étranger Montagne
1.75 (+ dépôt)
1 litre



«buffy»
• Orange
• Grape
-75 (+ dépôt)
1 litre

Café Jacobs Médaille d'or
moulu, sous vide
7.95
500 g

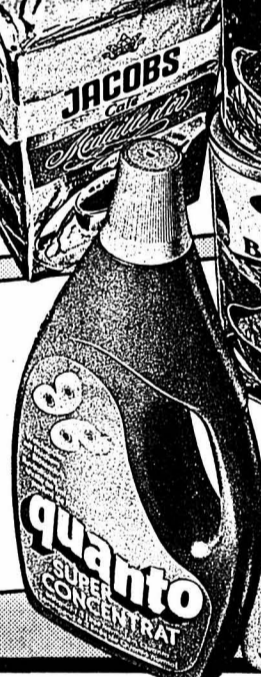


«Hero»
• Sugo 420 g
• Sauce Bolonaise
2.50 (100 g -60)

«Sungold»
Champignons émincés
1.90 (100 g -83)
230 g

Shampooing Gloria
250 ml
3.10

Quanto
Revitalisant textile concentré
3.95
1 litre



Dentifrice Mentadent C
115 g
2.60 (100 g 2.26)



OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre bureau d'études de Neuchâtel, un

employé technique - projeteur

pour accomplir les tâches suivantes:
- élaboration de plans d'installations électriques pour l'industrie et les bâtiments locaux
- établissement et calcul de devis
- surveillance de chantiers

Nous demandons:
- apprentissage de monteur-électricien avec CFC sachant dessiner ou dessinateur-électricien.
- expérience dans l'exécution de projets d'installations électriques ou avoir suivi des cours de préparation à la maîtrise.

Nous offrons:
- place stable, intéressante et variée
- poste indépendant en fonction de vos connaissances
- bonne rémunération, 13e salaire, semaine de 41 heures

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de faire vos offres de services à **Hasler SA, Distribution Suisse, 34 rue de Monruz, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 37 37**

NOUS CHERCHONS pour notre entreprise située à Bienne

DAME OU DEMOISELLE SEULE

de langue française, pour préparer de temps en temps les repas d'une personne de notre direction, pour des soins à un appartement et quelques travaux de bureau simples.

NOUS METTONS A DISPOSITION
une voiture et un bel appartement de 2 1/2 pièces, moderne et indépendant dans une villa située dans un beau quartier tranquille de Bienne.

NOUS OFFRONS
une place stable, un excellent salaire avec 13e mois, des prestations sociales d'avant-garde et un horaire de travail attrayant.

NOUS REMERCIONS
les candidates de nous envoyer une offre manuscrite avec photo en précisant leur âge et état civil.

Discrétion et réponse garanties.

Chiffre 80-610071 à Assa Annonces Suisses SA, rue de Morat 13, 2501 Bienne.

coop

Informations Coop La Chaux-de-Fonds



Informations Coop dans les nouveaux médias:

TELETEXT Coop
Page Recette du jour 270
Offres du jour 271

Coop-Hits <weekend> Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au samedi 18 janvier

Côtelette d'agneau de Nouvelle-Zélande 1er choix

100g | 1.30
au lieu de 1.70

Gigot d'agneau II 1er choix

500g | 6.-
au lieu de 8.-

Ragoût de boeuf 1er choix

100g | 1.40
au lieu de 1.70

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: Supermarché COOP City, Centres COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos Centres COOP de: Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévillard-Malleray, Sonceboz, La Neuveville, etc.

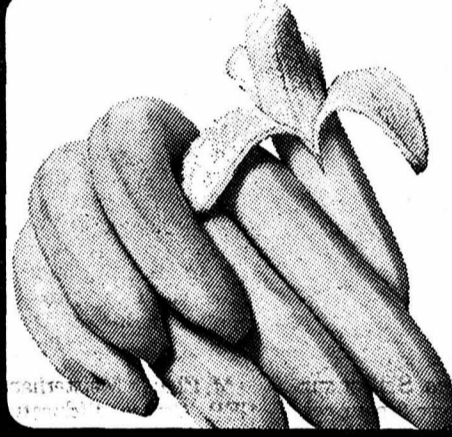
Nos bouchers Coop vous proposent non seulement des viandes fraîches de 1er choix, mais ils se font un point d'honneur de vous les présenter parfaitement parées; c'est tout à votre avantage!

Coop-Hits <weekend> du jeudi 16 janvier au samedi 18 janvier 1986

Tresse russe Coop



450g | 3.30
au lieu de 4.10
(100g = -73%)



Bananes

le kg | 1.70



«En forme»

ACTION

Jus d'orange Coop 2 x 1 litre au lieu de 3.-	Corn Flakes Coop Paquet de 375 g au lieu de 1.90	Drink-yoghourt et drink-yoghourt diététique Bouteille de 5 dl au lieu de 1.45
Séré diététique aux fruits et séré aux fruits Pot de 150 g au lieu de -.95	Birchermüesli Coop Paquet de 400 g au lieu de 1.95	Séré maigre 2 pots de 250 g au lieu de 1.80

Coop-Hits hebdo 15.-21.1.1986

Œufs d'importation
classe A,
50-55 g

10 pièces | 1.60
au lieu de 1.95

Blancs de poulets Goldstar
émincés,
surgelés

300g | 3.70
au lieu de 4.50

Potages Maggi Délicatesse

Minestrone,
orge perlée
des Grisons
et quenelles
de viande

1 sachet | 1.-
au lieu de 1.35

paysan, cœur d'avoine,
petites pâtes,
pois d'or au lard,
asperges et potage
à la semoule

1 sachet | 1.85
au lieu de 1.15

Confitures Midi

tous les pots de 300-450g -40 de moins
par exemple: Abricots 450g 1.60 au lieu de 2.-
Cerises noires, Frutina 320g 1.90 au lieu de 2.30

Fromage d'Italie Délicatesse

à la coupe
ou emballé
sous vide

100g | 1.-

Pain spécial foncé

400g | 1.50
au lieu de 1.80

Suprême des Ducs

fromage
français
à pâte molle

200g | 3.40
au lieu de 4.10

Fromage à raclette suisse

bloc de 700 g env. | en tranches
les 100g 1.45 au lieu de 1.72 | les 100g 1.59 au lieu de 1.89

Crème à café stérilisée

2dl 1.15 au lieu de 1.35 | 5dl (+ consigne) 2.40 au lieu de 2.85 | en portions 10x12g 1.- au lieu de 1.15

Coop Citro

boisson de table
à l'arôme de citron

1 litre (+ consigne) | 1.55
au lieu de 1.75

Coop Orange

boisson de table
au jus de fruits

1 litre (+ consigne) | 1.65
au lieu de 1.85

Fox citron

produit
vaisselle

2x700g | 3.60
au lieu de 4.40

Fox au dermafin

produit
vaisselle

2x700g | 2.50
au lieu de 3.-

Prix choc

Papier hygiénique Coop

triple épaisseur,
rose, 200 feuilles
par rouleau

10 rouleaux | 4.90
au lieu de 5.40

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Lancement de l'initiative pour la suppression du quorum électoral Equité pour tous !

Abolition du quorum: le délai court. Depuis hier, les opposants au quorum électoral ont six mois pour récolter 6000 signatures et proposer au Grand Conseil la suppression de cette barrière à l'application intégrale du principe d'équité politique. Le comité d'initiative a présenté hier, à La Chaux-de-Fonds, le texte de l'initiative.

L'initiative pour la suppression du quorum est lancée conjointement par Ecologie et Liberté, le pop, le pso et le «Comité Fernand Cuhe». A ces partis et groupements s'ajoutent des personnes de divers milieux, des personnalités issues des milieux socialiste et libéral.

Faut-il le rappeler? Le quorum est une proportion minimale des suffrages de liste qu'un parti doit obtenir pour être représenté dans un parlement. Cette barrière est fixée à 10 pour cent dans le canton de Neuchâtel. Seuls dans les groupements qui dépassent le quorum ont droit à des élus. Le quorum vaut pour les élections communales (Conseils généraux) aussi bien que pour les élections cantonales (Grand Conseil).

En Suisse, seuls les cantons romands, à l'exception du canton du Jura, connaissent le quorum. Dans le canton de Neuchâtel, ce «seuil» fatidique est le plus haut, 10 pour cent, alors qu'il est de 5 pour cent dans le canton de Vaud, de 7,5 pour cent à Fribourg, de 7 pour cent à Genève, de 8 pour cent en Valais. Aucun canton alémanique applique le quorum.

Le quorum est bien plus qu'une simple limitation au jeu démocratique. Il a pour effet d'exclure les petites formations qui, comme devait le rappeler François Bonnet, du mouvement Ecologie et Liberté, membre du comité d'initiative, émergent dans le canton depuis une vingtaine d'années.

L'application du quorum a eu des effets récents dans le canton de Neuchâtel. Car si pendant plusieurs décennies, le système proportionnel actuel a fonctionné tant bien que mal en raison d'un éventail politique relativement restreint, une proportion non négligeable de l'électorat est exclue du débat démocratique.

DEUX EXEMPLES

● Lors des élections communales de 1984, à La Chaux-de-Fonds, l'Alliance des Indépendants obtenait 6,6 pour cent des suffrages de liste, Ecologie et Liberté 5,6 pour cent, l'Action nationale 4,4 pour cent. Aucun de ces partis n'a pu obtenir un siège. Pourtant, ils totalisent ensemble 18,6 pour cent des électeurs.

● Aux élections cantonales de mars 1985, dans le district de La Chaux-de-Fonds, l'Alliance des Indépendants obtenait 9,38 pour cent des suffrages de liste,

Ecologie et Liberté 7,04 pour cent, soit au total 16,4 pour cent des électeurs... laissés pour compte. Et c'est d'infime justesse que le pop et le pso apparentés, ont franchi la barrière du quorum, de 20 listes en fait.

Un peu d'histoire

Détail «historique» intéressant: en 1890, le projet de loi du Conseil d'Etat introduisant le principe de la représentation proportionnelle et soumis au Grand Conseil ne prévoyait pas de quorum! En 1891, la commission admettait également la nécessité d'introduire le système proportionnel. Elle proposa toutefois de tempérer la proportionnalité intégrale par un quorum de 15%. Proposition qu'accepta le Grand Conseil, le 28 octobre 1891. En 1911, suite à des craintes des libéraux de ne pas atteindre le quorum à La Chaux-de-Fonds, une motion fut déposée au Grand Conseil, demandant un abaissement du quorum. Finalement, le quorum fut abaissé à 10% en novembre 1916. Le maintien du quorum fut discuté en 1984 lors de la révision de la loi sur les droits politiques. La majorité libérale et radicale du Grand Conseil refusait de l'abaisser au nom de l'efficacité gouvernementale qui doit pouvoir compter sur des majorités claires. (pve)

Imaginer qu'un parti récolte 8 pour cent des suffrages de liste dans chaque district. Si le quorum est appliqué, ce parti n'obtient aucun siège. S'il est supprimé, cette formation avec 8 pour cent des suffrages obtiendrait en fonction de la répartition des sièges au Grand Conseil: 3 sièges à Neuchâtel, 2 à Boudry, 0 au Val-de-Ruz, 0 au Val-de-Travers, 2 à La Chaux-de-Fonds, 1 au Locle. On constate que c'est dans les grands collèges électoraux, ceux des trois villes et celui de Boudry, que le disparition du quorum modifierait les élections du Grand Conseil.

A l'échelon des élections communales, les conséquences de la suppression du quorum varieraient en fonction du nombre de conseillers généraux. Pour un parti qui obtiendrait toujours 8 pour cent des suffrages de liste, il obtiendrait 1 siège dans un Conseil général de 15 membres, 3 dans un Conseil général de 41 membres. «Il ne faut donc pas s'attendre à de grands bouleversements politi-

ques», commente François Bonnet. D'ailleurs, la plupart des cantons n'appliquent pas de quorum et s'en portent fort bien!

UN PRINCIPE

Fernand Cuhe estime que la présence des petites formations au sein des législatifs permettrait de stimuler le débat politique, d'associer aux responsabilités une frange de l'électorat dont l'impact serait différent, s'il était présent au niveau des institutions. Pour le comité d'initiative, la suppression du quorum est un principe. Raison pour laquelle, il ne propose pas un abaissement de la barrière, qui ne satisfait d'ailleurs pas l'application intégrale de l'équité politique qu'est le système de représentation proportionnelle. En outre, la fixation du quorum dépend avant tout des avantages que peuvent en retirer les formations politiques qui en décident. Le comité d'initiative reconnaît qu'il devra faire un grand effort d'explication pour un sujet relativement technique mais important pour le jeu démocratique. Le Grand Conseil doit traiter le texte de l'initiative dans un délai maximum de 3 ans et demi.

Toutefois compte tenu de la simplicité de l'objet, le peuple devrait être saisi du sujet dans une année environ.

L'Alliance des Indépendants a décliné l'offre de faire partie du comité d'initiative; ce parti étant favorable à un abaissement du quorum à 5 pour cent.

P. Ve

Aménagement des rives à Cortaillod Le ton monte avant la votation

Le projet d'aménagement des rives du Petit-Cortaillod, accepté par le Conseil général, avait suscité un référendum. Le peuple se prononcera ce week-end sur le sujet. Tandis que les «tous ménages», incendiiaires, se suivent dans les boîtes à lettres des citoyens.

Le projet d'aménagement des rives du Petit-Cortaillod prévoit l'agrandissement de la plage, un port. Le camping sera déplacé. L'investissement total s'élève à 3 millions. Deux millions seront auto-financés par les recettes du port. Il est prévu qu'après une quinzaine, voire une vingtaine d'années, l'investissement sera même source de bénéfices.

La Société de développement s'est prononcée en faveur du projet, et le CEP (Centre d'éducation physique).

Le crédit a été voté le 4 octobre 1985. Un référendum était déposé le 9 novembre 1985. Il était muni de quelque 800 signatures. D'où la votation communale de ce week-end.

Un comité contre ce projet a envoyé en début de semaine un «tous ménages» à la population. En le signant «Au nom des Amis de la plage, du Petit-Cortaillod et... du tout Cortaillod. Mmes S. Bach, H. Burri et G. Schild». Le «tous ménages» demande: **Voulez-vous que vos impôts soient augmentés? Combien cela coûtera-t-il encore? et affirme La dépense est inutile. C'est une fantaisie, car impossible à réaliser à Cortaillod! Bien sûr, les initiateurs concluent «Le bon sens recommande de voter non».**

«CANULAR REGRETTABLE»

A côté d'autres «tous ménages», il en est un virulent, qui répond aux attaques des «Amis du tout Cortaillod». Celui du Conseil communal, furieux.

On peut y lire que le Conseil communal, s'il ne conteste à personne le droit de s'exprimer, ne peut accepter que des citoyens ignorants des affaires communales avancent de telles affabulations... Il expose à nouveau les arguments en faveur de cet aménagement et insiste sur le fait que la charge supportée par la commune diminuera chaque année, et qu'elle se situe dans ses possibilités financières. **L'impôt communal ne sera pas modifié.** Le Conseil communal précise que les arguments exposés dans le «tous ménages» sont dénués de tout fondement, et, avant de souhaiter que le projet soit accepté, écrit encore: **Il faut vraiment être inconscient pour se moquer des citoyennes et citoyens (...) en signant un «tous ménages» «au nom... du tout Cortaillod.** Cela prouve bien que ce n'est pas sérieux et qu'en fin de compte, il faut considérer ce canular comme «regrettable». AO

Championnats du monde de cross-country à Colombier L'exploit n'est pas que sportif

Les 14es championnats du monde de cross-country auront lieu sur Planeyse, à Colombier, le 23 mars prochain. 700 coureurs de tous les continents sont attendus, avec leurs entraîneurs, médecins, physiothérapeutes... et plus de 200 journalistes. Derrière l'aspect sportif de la manifestation, celui de l'organisation. Qui relève déjà de l'exploit.

M. Claude Meisterhans, entraîneur du CEP, Centre d'éducation physique de Cortaillod, est responsable technique des 14e championnats du monde de cross-country qui se dérouleront le 23 mars prochain à Colombier, sur Planeyse. Une vingtaine de personnes, comme lui, sont membres du comité d'organisation de cette importante manifestation. Avec à leur tête, M. François Jeanneret, conseiller national.

Le CEP s'est intéressé dès 1977 à l'organisation de ce championnat international. Sa candidature a été prise en considération en 1983. Depuis, le comité s'est réuni régulièrement. Actuellement, un secrétariat permanent fonctionne, depuis septembre 1985. Il règle tous les problèmes propres à la manifestation. Le 23 mars, 850 personnes travailleront au bon fonctionnement du championnat: 400 sur le parcours de la course, le reste

se partageant entre le service d'ordre, la cantine, la sécurité, le parcage, le secrétariat, le service de presse... Cet effectif a été recruté en partie dans les clubs d'athlétisme, les milieux sportifs, les coureurs à pied du canton, la police cantonale, l'école de recrues de Colombier (une centaine d'hommes).

55 PAYS REPRÉSENTÉS

Quelque 700 coureurs, de 55 pays, sont attendus le 23 mars. 500 sont déjà inscrits. 300 invités officiels, 250 journalistes... A loger (entre Lausanne et Bienne,

par Morat et Yverdon, aucune délégation étant isolée dans un hôtel: c'est aussi une rencontre pour faire connaissance), nourrir, transporter. D'où un budget d'un million deux cent mille francs, couvert par les entrées, les sponsors, les subventions de la Fédération internationale d'athlétisme. Elle prend à sa charge environ le poste «hébergement», soit 400.000 francs. Les transports coûteront 150.000 francs, le marketing autant.

300 hommes, 200 juniors et 150 femmes grosso modo courront ce championnat. Ils seront présents par la voie du petit écran, en direct, dans la plupart des pays d'Europe occidentale et en Afrique du Nord. En différé, ils passeront aussi en Amérique, au Canada, en Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Ethiopie, et

Le texte de l'initiative

Une initiative peut revêtir la forme d'une proposition conçue en termes généraux, ou celle d'un projet rédigé de toutes pièces. Le comité d'initiative a choisi cette seconde solution, plus difficile car la notion de quorum n'apparaît pas dans le texte mais plus sûre, toute déformation de la volonté du comité d'initiative étant exclue. Le comité ne propose pas la suppression de l'appareillement, estimant que le sujet est moins important et qu'il compliquerait inutilement la campagne en faveur de la suppression du quorum. (pve)

Voici l'essentiel du texte de l'initiative:

L'article 60 de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, est abrogé et remplacé par la disposition suivante:

Art. 60. - Dans chaque district, une commission de trois membres nommés par le Conseil d'Etat répartit les sièges entre les listes selon les règles suivantes:

a) le nombre total des suffrages valables (suffrages de liste) de toutes les listes est divisé par le nombre plus un des sièges à attribuer. Le résultat, arrondi au nombre entier immédiatement supérieur, est le quotient électoral;

b) chaque liste obtient autant de sièges que le nombre de ses suffrages contient de fois le quotient électoral;

c) si tous les sièges ne sont pas répartis, le nombre total des suffrages valables de chaque liste est divisé par le nombre plus un des sièges qu'elle a déjà obtenus. Un siège est attribué à la liste qui a obtenu le plus fort quotient. L'opération est répétée tant qu'il reste des sièges à répartir. En cas d'égalité de quotient pour le dernier siège, le sort décide.

Tribunal correctionnel de Neuchâtel Envolé le sprayeur-voleur

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a condamné hier à 8 mois d'emprisonnement sans sursis un absent. Un français de 20 ans, qui a volé de nombreux vélocycleurs, une voiture et sprayé des façades.

Non seulement, G.V. a volé une voiture BMW 520 appartenant à un garage, mais il a même réussi à obtenir deux semaines plus tôt, au service des automobiles, un permis de circulation et un jeu de plaques minéralogiques, pour ladite voiture.

Ce jeune homme sans scrupules, a aussi usé de menaces pour voler 50 francs à un inconnu. Seul ou accompagné, il a aussi volé 6 vélocycleurs, un téléviseur. En outre, il a commis des dommages à plusieurs immeubles, les barbouillant de peinture, avec des sprays de plusieurs couleurs. La ville de Neuchâtel était plaignante pour un tel cas.

Enfin, G.V. s'est approprié 8 boîtes des disquettes valant 200 francs, mises à disposition par son employeur.

Introuvable à son domicile local, le prévenu a été cité par voie édictale (dans la Feuille officielle). Il ne s'est pas présenté hier à Neuchâtel, et le Tribunal correctionnel l'a condamné, par défaut, à 8 mois d'emprisonnement, sans sursis. Les frais de la cause, à sa charge, s'élèvent à 1.650.-

AO

Un piéton renversé

Hier vers 7 heures, un conducteur de Neuchâtel M. G. S. circulait rue des Sablons avec l'intention d'emprunter le Faubourg de la Gare direction centre ville. A la hauteur du passage pour piéton sis Faubourg de la Gare, il heurta le piéton M. Jean-Pierre Schneebeli, de Neuchâtel qui s'était engagé sur ledit passage en face du passage sous-voie direction sud.

Blessé, M. Schneebeli a été transporté à l'Hôpital de la Providence par une ambulance.

NAISSANCE

Brigitte, Orlando et Fabrice AGUSTONI-NUSSBAUMER sont heureux d'annoncer la naissance de

HUBERT ERNEST

le 14 janvier 1986

Clinique des Forges

Ch. des Jonchères 10
2022 Bevaix

4008

Suite des informations
neuchâteloises ► 27



La neige sera-t-elle au rendez-vous de la «répétition générale»? (Photo Impar-AO)

MALVILLIERS

Inondations à «La Chotte»

Les hommes du Centre de secours du Val-de-Ruz, à Fontainemelon, sont intervenus mardi en fin de soirée au Centre de vacances de «La Chotte», à Malvilliers, qui malgré son nom n'a pas été à l'abri des intempéries puisqu'une importante inondation s'est produite dans ses sous-sols à la suite de la saturation des écoulements.

La pluie et la fonte des neiges ont provoqué une crue des eaux de ruissellement importante qui n'a pas toujours pu être absorbée par les écoulements en place, et le sous-sol du centre était déjà recouvert d'un lac d'une vingtaine de centimètres d'eau lorsque les PS sont arrivés. L'eau a été pompée et la situation rétablie vers deux heures du matin, sans dégât, exceptés de gros travaux de nettoyage en perspective. (ms)

dans certains pays du Moyen-Orient. La télévision suisse romande aura 15 caméras sur le terrain. Elle effectuera des essais techniques le vendredi, à l'occasion d'une course populaire.

Ces championnats sont aussi l'occasion de promouvoir la course à pied. Un défi a été lancé: parcourir symboliquement le tour de la terre en courant: sur une carte «globe-cross» (dans toutes les postes), n'importe qui peut inscrire les distances qu'il court, distances qui s'ajoutent les unes aux autres. Les organisateurs espéraient faire trois fois le tour de la terre... Le cinquième tour est déjà terminé. Le 25 janvier, un relais populaire par équipes sera organisé pour faire le tour du lac de Neuchâtel.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE

Avec le 14e cross national du CEP aura lieu samedi prochain une sorte de «répétition générale». L'élite suisse - sauf Markus Ryffel - courra sur le même parcours que les coureurs internationaux le 23 mars 1986. AO

OCCASIONS

Soldes

PEUGEOT 104 S Sport Suisse
mod. 82 Fr. 8 200.- Fr. **7 500.-**

PEUGEOT 104 SR
mod. 82 Fr. 7 400.- Fr. **6 800.-**

PEUGEOT 305 S
mod. 81 Fr. 7 500.- Fr. **6 600.-**

PEUGEOT 305 S
mod. 80 Fr. 7 000.- Fr. **6 000.-**

PEUGEOT 305 S
mod. 82 Fr. 7 700.- Fr. **6 900.-**

PEUGEOT 505 GL
mod. 81 Fr. 8 900.- Fr. **7 900.-**

PEUGEOT 505 SR
mod. 79 Fr. 8 500.- Fr. **7 400.-**

PEUGEOT 505 TI Automatique
mod. 80 Fr. 7 800.- Fr. **6 900.-**

PEUGEOT 505 STI
mod. 80 Fr. 8 900.- Fr. **7 800.-**

PEUGEOT 505 STI Automatique
mod. 80 Fr. 10 900.- Fr. **9 500.-**

PEUGEOT 504 Coupé V6
mod. 80 Fr. 14 500.- Fr. **13 200.-**

PEUGEOT 504 Coupé V6
mod. 78 Fr. 13 000.- Fr. **12 000.-**

PEUGEOT 505 STI
mod. 83 Fr. 10 500.- Fr. **9 600.-**

TALBOT Samba GLS
mod. 82 Fr. 6 900.- Fr. **6 000.-**

CITROËN Break GSA Club
mod. 81 Fr. 6 500.- Fr. **5 900.-**

LANCIA Prisma 1.5
mod. 84 Fr. 13 500.- Fr. **12 400.-**

MINI Métro
mod. 82 Fr. 6 800.- Fr. **6 200.-**

RENAULT 5 TX
mod. 83 Fr. 9 500.- Fr. **8 700.-**

RENAULT 11 GTL
mod. 83 Fr. 7 900.- Fr. **7 400.-**

ALFA Sprint 1.5
mod. 81 Fr. 7 400.- Fr. **6 900.-**

VW Golf GLS
mod. 82 Fr. 7 200.- Fr. **6 700.-**

Soldes


ENTILLES SA
GARAGE ET CARROSSERIE
Le Locle
La Chaux-de-Fonds 039/31 37 37
039/26 42 42

SERVICE DE VENTE
OUVERT LE SAMEDI

Garantie Reprises
Facilité de Paiements

Autorisées par la Préfecture

OFFRES D'EMPLOIS



Fondation Clos-Brochet
Home médicalisé pour personnes âgées,
Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons une

ANIMATRICE

(poste à 50%)

- Début de l'emploi à convenir.
- Formation spécialisée exigée.
- Pratique auprès des personnes âgées désirée.
- Salaire et conditions ANEM-ANEMPA.

Faire offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et copies de certificats à la direction du Home médicalisé de Clos-Brochet, avenue de Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel.



Isméca SA
Automatisation
Helvétie 83
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 21 25

Nous cherchons:

monteurs en appareils électroniques

pour le montage et le câblage de nos machines et de nos coffrets de commande.

Prendre rendez-vous par téléphone.

secrétaire technique

possédant:

- un CFC d'employée de commerce;
- des bases d'informatique.

Préférence sera donnée à une personne ayant de bonnes connaissances de la langue anglaise.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae.

Horaire variable.
Entrée immédiate ou à convenir.

ASULAB S.A., laboratoires de recherche du groupe SMH, à Neuchâtel cherche pour renforcer son groupe de matériaux

un ingénieur EPF en science des matériaux

ou formation équivalente

pour le développement de revêtements applicables dans l'industrie horlogère. Le champ d'activité comprend la démonstration de faisabilité de nouveaux revêtements par les techniques de la déposition en phase vapeur, PVD, et la caractérisation des couches.

Le candidat devrait avoir une formation universitaire ou polytechnique complète en sciences des matériaux ou dans un domaine équivalent: des connaissances en PVD et ses applications constitueraient un avantage important.

un laborant en physique

éventuellement en chimie ou en métallurgie

pour le développement de matériaux et revêtements applicables dans l'industrie horlogère. Dans le cadre de cette activité notre futur collaborateur sera chargé de préparations et de tests faisant appel à une grande variété de techniques expérimentales.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur candidature avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction d'ASULAB S.A., passage Max-Meuron 6, CH-2001 Neuchâtel, ☎ 038/21 21 35

Vous êtes dynamique, ambitieux, disponible, doté d'une forte personnalité.

Vous avez entre 25 et 45 ans et une bonne expérience de la vente sur le terrain. N'hésitez plus: vous êtes le

CHEF

d'un groupe de représentants
QUE NOUS CHERCHONS

NOUS OFFRONS

- La force de pénétration de notre entreprise, la plus importante maison d'édition de Suisse
- Des produits haut de gamme, solidement implantés sur le marché
- Une formation continue et des séminaires de perfectionnement
- Des possibilités d'avancement intéressantes
- Soutien avec aides de vente
- Voiture d'entreprise à disposition

Si vous voulez collaborer avec des professionnels, veuillez nous adresser un bref curriculum-vitae avec photo sous chiffre: 1 R 22-642281 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Importante entreprise de décollage (horlogerie + appareillage), région Neuchâtel, recherche:

EMPLOYÉ DE FABRICATION

pour études, fabrication, service des commandes, qualité du produit, contacts avec ateliers et clientèle.

Poste stable exigeant expérience similaire et capacités de travailler de manière indépendante.

Faire offre sous chiffre 87-1589, avec prétentions de salaire, à ASSA, Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel, toute discrétion étant assurée.

Urgent ! Cherchons

sommelière

Bon salaire, 2 jours de congé par semaine.

Se présenter:
Café-restaurant de l'Abeille,
Paix 83, La Chaux-de-Fonds.

depuis 1969 vite résolues



ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL
038.33.69.70

Outillage spécial et de précision SA



Entreprise bien implantée dans le monde cherche pour sa nouvelle usine à La Chaux-de-Fonds

mécaniciens

titulaires d'un CFC ou équivalent, connaissances de la CNC souhaitables pour travaux de fraisage, tournage, réalisation de prototypes, étampes progressives, moules de fonderie et outillages de production.

Conditions: prestations sociales d'une grande entreprise.

Veuillez adresser vos offres manuscrites à l'adresse suivante: PSW, rue de la Confédération 27, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au 039/26 03 46.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Une troupe de théâtre qui participe à la vie de la cité Les Compagnons de la Tour font un carton à Saint-Imier

La troupe des Compagnons de la Tour est forte d'une quinzaine de comédiens recrutés à Saint-Imier et dans le Vallon. Ils participent à la vie du village; lors de la dernière Imériale, ils ont joué les troubadours et cette année comme l'an passé, ils tiendront un stand de grimage à Carnaval.

Après avoir interprété 7 fois la trilogie de René de Obaldia, ils préparent l'interprétation d'un poète grec avec une mise en scène de Maurice Born. Non subventionnée, cette

troupe a besoin d'argent, c'est une des raisons pour laquelle elle organise à la fin de cette semaine un super-loto dont la réputation n'est plus à faire.

Une nouveauté, les numéros sont inscrits sur écran.

Jean-Robert Liard, responsable de la troupe nous rappelle que du temps de Bernard Born, une troupe de théâtre existait déjà, créé en 1968. C'est en souvenir de Bernard qu'elle a gardé le nom de Compagnons de la Tour, nom qui fait certainement allusion à la Tour de la Reine Berthe à Saint-Imier.

FESTIVAL À SAINT-IMIER

Le Festival de l'Association du théâtre qui regroupe des troupes du Jura et du Jura bernois et qui a lieu tous les deux ans sera organisé cette année à Saint-Imier. La troupe sera fortement impliquée dans cette organisation.

Le loto prévu pour vendredi soir à Saint-Imier est une des principales sources de revenus de cette théâtrale. Ce loto est un des plus réputés de la région par la qualité de ses cartons. Réservons lui bon accueil car aucune forme d'animation n'est à négliger pour la vie d'un village et le théâtre en est une de qualité.

GyBi

● Le 22 mars, les Compagnons de la Tour joueront à Sonceboz la Trilogie de René de Obaldia.



Les jeux de la rampe pour les Compagnons de la Tour (Photo privée)

Ligne Berne-Neuchâtel Bulle technique

Un train régional a déraillé, hier, entre Chiètres et Berne, sur la ligne du Berne-Neuchâtel. Selon la direction de la compagnie, l'accident s'est produit entre les gares de Riedbach (BE) et Rosshäusern (BE). Une défectuosité technique est à l'origine de l'accident qui n'a pas fait de blessé. La circulation des trains a été interrompue pendant deux heures.

(ats)

Suite des informations du Jura bernois ► 27

De Tramelan en Allemagne Nouveau record du monde pour Paul Sahli



Paul Sahli lors du record du monde établi à Tramelan lors de la Fête du village en juillet 1985.

Cet ancien footballeur de ligue nationale vient d'inscrire à son palmarès un nouveau record du monde de jonglage. Paul Sahli avait déjà réussi à jongler avec un ballon en montant les 26 échelons d'une échelle. Ce record avait été établi à l'occasion de la foire de Tramelan et cette performance était patronnée par L'Impartial.

Or tout dernièrement le sympathique Paul Sahli devant plus de 5000 personnes, à l'occasion du tournoi de football en salle de Kiefeld en Allemagne, a réussi à gravir 31 échelons après une première tentative de 28, une deuxième de 20.

Ce nouveau record du monde établi par Paul Sahli est tout à son honneur si

l'on sait que cet ancien footballeur avait dû arrêter la compétition à la suite d'un accident.

(comm-vu)

Officiers promus dans le canton de Berne

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a promu le 1er janvier 1986 les officiers suivants:

Comme capitaine de l'infanterie le premier-lieutenant Markus Fiez d'Evilard. Comme premiers-lieutenants de l'infanterie les lieutenants Serge Nicolet de Moutier et Silvano Sturaro de Bienne. (oid)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Conférence de presse de Roger Jardin à Delémont La politique culturelle du canton disséquée

Au cours d'une conférence de presse, le ministre Roger Jardin a présenté mercredi à Delémont les grandes lignes d'une future politique culturelle jurassienne. Elle s'articule autour de la liberté d'action des associations culturelles, de la création d'un centre pour l'étude et la recherche à Porrentruy groupant plusieurs services administratifs attachés à la culture, avec un projet à préciser en matière de Musée cantonal des beaux-arts. Il reste à savoir comment inclure et associer les associations culturelles à la mise en œuvre d'une telle politique.

Il y a plusieurs mois que les divers services de l'Etat attachés à la vie culturelle et les associations culturelles qui participent de plein droit à l'animation culturelle dans le canton se sont mis en tête de définir une politique culturelle cohérente que l'Etat devrait pratiquer.

Ces discussions aboutissent aujourd'hui à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé notamment de définir les activités futures d'un centre pour l'étude et la recherche qui doit voir le jour à Porrentruy. Il sera installé dans les locaux de l'Hôtel des Halles qui vont subir dans cette localité une complète transformation. Une fois les travaux de remise en état terminés, ils contiendront notamment les archives de l'ancien évêché de Bâle, la Bibliothèque cantonale, l'Office du patrimoine historique, les archives cantonales, le bureau du délégué aux activités culturelles.

Le centre dont l'appellation n'est pas définitive devra veiller à mettre ces divers services de l'Etat en collaboration afin de stimuler la vie culturelle. Il est prévu d'associer sous une forme à définir, les associations culturelles à cette activité. Les associations, qui tirent pour une bonne part des subventions de l'Etat les moyens de leur existence et de leurs activités, entendent que cette dépendance économique n'entraîne pas pour elles une quelconque dépendance sur le plan des principes envers l'Etat.

LIBERTÉ D'ACTION

Elles exigent par conséquent de conserver toute leur liberté d'action, un point de vue qui est partagé par les services de l'Etat. On prévoit d'ailleurs de mettre sur pied une sorte de conseil de la culture, organisme semi-officiel appelé à servir de conseil consultatif des autorités compétentes sur tout projet touchant la vie culturelle jurassienne.

Il est certain que l'Etat du Jura a connu une intense activité culturelle depuis son entrée en souveraineté, en raison de la proximité de plusieurs services attachés à la vie culturelle, comme l'Office du patrimoine, le délégué aux

affaires culturelles, la Bibliothèque cantonale, les archives, le Musée des sciences. Ce n'est pas sans but que, depuis 1979, plus de 10 millions de francs ont été dépensés - soit 1,5 million par année - pour l'encouragement des activités culturelles.

ET LES BEAUX-ARTS?

Dans la jambe culturelle solide de l'Etat du Jura, un talon d'Achille: le Musée des beaux-arts. L'Etat dispose d'une collection de beaux-arts entreposée à l'Hôtel des Halles à Porrentruy, qui s'agrandit chaque année des achats décidés par la commission des beaux-arts et qui dispose des œuvres accrochées dans les bureaux de l'administration.

Il ne serait pas judicieux de créer une musée jurassien des beaux-arts à Moutier, où se trouve le Club des arts qui dispose de locaux exigus mais d'une importante collection d'œuvres d'arts contemporains, dira le ministre Roger Jardin. Le canton du Jura ne peut entreposer sur le sol d'un autre canton, même dans la perspective de la réunification, ses propres collections. Il faut trouver un moyen d'instaurer une collaboration entre le canton du Jura et Moutier. Pourquoi pas sous la forme d'une fondation permettant la mise en valeur des deux collections précitées. Les deux groupes de travail qui étudieront désormais les travaux d'aménagement de l'Hôtel des Halles et l'organisation du centre pour l'étude et la recherche devront trouver et proposer des solutions dans ce sens.

Il faudra aussi éviter tout hiatus entre l'Etat et les associations culturelles. Celles-ci doivent pouvoir être associées à l'activité du centre de recherches à Porrentruy. En outre, un conseil de la culture doit être mis sur pied et fonctionner comme organe consultatif du gouvernement pour toutes les questions de nature culturelle. Le centre de Porrentruy n'aura pas l'activité d'un institut universitaire. Il se contentera de répondre aux demandes et de les orienter. Cela l'apparente fort à un centre de documentation

tel que l'entrevoient les associations culturelles.

Les disponibilités financières obligent d'ailleurs à limiter ses ambitions. Utiliser et mettre en valeur ce dont on dispose, ce serait déjà une nette amélioration par rapport à la situation actuelle. Il ne faut pas en outre que les associations dépendent d'une manière ou d'une autre de l'Etat dans leurs propres activités. Pas de culture d'Etat, mais une saine stimulation des activités culturelles préconisées aujourd'hui déjà.

En créant un canton, les Jurassiens ont aussi voulu intensifier leur vie culturelle et la préservation de leur identité vue sous cet angle. (vg)

Délibérations du Gouvernement Château de Delémont: le peuple votera

Examinant le projet de message au Parlement en cours d'élaboration relatif à l'acquisition du Château de Delémont par l'Etat pour en faire le siège du Gouvernement, la salle de délibérations du Parlement (halle de gymnastique) et pour y loger une partie importante de l'administration centrale, le Gouvernement a pris l'option de soumettre au Parlement, puis au peuple, un crédit-cadre qui comprendrait, en sus des frais d'acquisition du bâtiment, les frais de restauration et d'aménagement, de manière à présenter le plus clairement à la collectivité cantonale le coût global de la reprise par l'Etat de ce monument historique, y compris les coûts de sa future affectation, même si l'investissement total se fera pas étapes et s'échelonne sur plusieurs années.

● ÉCOLE PROFESSIONNELLE ARTISANALE ET ÉCOLE D'HORLOGERIE ET DE MICROMÉCANIQUE DE PORRENTUAY

L'exécutif cantonal a adopté un message et un projet d'arrêté à l'intention du Parlement concernant l'octroi d'un crédit de 12.550.000 francs pour financer l'agrandissement de l'Ecole professionnelle artisanale et de l'Ecole d'horlogerie et de micromécanique, à Porrentruy.

(rpju)

Comptes et budget de la commune de Saignelégier Une nouvelle école pour 5 millions



L'école primaire de Saignelégier ne sera pas désertée. (Photo ps)

Un peu de retard dans le budget cette année à Saignelégier, les nouvelles prescriptions cantonales ayant été appliquées. On aura désormais un budget de fonctionnement plus un budget d'investissement. L'étude de ces deux budgets était donc l'objet principal de la conférence de presse d'hier matin présidée par Pierre Beuret, maire de Saignelégier.

Dans la récapitulation générale du compte de fonctionnement on peut remarquer que le poste «Enlèvement des ordures» n'est pas équilibré et présente un excédent de charge de 51.000.- La majoration en frais d'équipement et d'administration auxquels Cridor (l'entreprise chaux-de-fonnière de ramassage des ordures) a été confrontée se répercutera donc sur les taxes, soit une majoration de 50% pour toutes les bourses (90 francs pour les ménages, 70 francs pour les personnes seules, 150 à 510 francs pour les commerçants et les artisans, 240 à 600 francs pour les hôtels, les ateliers et les fabriques).

La quotité d'impôts restera inchangée à 2,2.

Le projet de construction de la nouvelle Ecole primaire (à côté de l'Ecole secondaire) devrait voir le jour en 1987 voire en 1988. Son coût serait de cinq millions. Sur cette masse d'argent, il faut compter un quart de subvention. La commune de Saignelégier compte garder le bâtiment actuel qui continuera d'abri-

ter tout l'équipement de la voirie et des pompes; l'atelier de créativité, la Ludothèque des Franches-Montagnes, les services de l'Orientation professionnelle, de la protection civile et de la police locale pourraient également y trouver logis. Un crédit de 67.000 francs pour l'étude du projet définitif de la nouvelle école à contracter et voter en assemblée.

Dans le budget, remarquons encore une somme de 270.000 francs qui s'inscrit pour une transformation de la partie habitable de la ferme communale de la route de France. On compte y faire plusieurs logements.

Encore deux nouvelles qu'il convient d'annoncer: le Conseil communal de Saignelégier a donné un préavis favorable pour une classe maternelle supplémentaire destinée aux enfants de quatre et cinq ans; elle serait la troisième de la commune et débiterait au mois d'août de cette année.

Enfin, nous avons appris la démission à la fin de ce mois de Gérard Boillat, adjoint au maire et membre du parti socialiste. Il a été adjoint pendant cinq ans et a œuvré au Conseil pendant 11 ans. Alain Gigon est le premier suppléant pour représenter le ps au Conseil. On ne connaît pas encore les décisions définitives.

Voilà donc énumérés, entre autres, quelques uns des nombreux points mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée qui aura lieu le jeudi 30 janvier prochain.

(ps)

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

vendeuses auxiliaires

pour: - papeterie
- kiosque

Entrée tout de suite

Nous demandons:

- CFC ou qualifications
- polyvalence
- disponibilité

Nous offrons:

- prime sur CA
- plan d'intéressement aux bénéficiaires
- rabais sur les achats

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.

printemps

La Chaux-de-Fonds

au printemps

La Chaux-de-Fonds

Jeunes gens, jeunes filles
Ceci vous concerne !
Nous désirons former

APPRENTIS(ES)

pour les rayons suivants:

- supermarché
- parfumerie
- confection

Date d'entrée: août 1986.

Nous vous offrons:

- une formation pratique complète, durée 2 ans;
- des cours d'appuis internes;
- les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faites vos offres manuscrites accompagnées de votre bulletin scolaire et d'une photographie à M. Monnet, chef du personnel, ☎ 039/23 25 01, interne 81 65.

Agence de transports internationaux engagerait pour compléter son équipe

un transitaire

ou

un employé de commerce

pouvant être formé comme tel.

Date d'engagement: immédiate ou à convenir.

Faire offre par écrit sous chiffre ER 748 au bureau de L'Impartial, avec prétentions de salaire et curriculum vitae.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Neuchâtel

Le poste de

directeur

de l'institution ayant son siège à Neuchâtel est à pourvoir

Exigences: Connaissance approfondie de l'assurance-vie. Expérience en matière de gestion financière et de marketing. Aptitude à diriger les services interne et externe d'une compagnie d'assurance. Facilité de contact avec la clientèle. Préférence sera donnée à personne de formation universitaire ou titulaire d'un diplôme supérieur en assurance.

Entrée en fonction: début du second semestre de l'année 1986

Les offres de services avec curriculum vitae et copie de certificats sont à adresser jusqu'au 31 janvier 1986 à M. Robert Moser, président du Conseil d'administration de la CCAP, 77 rue du Nord, 2300 La Chaux-de-Fonds

Discrétion assurée

LA CHAUX-DE-FONDS

Audience du Tribunal de police
La fugue de Janis

Janis, jeune setter irlandais femelle, était la victime, présente hier pour assister à l'audience du Tribunal de police présidé par M. Claude Bourquin, assisté de Mme Christine Boss, greffière. Janis, fouguese et fugeuse ce soir-là, s'est échappée de la voiture de son propriétaire, P. T., le plaignant, un soir d'août 1985. P. T. avait garé sa voiture, en était sorti pour discuter avec d'autres personnes et Janis en a profité pour faire une incursion malencontreuse dans un jardin avoisinant, par l'odeur des lapins alléchée, sans doute. Aussi sec, un coup de feu éclate. Gémissments de Janis, qui a reçu une balle juste dans le garrot.

L'affaire a été jugée hier. Le prévenu, M. B. n'a pas pu se déplacer pour assister à l'audience. Le plaignant refuse de retirer sa plainte, même si les frais du vétérinaire lui sont remboursés (185 francs), il demande la condamnation du prévenu.

L'avocat du plaignant ne plaide pas l'acquiescement. Mais son client regrette les faits et reconnaît que l'animal a subi des douleurs injustifiées. Il a tiré par exaspération. C'était une période où B. avait de nombreux problèmes. Notamment avec ses lapins auxquels il tient comme T. à son chien. A l'époque, beau-

coup de chiens rôdaient à proximité des clapiers. L'avocat souligne que M. B. n'avait pas l'intention de blesser Janis, il voulait seulement l'effrayer en faisant du bruit. «Il a utilisé un pistolet pour lapins, un 6 mm., une petite arme».

Le plaignant, P. T. n'est pas d'accord: «Si B. a agi par exaspération il n'était pas maître de lui, ça aggrave son cas. Il tient peut-être à ses lapins, mais pour les manger. Nous, nous ne mangeons pas les setters irlandais.»

P. T. doute aussi que le prévenu n'ait pas voulu blesser le chien: «La balle est entrée au garrot, elle est maintenant près du cœur, elle est descendue à la vertébrale. On ne fait pas peur à un animal en envoyant une balle verticale, juste en-dessus de la cible. Les poils étaient même brûlés.»

Le président du tribunal retient les possibilités que le prévenu ait agi par exaspération, que le résultat ait dépassé ses prévisions. Mais si le prévenu avait voulu effrayer la chienne, «il aurait pu viser les étoiles». Son attitude relève de la négligence. Prévenu d'infraction à la LF et à la LC sur la protection des animaux et de tir à proximité des habitations, M. B. est condamné à payer 150 francs d'amende et 50 francs de frais. Le procureur avait requis 250 francs d'amende.

Ch. O.

AVIS MORTUAIRE

COLOMBIER

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaïe 30:15.

Monsieur et Madame Claude Frasse-Guggisberg, à Cortaillod, et leurs enfants Irène et André;

Monsieur et Madame Roger Frasse-Hügli et leurs enfants Anouck et Fabienne, à Chambrelin,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Rose FRASSE
née BAUME

leur très chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 78^e année.

2013 COLOMBIER, le 15 janvier 1986.
(Crêt-Mouchet 1).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 17 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis, tient lieu de lettre de faire-part.

3927

REMERCIEMENTS

LE LOCLE

La famille de

MONSIEUR MARCEL GUINAND

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de croire à toute sa reconnaissance.

50068

La famille de

MONSIEUR ADRIEN BESUCHET

très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

2127 LES BAYARDS, janvier 1986.

1208

Profondément touchée par les marques d'affection et de sympathie pendant la maladie et lors du décès de

MADAME FRIEDA ZIMMERMANN

sa famille exprime sa vive reconnaissance.

Un merci spécial pour les messages, dons et envois de fleurs.

SAINT-IMIÉ, janvier 1986.

1232

Cartes de visite:
Imprimerie
Courvoisier SA

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epagne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL



Pour entrée immédiate ou à convenir, nous engageons un

chef de groupe

auquel nous confierons la responsabilité d'une partie d'assemblage de modules électroniques.

Ce poste conviendrait à

mécanicien de précision ou mécanicien électronique

connaissant si possible les modules électroniques et possédant les aptitudes que requiert la conduite de personnel.

Pour la maintenance de nos automates à bobiner un

mécanicien de précision

trouverait une activité variée et intéressante au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Spécialisation assurée par nos soins. Horaire en équipes 6-14 h / 14-22 h

Nous offrons les prestations sociales d'une grande entreprise

- horaire de travail variable ou en équipes (semaine de 41 h ou 36 h ½)
- participation aux frais de transport
- restaurant d'entreprise, etc

Les intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec notre service du personnel ETA SA Fabriques d'Ebauches, 2074 Marin-Epagnier, ☎ 038/35 21 21



Une imposante entreprise suisse avec une gamme de produits bien connus vous offre une activité intéressante et indépendante en vous engageant comme

Représentant(e)

Si votre attitude est positive, si vous êtes persévérant et exigez beaucoup de vous-même, nous serions heureux d'entrer en contact avec vous.

- salaire minimum garanti et indemnités de frais intéressants
- séminaire de vente et formation continue
- soutien avec aides de vente
- indépendance au sein d'une petite équipe avec bon climat de travail
- votre engagement détermine votre gain
- vous choisissez entre la clientèle particulière et/ou la prospection, aux foires, expositions et grandes surfaces

Veuillez adresser ce coupon au chiffre: 1 J 22-642260 à Publicitas, 1002 Lausanne

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Lieu: _____
Tél.: _____
Né(e) le: _____
Activité antérieure: _____

CHAUSSURES MODES

Nous cherchons pour notre magasin de chaussures une

jeune aide-vendeuse

à former par nos soins

Date d'entrée à convenir

Vögele Chaussures

Av. Léopold-Robert 60
☎ 039/23 33 24
(Mme Ulrich)
2300 La Chaux-de-Fonds

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Swiss Ski Handicap à La Serment Participation d'un slalomeur de Coupe du monde

Samedi 18 janvier, le Ski-Club de Tête-de-Ran organise sa première course populaire du Swiss Ski Handicap (SSH). Ce slalom géant se déroulera sur le stade de La Serment. Par le biais du handicap, tous les skieuses et skieurs pourront se mesurer à un ancien vainqueur de slalom de Coupe du monde.

En effet, à l'occasion de cette inaugura-

tion, la course de réglage sera effectuée par Martial Donnet de Morgins.

Piquetée sur une pente dépourvue de danger, cette compétition comporte une trentaine de portes pour un temps de course d'environ 35 secondes. Les inscriptions sont prises directement à la buvette du téléski des Hauts-Geneveys

et le premier départ sera donné à 14 heures.

La traditionnelle équipe de préparateurs-organisateurs qui ne ménage pas ses efforts, animée par M. Willy Liechti, président du Ski-Club de Tête-de-Ran, a inscrit trois autres courses populaires SSH au programme de cet hiver. Elles se dérouleront les 8 et 22 février et le 8 mars.

La préparation des pistes est assurée par la direction des remontées mécaniques des Hauts-Geneveys et ces courses sont patronnées par la Fédération suisse de ski, l'Association suisse des écoles de ski et la compagnie d'assurances «Winterthur».

L'enneigement est patronné par l'enthousiasme des organisateurs. (bu)

Le temps à Neuchâtel en décembre 1985 Relativement chaud!

Le dernier mois de l'année a été relativement chaud, bien ensoleillé et peu pluvieux indique l'Observatoire cantonal de Neuchâtel.

La moyenne de la température, 2,8°, est supérieure de 1,6° à sa valeur normale (1,2°); les moyennes prises par pentades sont les suivantes: 4,2°, 5,9°, 1,2°, 2,6°, 1,7° et 1,4°, tandis que les moyennes journalières oscillent entre 8,8° le 6 et -3,7° le 31; on remarquera que la moyenne journalière de la température a été inférieure à 0° les 13, 22, 30 et 31.

Les extrêmes atteints par le thermomètre sont de 11,2° le 5 et -5,1° le 30, ce qui nous donne une amplitude absolue de la température de 16,3° (normale: 17,3°).

Les jours de gel sont au nombre de 8 tandis que le 31 est considéré comme jour d'hiver (température maximale inférieure à 0°).

L'insolation totale est de 51 heures; la valeur normale de ce critère étant de 31 h. en décembre l'excédent est donc de 20 h. ou 65%; l'insolation journalière maximale est de 7 h. le 19, mais par contre 12 jours n'ont pas été ensoleillés et 6 autres l'ont été par moins de 1 heure.

UN ORAGE!

La hauteur totale des précipitations de 60,2 mm accuse un déficit de 22,8 mm ou 27% sur sa valeur normale; il a plu au cours de 5 jours mais la neige ne s'est pas manifestée, si ce n'est par quelques flocons dans l'après-midi du 29!

Un orage proche s'est produit le soir de Noël, de 17 à 19 h., occasionnant bien des désagréments dans la région, en provoquant une coupure du réseau électrique; ce soir-là, à 17 h. 30, quelques grêlons ont été remarqués.

Les précipitations journalières maximales datent de ce jour-là: 24,5 mm.

La moyenne de la pression atmosphérique de 721,5 mm est légèrement supérieure à sa valeur normale (719,7 mm); l'amplitude absolue de la pression, 26,8 mm (normale: 26,3 mm) découle des lectures extrêmes du baromètre, soit 731,2 mm le 12 et 704,4 mm le 28.

La moyenne de l'humidité relative de l'air est de 82% (normale: 86,5%); les moyennes journalières sont comprises entre 98% le 15 et 58% les 19 et 29; la lecture minimale de l'hygromètre date du 29: 40%; le mois compte 9 jours avec manifestation du brouillard au sol.

VENTS FAIBLES

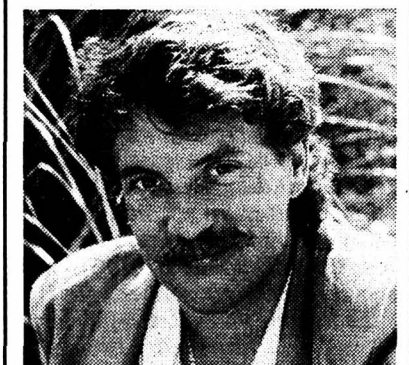
Les vents ont été plutôt faibles; ils ont parcouru 4297 km, à la vitesse moyenne de 1,6 m/seconde; le secteur sud-ouest a dominé, avec 24% du parcours total, suivi de ouest: 20%, nord-est: 15%, est: 12%; sud: 11%, etc.

Le parcours journalier maximal est de 351 km, le 27, du sud-ouest (4,1 m/sec ou 15 km/h) tandis que le jour le plus calme date du 2: 21 km; la vitesse de pointe maximale du vent est de 90 km/h le 29, à 13 h. 15 du nord-ouest, suivie de 85 km/h le même jour à 11 h. 30. (comm)

LA CHAUX-DE-FONDS

cela va se passer

Francis Cabrel à la Salle de musique



Francis Cabrel est un artiste à part dans le monde des variétés, un artiste qui se refuse à entrer dans les contraintes du show business. Cela lui permet de rester «vrai», d'exprimer ses convictions, ses tendresses ou ses révoltes dans le seul but de toucher le cœur de ceux qui l'écoutent. Il vit un peu hors du temps, ce qui en fait un poète d'une rare constance dans la qualité, son seul sacrifice à la mode se situant dans sa musique. Il effectue la tournée, dont La Chaux-de-Fonds sera une étape, avec de nouveaux musiciens, de véritables virtuoses.

Le spectacle que Francis Cabrel donnera samedi 18 janvier à 20 h. 30 à la Salle de musique est à ne pas manquer. On n'aura plus l'occasion de revoir avant longtemps cet artiste attachant car il a décidé de se «mettre au vert» pour un temps, de «s'oxygéner» dans son village en se consacrant à d'autres activités que la chanson proprement dite. Alors, au public de la région de lui dire un triomphant au revoir. (dn)

Glissade incontrôlée

Hier vers 6 h. 50, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. R. S., circulait rue de l'Ouest en direction du centre ville avec l'intention d'emprunter la rue Numa-Droz. Lors de sa manœuvre, son véhicule glissa sur la chaussée enneigée et fut déporté sur sa gauche. Ce faisant, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. H. C. de La Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels.

Collision

Hier vers 9 h. 15, une conductrice de La Chaux-de-Fonds, Mme J. S., circulait rue Fritz-Courvoisier en direction est. A un moment donné, elle a bifurqué à gauche pour emprunter la rue de la Colline. Lors de cette manœuvre, une collision s'est produite avec la voiture conduite par M. A. V. de La Chaux-de-Fonds qui circulait dans le même sens sur la rue Fritz-Courvoisier. Dégâts matériels.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Dietl, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortleb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires:

Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-taz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds. Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

CERNIER

Un motocycliste heurté de plein fouet une voiture

Hier à 16 h. 35, un motocycliste M. Daniel Baltensperger, né en 1966 de Bevaix circulait rue de l'Aurore direction sud avec l'intention d'emprunter la route cantonale tendant de Chézard à Fontaines.

Au carrefour, en obliquant à droite pour se diriger sur Fontaines, il a été déporté sur la gauche. Au cours de cette manœuvre il heurta de plein fouet la voiture conduite par M. P.-Y. M. de Chézard qui circulait sur ladite route cantonale tendant de Fontaines en direction de Chézard. Sous l'effet du choc, le motocycliste fut projeté dans le champ au sud de la route.

Blessé, celui-ci a été transporté à l'Hôpital de Landeyeux par une ambulance du Val-de-Ruz.

NOIRAIGUE

Nouvelle entreprise

L'entreprise Beck SA, précédemment à Travers, spécialisée dans les travaux de terrassement, les transports et l'exploitation de gravières, a transféré son siège social à Noiraigue, rue de l'Arèuse.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Jean Beck, président, et Suzanne Beck, membre, ont quitté le conseil d'administration; leurs pouvoirs sont éteints.

Le conseil est maintenant présidé par Hervé-Gilbert Piaget, des Verrières, Gilbert-Henri Piaget et Eliane Piaget, de Prilly, en sont respectivement le vice-président et la secrétaire. (jjc)

FLEURIER

Casaform augmente son capital

Casaform, qui fabrique du mobilier composé, a fait passer récemment son capital social de 500.000 francs à un million. Directrice de l'entreprise, Marylin Bourquin explique que casaform a consenti d'importants investissements pour augmenter la gamme de ses produits.

On ne fabrique plus seulement des bibliothèques mais également du mobilier adaptable aux living et aux bureaux. Il est aussi question de s'attaquer à des marchés extérieurs.

Tant mieux pour cette entreprise qui occupe une quinzaine de personnes. (jjc)

cela va se passer

Micheline Dax à Couvet

Micheline Dax, vedette d'une quarantaine de films, et connue également pour sa participation à divers jeux télévisés en compagnie de Michel Déneriaz, occupera le plateau de la grande salle de Couvet le mardi 21 janvier, à 20 h. 15. Elle présentera, dans le cadre des galas Karsenty-Herbert, un vaudeville de John Chapman, intitulé «Une clé pour deux».

Il s'agit d'une comédie hilarante dont l'action se situe en pleine... crise économique. Henriette a donc compris qu'il fallait se recycler. En engageant deux amants et une mère fictive elle parvient ainsi à équilibrer son budget. Mais, un matin, la catastrophe arrive.

Ce spectacle est présenté par la Société d'émulation. La location est ouverte depuis le 10 janvier à la Pharmacie Bourquin, à Couvet. (jjc)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Scène de chasse à la ferme

En novembre dernier une jeune chienne de race s'étant attaquée à un chat devant une ferme de La Joux-du-Plâne, au Val-de-Ruz, avait été froidement abattue de deux coups de fusils de chasse par un jeune agriculteur qui avait ainsi «vengé» son chat blessé à mort. Malgré un arrangement à l'amiable et l'absence de plainte, les deux propriétaires des animaux en question se sont retrouvés hier devant le Tribunal du Val-de-Ruz, J. M. devant répondre d'une infraction à la Loi sur la police des chiens pour ne pas avoir tenu sa chienne en laisse, et J.-D. B. pour mauvais traitement envers les animaux; deux délits se poursuivant d'office.

L'audience s'est déroulée dans un calme absolu, chacun des protagonistes reconnaissant ses torts respectifs, mais estimant avoir agi «logiquement» au vu des circonstances. J. M. était occupé à baliser la piste de skis de fond passant à une trentaine de mètres de la ferme de J.-D. B., dans un pâturage ouvert, en laissant sa chienne s'ébattre en toute liberté à portée de voix.

J. M. est un dresseur de chien confirmé et s'occupe d'une colonne de chiens de secours en cas de catastrophe. Il savait que son animal n'était pas dangereux pour les humains et

répondait très bien à l'appel; sa chienne ne s'étant jamais attaquée auparavant à un autre animal il n'avait aucune raison de prendre des précautions particulières, mais avait tout de même une laisse sur lui afin de tenir son compagnon dans les zones prescrites par la loi.

J.-D. B. affirme avec ses témoins, sa femme et son père, que la chienne tenait dans sa gueule le chat et qu'elle s'est ensuite dirigée contre lui en montrant les crocs ce qui l'a obligé à reculer et à se réfugier à l'intérieur de la maison. Voulant défendre son chat et ne voyant pas le propriétaire du chien à proximité, l'agriculteur a tiré sur la chienne prétextant la légitime défense.

Plaidant leur propre cause, J.-D. B. a conclu à une réduction de l'amende qu'il risque de recevoir, estimant avoir tiré pour défendre son chat et qu'il avait «réparé» sa précipitation en s'acquittant de la valeur du chien; J. M. estime que l'article de loi sur la police des chiens retenu contre lui n'est pas applicable en l'espèce et qu'il doit être libéré de toute peine.

Le président Bauer, juge suppléant, devant vérifier plus en détail quelques points de droit rendra son jugement le 27 janvier prochain.

M. S.

JURA BERNOIS

Etat de la population de Corgémont

Amélioration pour le 2e semestre 1985

Alors qu'au cours du 1er semestre 1985, le nombre des habitants avait diminué de 19 unités, dans le 2e semestre, les chiffres ont progressé positivement.

Ainsi, au 31 décembre 1985, le nombre des habitants était de 1451, chiffre identique à celui de décembre 1980.

Dans le second semestre également, on notait l'arrivée de 43 ressortissants suisses et de 10 étrangers. Les naissances se chiffraient à 5, totalisant 12 unités pour l'année.

Le départ d'habitants de nationalité suisse était de 32 dans ce second semestre, soit 73 pour l'année, pour 67 arrivées.

En 1985, 20 étrangers sont arrivés et 20 sont partis.

Quant aux décès, ils ont été au nombre de 18 pour l'année (1984: 9; 1983: 17). (gl)

Elections bernoises POCH et «verts» la main dans la main

C'est décidé, les organisations progressistes (poch) et les «verts» partiront au combat électoral main dans la main. Ils l'ont annoncé mercredi lors d'une conférence de presse commune.

Buts de cet apparentement: râfler des sièges aux partis gouvernementaux, renforcer l'opposition au Parlement et surtout être en mesure de former un groupe, soit obtenir au minimum cinq sièges.

Eu outre, un candidat représentant les deux partis sera proposé pour l'élection au gouvernement.

Les tractations avec d'autres partis, pour renforcer encore le poids que pourrait avoir l'opposition, sont encore en cours. D'ailleurs, une lettre a été envoyée à la Liste libre ainsi qu'à l'Alternative démocratique, invitant ces deux partis à une réunion le 23 janvier. (ats)

Pour Télérguel et Diatel Radio Thollon à nouveau muet!

A l'instar de ce qui est déjà appliqué sur d'autres réseaux d'antennes collectives, Télérguel (réseau du vallon de Saint-Imier) et Diatel (réseau urbain de Saint-Imier), ont été informés par la Direction d'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel, que les programmes OUC de la station française de Thollon-Mémises-EFM 21, non coordonnée avec les PTT, ne peuvent plus être diffusés sur leurs réseaux locaux de distribution. Suite sera donc donnée aux directives reçues.

En février 1984, pareille mesure avait déjà été édictée, puis levée à fin septembre de la même année. En fait, quels sont les griefs actuels des PTT à l'égard de la station française: émetteur trop puissant, situé trop haut. Deux points non conformes aux cahiers des charges.

Les interventions des PTT suisses auprès des PTT français et de Télédiffusion de France sont, jusqu'à ce jour, demeurées sans effet. (gl)

Animaux abattus en 1985

En 1985, 631 animaux ont été abattus à Corgémont. La répartition par espèce se présente ainsi: 26 taureaux; 1 bœuf; 9 vaches; 30 génisses; 70 veaux; 14 moutons; 481 porcs.

Aucun animal n'était de provenance étrangère. (gl)

cela va se passer

Accordéonistes tramelots sur les ondes

Les deux virtuoses de Tramelan qui ont tous deux déjà participé aux Trophées mondiaux de l'accordéon seront présentés en direct sur les ondes de RJB Horizon 9. Cette émission est inscrite à l'antenne de «Nicole et Jacky» et passera samedi 18 janvier à 13 h. 15. (comm-vu)

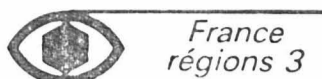
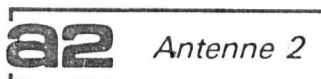
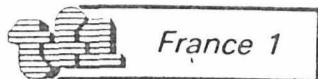
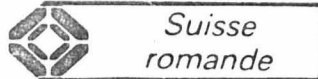
Soirée avec les accordéonistes tramelots...

Depuis de nombreux mois, le Club des accordéonistes de Tramelan se prépare pour sa grande soirée musicale qui aura lieu ce samedi 18 janvier à la halle de gymnastique de Tramelan-Ouest dès 20 h. 15. Placé sous la direction de M. Georges Richard, le club a préparé un concert de grande valeur et surtout très varié avec valses, marche, boléro, polka, laender et même classique. Le club des juniors se présentera également. Deux jeunes musiciens, Claude Gigandet et Jacques Giauque seront les solistes d'un célèbre choral de Bach. Les célèbres accordéonistes du club se présenteront aussi individuellement ou en groupe: Michel et Christophe, Christelle, Pascale, Janick et Sonia qui se sont déjà tous distingués dans différents concours. En seconde partie «art et lee» puis la soirée dansante, qui sera conduite par l'excellent orchestre les «Combos». (comm-vu)

Abonnez-vous à L'Impartial

jeudi

TELEVISION RADIO



12.00 Midi-public
13.15 Rue Carnot
Souvenirs.
Avec C. Marchand.
13.40 Rio Grande
Film de J. Ford (1950).
Une plantation ravagée
par York : c'est la brouille
et la séparation d'avec sa
femme ; un fils sous ses
ordres, et c'est la confron-
tation entre le devoir et le
sentiment paternel.
Durée : 105 minutes.
15.20 Le défi
J.-M. Le Pen face à
M^r J. Barillon.
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
Hans le bienheureux.
18.10 Les Schtroumpfs
Le Schtroumpf bonheur.
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal

11.15 Antiope 1
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal à la une
13.50 Dallas
Une erreur de jeunesse.
Pamela a caché à Bobby
un élément important de
sa vie passée.
14.35 Les animaux du monde
Au Sri Lanka.
15.05 Quarté
15.35 A cœur ou à raison
Avec E. Mitchell, P. To-
paloff, D. Rivers,
A. Souchon, etc.
17.00 La chance aux chansons
17.25 Billet doux
Philippe se réfugie chez
Canaveral, le dessinateur-
vedette des éditions Jos-
per & Carpentier.
18.25 Minijournal
18.40 La vie des Botes
18.45 Santa Barbara
Kelly disparaît mais ap-
pelle Ted pour rassurer sa
famille.
19.10 La vie des Botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 L'enjeu

6.45 Télématin
10.30 Antiope vidéo
11.30 Les rendez-vous
d'Antenne 2
11.35 La télévision
des téléspectateurs
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 La vallée des peupliers
Valérie et Vassily ont eu
un fils, Alex, que son
grand-père Umberto fait
élever en secret à Milan.
14.00 Aujourd'hui la vie
Des auteurs et vous.
15.00 Hôtel
Désillusions.
Le journaliste Larry
Dawson et Bill Henry
sont venus couvrir un
match de télévision au
Saint-Gregory.
15.50 C'est encore mieux
l'après-midi
17.00 Châteaувallon
18.00 Récité A2
Image, imagine ; Mes
mains ont la parole ; Latu-
lu et Lireli ; L'école en
bateau ; Téléchat ; Les
mondes engloutis.
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 La trappe
20.00 Le journal
20.30 D'accord, pas d'accord

17.00 Annonces régionales
17.02 L'âge en fleur
17.15 Télévision régionale
17.30 Edgar,
le détective cambrioleur
18.00 Télévision régionale
18.55 La panthère rose
19.00 Flash infos
19.05 Télévision régionale
19.35 Un journaliste
un peu trop voyant
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures

9.30 Teleguide
10.30 Melodrama
11.30 Cetra Graffiti
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca ?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca ?
14.15 Il mondo di Quark
15.00 Cronache italiane
Cronache dei motori
15.30 DSE
16.00 Storia di ieri, di oggi, di
sempre
16.30 Pac Man
16.55 Oggi al Parlamento
17.05 Magic
18.00 Tuttilibri
18.30 Italia sera
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Buonasera Raffaella
23.20 TG 1-Notte

À PROPOS

TéléScope:
le cerveau

L'émission a duré moins d'une
petite heure, juste ce qu'il fallait
pour que le téléspectateur peu
versé dans la physiologie, puisse
suivre encore les explications. Il
est rare que notre TV se hisse à
un tel niveau. S'attaquer à un tel
sujet dénote une conception
ambitieuse des possibilités offertes
par le mariage de la science
et des moyens audiovisuels.

Les journalistes, Catherine
Noyer et Danièle Flury, ont
obtenu la participation de som-
mités médicales comme les cher-
cheurs et professeurs Vital-
Durand, de Lyon, Dreifuss, de
Genève.

Ces spécialistes du cerveau ont
su rendre accessibles à chacun
les fonctions connues de notre
ordinateur naturel. Il fallait une
cordée d'explorateurs pour nous
faire parcourir un tour rapide du
cerveau humain. Ces escaladeurs
et spéléologues d'un nouveau
genre étaient chargés d'aller
réparer le neurone du «la»
absolu dans les circonvolutions
crâniennes d'un chef d'orchestre.

La mission ne se déroule pas
sans embûche, que la centrale de
guidage (jouée par Catherine
Noyer) lève une à une. Procédé
judicieux, provoquant des pau-
ses, occupées par des explica-
tions ou par des extraits de films.

Toute l'équipe des participants
à cette indéniable réussite méritent
force compliments. Les
maquettistes, les éclairagistes,
les caméramans. Et, avec les
acteurs Jean Natto et Brigitte
Raul, quelle heureuse surprise de
trouver Gérard Chevolet, un
Jurassien de Bévillard!

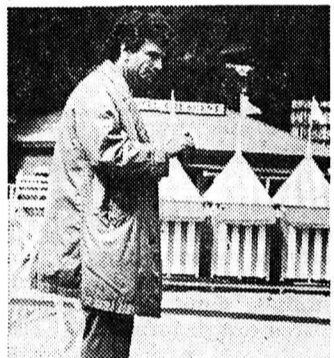
Nous retiendrons la présenta-
tion topologique de notre cer-
veau, lobe par lobe. La couleur,
en l'occurrence, enseigne mieux
encore que le verbe. Au passage,
quelques coups aux vérités
reçues (la mémoire ne disparaît
pas avec l'âge, elle sélectionne ce
qui est utile à son propriétaire).
Puis le témoignage émouvant
d'un aphasique, victime donc au
niveau du langage, d'une lésion
cervicale.

Que dire des images? Qualité
exceptionnelle, comparable à
celle des plus belles créations pic-
turales. Comment ne pas s'émer-
veiller en admirant le ballet des
cellules tissant les connexions
cérébrales d'un embryon hu-
main? TéléScope dépasse large-
ment les limites de la vulgarisa-
tion. Ses animateurs se posent en
clair des interrogations que cha-
cun de nous a en soi, confuses.
Ils veulent aller plus loin, comme
leurs invités, les grands profes-
seurs qui reconnaissent modestement
que seuls 10% à 15% de
secrets cérébraux sont connus!

Prochaine émission: 5 février.
André Richon

A 20 h 10
Temps présent

Les médecins se trompent
aussi.
Voyez plutôt: dans une
petite ville romande, lors d'un
accouchement difficile, le
praticien s'énerve et brusque
les choses. Résultat: la petite
Joëlle vient au monde avec la
colonne vertébrale rompue
et une fracture du crâne.
Pour le restant de ses jours,
elle est paralysée des deux
jambes et d'un bras.
Photo: Joëlle et sa maman.
(tsr)

A 21 h 50
Columbo

Une ville fatale.
Avec Peter Falk, Janis Paige,
Forrest Tucker, etc.
Goldie Williamson, l'an-
cienne femme de Beau, est
sûre que son ex-mari a été
assassiné. Mais l'épouse de
Beau s'insurge contre cette
hypothèse. Columbo, chargé
de l'enquête, pense que le
lieu du meurtre pourrait être
l'endroit où un gigantesque
pylone de béton a récem-
ment été coulé.
Photo: Peter Falk (tfl)

A 20 h 35
Les sous-doués

Film de Claude Zidi (1980).
avec Maria Pacôme, Hubert
Deschamps, Tonie Marshall,
etc.
De nos jours, en France. Des
élèves de terminale en conflit
avec leur directrice.
Durée: 90 minutes.
Photo: des interprètes du
film. (a2)

22.10 Le magazine
Treize jours en enfer ; Les
médicaments que l'on in-
terdit, etc.
23.25 Edition de la nuit
23.50 Bonsoir les clips

A 20 h 35
Histoire
d'un jour

Le 16 janvier 1988.
Les sondages: le vote tran-
quille.
Une émission de Philippe Al-
fonsi et Maurice Dugowson.
Ce magazine est bâti à partir
de deux journaux de télévi-
sion-fiction, à la date du 16
janvier 1988.
Photo: Philippe Alfonsi.
(fr3)

22.10 Soir 3
22.35 Le bloc-notes de
François Mauriac
22.45 Millésime
23.15 Prélude à la nuit



8.45 Prairie Habitat
0.00 Riverbolt
9.15 Sky Trax
14.15 Skyways
15.05 Human Face of China
15.35 Ouch!
16.00 Sky Trax
18.30 The Brady Bunch
19.00 The Lucy show
19.30 Green Acres
20.00 Charlie Angels
21.00 A Country Practice
21.55 The Untouchables
22.50 All Star Wrestling
23.45 Sky Trax

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures
(sauf à 22 h et 23 h) ; 9 h 05, Petit
déjeuner avec... ; 12 h 30, Midi
première ; 13 h 15, Interactif ;
17 h 05, Première édition ;
17 h 35, Les gens d'ici ; 19 h 05,
L'espadrille vernie ; 20 h 05, La-
bel suisse ; 20 h 30, Vos classi-
ques préférés ; 22 h 40, Paroles
de nuit: La rupture, de Jean-
Jacques Langendorf ; 0 h 05,
Couleur 3.

Espace 2

9 h 05, Séquences ; 10 h, Points
de repère ; 11 h, Idées et rencon-
tres ; 12 h 05, Musimag ; 13 h 30,
Un sucre ou pas du tout ?
14 h 05, Suisse musique ; 16 h,
Silhouette ; 16 h 30, Cadence 16/
30 ; 17 h 30, Magazine 86 ;
18 h 30, JazzZ ; 20 h 05, Dé-
marge: correspondances, com-
positrices et compositeurs
suisses ; 22 h, Démarge ; 0 h 05,
Notturmo.

Suisse alémanique

9 h, Palette ; 12 h, Rendez-vous ;
14 h, Mosaïque: la femme et les
computers ; 14 h 30, Le coin mu-
sical ; 15 h, Gedankenstrich ;
15 h 20, Nostalgie en musique ;
16 h 30, Le club des enfants ;
17 h, Welle eins ; 19 h 15, Sport-
télégramme ; musique popula-
ire sans frontières ; 20 h, Z.B. ; 22 h,
Cours de français ; 22 h 30, Pro-
gramme musical d'A. Harder ;
24 h, Club de nuit.

France musique

9 h 05, L'oreille en colimaçon ;
9 h 20, Le matin des musiciens ;
12 h 10, Le temps du jazz ;
14 h 02, Repères contempo-
rains ; 15 h, Les chants de la
terre ; 15 h 30, Après-midi de
France musique ; 15 h 30, Le
nouveau Rossini ; 17 h 30, Marin
Marais ; 19 h 30, Rosace ;
20 h 04, Jazz d'aujourd'hui ;
20 h 30, Concert ; 23 h, Les so-
irées de France musique.

Columbo ou le triomphe de l'anti-héros

TF1, à 21 h. 30

Si Peter Falk s'est si bien imposé au
public international à travers les qua-
rante deux épisodes qu'il a pu tourner de
la série «Columbo», c'est sans doute en
raison de l'aspect «anti-héros» de son
personnage.

Il est si peu glorieux, si peu presti-
gieux, ce petit flic, que n'importe qui en
effet peut s'identifier à lui. Columbo,
c'est «Monsieur tout le monde». Il n'est
pas très grand, il n'est pas très beau, avec
son œil qui dit «zut» à l'autre, il n'est pas
du tout élégant dans son éternel imper-
méable fatigué. De plus, il n'est même
pas riche: il roule toujours dans la même
vieille «Peugeot» décapotable, un fan-
tôme de bagnole qui semble à chaque in-
stant prête à rendre l'âme.

Est-il seulement intelligent? C'est
toute l'ambiguïté de la série... Columbo

est-il suprêmement malin et éprouve-t-il
un malin plaisir à faire la bête ou bien
n'est-il qu'un sot et les alouettes lui tom-
bent-elles toutes roties dans la bouche?

L'habileté des scénaristes a toujours
consisté à jouer sur ce double tableau.
Nous, téléspectateurs, nous connaissons
toujours le vrai coupable et le suspense
est le suivant: Columbo, en dépit de ses
apparents handicaps intellectuels va-t-il
réussir une fois de plus à découvrir le cri-
minel? Prend-il conscience des indices
accusateurs par hasard ou après un très
lent travail souterrain de recherche?

C'est le cas, une fois encore, pour le
scénario de «La ville fatale». L'architecte
Elliot Markham a, de toute évidence,
assassiné le premier mari de sa femme. Il
a même, vraisemblablement, dissimulé
son cadavre sous un énorme pylone élec-
trique. Pourtant, c'est en vain que

Columbo fait déplacer le pylone à grands
frais.

Alors trouvera-t-il ou trouvera pas? Bien
entendu, le coupable, comme à chaque
fois, sera démasqué. Il faut bien que la
morale triomphe!

Voilà un rôle qui a rapporté à son
interprète, Peter Flak des millions de
dollars et qui lui permet de vivre tran-
quille jusqu'à la fin de ses jours. Pour-
tant, si la série continue à paraître sur
nos écrans, Peter a décidé de ne plus la
poursuivre. Pourquoi? Parce que le
comédien est un perfectionniste.

Il a préféré s'arrêter pour ne pas lasser
son public. Les scénarios qu'on lui propo-
sait pour «Columbo» étaient en effet de
plus en plus débiles. Les auteurs n'arri-
vaient plus à renouveler le genre et tout
cela était en train de se faner lentement.

(ap)

RTN - 2001

FM 97,5 (Montagnes neuchâteloises),
Coditel 100,6, FM 90,4, (Val-de-Ruz
et Littoral) Vidéo 103,2
Réseau Basse-Areuse 91,7

6.00 Biscottes et café noir
7.00 Journal
8.00 Rappel des titres
8.30 Revue de presse
8.35 Naissances
9.00 Espace 5
11.30 Déjeuner Show
12.00 Les titres du journal
12.15 Journal
12.30 Magazine de midi
12.45 Jeu
13.00 Dédicaces
14.30 2000 et un après-midi
17.30 Eglises-Actualités
18.00 Les titres du journal
18.02 Magazine culturel
19.00 Journal
**19.15 Les hommes aiment les brous-
ses**
20.00 Science-Fiction
21.00 Transmusique
23.00 Fin